



**HAL**  
open science

**Enquête sur les pratiques de solidarité informelles.  
Observatoire des solidarités – AURAN - Nantes  
métropole : rapport d'enquête 2015-2016**

Philippe Alonzo, Estelle d'Halluin, Isabelle Garat, Christine Lamberts, Leslie Potiron, Caroline Urbain, Sophie Vernicos

► **To cite this version:**

Philippe Alonzo, Estelle d'Halluin, Isabelle Garat, Christine Lamberts, Leslie Potiron, et al.. Enquête sur les pratiques de solidarité informelles. Observatoire des solidarités – AURAN - Nantes métropole : rapport d'enquête 2015-2016. [Rapport de recherche] CNRS; Université Nantes. 2016, pp.103. halshs-01626721

**HAL Id: halshs-01626721**

**<https://shs.hal.science/halshs-01626721>**

Submitted on 25 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ DE NANTES

**Enquête sur les pratiques de solidarité informelles**  
**Observatoire des solidarités – AURAN - Nantes Métropole**  
*Rapport d'enquête 2015-2016*

**Équipe de recherche**

Philippe ALONZO (Maître de Conférences Université de Nantes, FRE 3706 CENS CNRS)

Estelle D'HALLUIN (Maître de Conférences Université de Nantes, FRE 3706 CENS CNRS)

Isabelle GARAT (Maître de Conférences Université de Nantes, UMR 6590 ESO CNRS)

Christine LAMBERTS (Ingénieure CNRS, UMR 6590 ESO CNRS)

Leslie POTIRON (Chargée d'études, UMR 6590 ESO CNRS)

Caroline URBAIN (Maître de Conférences Université de Nantes, EA 4272 LEMNA)

Sophie VERNICOS (Maître de Conférences Université de Nantes, UMR 6590 ESO CNRS)

Avec la collaboration des étudiants de l'Université de Nantes, des licences 2 et 3 de sociologie et du Master 2 SAGT Société, aménagement, gouvernance des territoires de l'IGARUN.



**Lemna**



# Sommaire

<b>SOMMAIRE</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>LES OBJECTIFS POUR 2015-2016</b>	<b>7</b>
L'EXTENSION DE L'ENQUETE (ANNEE 1 ET 2) AU MICRO-QUARTIER DE LA HALVEQUE	7
L'ENQUETE AUPRES DES 18-30 ANS	7
UNE SERIE D'ENTRETIENS EXPLORATOIRES	7
UN PREMIER REPERAGE DES INITIATIVES ORIGINALES DE SOLIDARITE	8
<b>I. CE QUE SONT DEVENUS NOS ENQUETES</b>	<b>9</b>
<b>1.1. LES ENQUETES : QUELLE EVOLUTION DU PANEL ENTRE 2014 ET 2015 ?</b>	<b>9</b>
LA COMPOSITION DES MENAGES : UNE STABILITE	10
FORMATION, PCS ET STATUT D'ACTIVITE DES ENQUETES	11
<b>1.2. LA HALVEQUE : LES QUESTIONS DE 2014</b>	<b>13</b>
DES ENQUETES FAIBLEMENT DIPLOMES	14
DISCRIMINATION ET INSECURITE SOCIALE : UN FORT SENTIMENT ET PEU DE SOUTIEN DECLARE	15
ESPACE DE VIE, SOCIABILITE ET RELATIONS SOCIALES	16
L'APPARTENANCE ASSOCIATIVE	18
UNE PRATIQUE RELIGIEUSE	19
<b>1.3. L'ENQUETE JEUNES 2015</b>	<b>19</b>
<b>1.4. AIDE REÇUE ET AIDE FOURNIE : LOGIQUES SPATIALES ET SOCIALES</b>	<b>20</b>
DES SOLIDARITES PRINCIPALEMENT FAMILIALES ET AMICALES	20
AIDES REÇUES, AIDES DONNEES : UNE DIMENSION DE PROXIMITE ET DES DIFFERENCES ENTRE LES ESPACES	22
DES SOLIDARITES PEU REGULIERES	25
LA SOLIDARITE INFORMELLE AU CROISEMENT DES DETERMINANTS SOCIAUX	26
LES AIDES EN FONCTION DU DIPLOME	27
LES SOLIDARITES ET L'AGE	27
LES SOLIDARITES ET LES PCS	28
LES SOLIDARITES SELON LA STRUCTURE DU MENAGE ET LES SITUATIONS FAMILIALES	28
LES JEUNES : AIDES DONNEES, AIDES REÇUES, LA CIRCULATION DES MEMES (ENQUETE 18-30 ANS)	29
<b>II. LA SOLIDARITE VUE PAR NOS ENQUETES</b>	<b>33</b>
<b>2.1. QU'EST-CE QUE LA SOLIDARITE ? SENS ET LIMITES DONNES A LA NOTION DE SOLIDARITE</b>	<b>33</b>
LA SOLIDARITE : AVANT TOUT, DE L'ENTRAIDE ET DE L'AIDE... DE QUELLE FAÇON ?	33
AU QUOTIDIEN, LA SOLIDARITE AVANT TOUT DE L'AIDE A DES PROCHES, LESQUELS ?	33
LES JEUNES : UNE DEFINITION COMMUNE DE LA SOLIDARITE, CENTREE SUR LA NOTION D'ENTRAIDE (ENQUETE 18-30 ANS)	34
<b>2.2. LES DISPOSITIFS DE PROXIMITE MOBILISES PAR LES INDIVIDUS POUR LA SOLIDARITE INFORMELLE</b>	<b>37</b>
DES PROXIMITES RECHERCHEES ET DES OUTILS NTIC PLUTOT FAMILIERS QUI NE REMPLACENT PAS LE FACE-A-FACE	37
LA NET-SOLIDARITE : UN MOYEN QUI NE S'IMPOSE PAS (ENCORE ?)	38

<b>LE RAPPORT AUX SOLIDARITES INSTITUTIONNALISEES</b>	<b>38</b>
DONNER DU TEMPS, DONNER DE L'ARGENT A UNE ASSOCIATION, UN GESTE PAS TOUJOURS CARITATIF MAIS ASSOCIE A LA SOLIDARITE	38
LE BENEVOLAT	39
LE SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	40
DES MODALITES D'ENGAGEMENT SPECIFIQUES CHEZ LES JEUNES ADULTES ? (ENQUETE 18-30 ANS)	41
<b>2.3. VOTRE SITUATION (CHANGEMENTS) ET LES PRATIQUES DE SOLIDARITES</b>	<b>42</b>
DES CHANGEMENTS DE SITUATION DE VIE QUI PEUVENT MODIFIER LES PRATIQUES DE SOLIDARITE	42
DES SITUATIONS DE VIE PERÇUES COMME INCHANGEES ET POURTANT DES PRATIQUES DE SOLIDARITE MODIFIEES	43

### **III. INNOVATIONS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION CHEZ NOS ENQUETES**

**47**

#### **3.1. DES SYSTEMES D'ECHANGES LOCAUX MECONNUS PAR LE PANEL, MAIS QUI SUSCITENT SON INTERET**

**47**

LES SEL, CES MECONNUS	47
LES SEL DE L'AGGLOMERATION, LEURS ADHERENTS ET LEUR FONCTIONNEMENT	48
UN INTERET MANIFESTE POUR LES SEL	51
LES JEUNES ADULTES ET LES SEL (ENQUETE JEUNE 18-30 ANS)	52

#### **3.2. LE COVOITURAGE**

**53**

LE COVOITURAGE AU DEPART DU QUARTIER	53
LE PROFIL DES COVOITUREURS LOCAUX	54
LE COVOITURAGE LOCAL, ANALYSE D'UNE PRATIQUE	56
LES RAISONS POUR NE PAS PRATIQUER LE COVOITURAGE	58
PROPOSITIONS POUR L'ORGANISATION D'UN SERVICE DE COVOITURAGE DE PROXIMITE	59
LE COVOITURAGE CHEZ LES JEUNES : UN INTERET ECONOMIQUE (ENQUETE 18-30 ANS)	60

#### **3.3. L'ENTRAIDE AUTOUR DES ENFANTS**

**67**

#### **3.4. LES NTIC COMME SUPPORT DE LA SOLIDARITE**

**70**

ÉQUIPEMENT DES MENAGES ET ACCES INTERNET	70
LES PRATIQUES ET USAGES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION	73
NIVEAUX ET REFLEXE VIS-A-VIS DES NTIC POUR LA RECHERCHE D'AIDE	74
LES DISPOSITIFS DE SOLIDARITE EXISTANT : DES OUTILS MECONNUS	77
L'USAGE D'INTERNET CHEZ LES JEUNES : UN RECOURS POUR UNE AIDE « TOUT AZIMUT » (ENQUETE 18-30 ANS)	79

### **IV. L'ENGAGEMENT DANS LA SOLIDARITE, DU REEL AU POTENTIEL. QUELLES NOUVELLES PISTES POUR DES PROJETS INNOVANTS ?**

**81**

<b>4.1. L'ENGAGEMENT POTENTIEL</b>	<b>81</b>
DES LIEUX POUR UNE SOLIDARITE	84
<b>4.2. LES PROPOSITIONS DE SOLIDARITE INNOVANTES : INNOVATIONS ET DEMANDE D'AIDE</b>	<b>87</b>
DES PROPOSITIONS DE SERVICES DE SOLIDARITE : INNOVANTES EN QUOI ?	87
DES FREINS AUX PROJETS ET AUX IDEES DE SOLIDARITE	89

### **LES PERSPECTIVES POUR 2016-2017**

**91**

LE RETOUR AUX ENQUETES	91
------------------------	----

QUELLES POURSUITES POUR LE PANEL : LA QUESTION DE L'ÉLARGISSEMENT ?	91
CARNETS DE BORD SUR LE PANEL POUR UNE MESURE DES ACTES QUOTIDIENS DE LA SOLIDARITE	91
LES THEMES A ABORDER POUR 2016-2017	91
POURSUITE DE L'ANALYSE SUR LES INITIATIVES DE SOLIDARITE INSTITUTIONNALISEES	91
MIEUX FAIRE CONNAITRE LES DISPOSITIFS SUSCEPTIBLES D'ETAYER LES SOLIDARITES INFORMELLES	91
APPROFONDISSEMENT DES MODALITES D'ECHANGES DE SERVICES ASSOCIES A LA SOLIDARITE	92

---

**ANNEXES** **93**

<b>TABLEAUX COMPLEMENTAIRES</b>	<b>93</b>
CE QUE SONT DEVENUS NOS ENQUETES	93
SYSTEMES D'ECHANGE LOCAUX	96
COVOITURAGE	97
<b>LISTE DES ENTRETIENS REALISES.</b>	<b>101</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>103</b>



## Introduction

### **Les objectifs pour 2015-2016**

Pour 2015-2016, l'enquête sur les solidarités informelles a pour objectif d'étudier plus précisément au sein du panel :

1. comment les enquêtés conçoivent la solidarité, sa définition, son périmètre ;
2. comment ont évolué leurs pratiques quant aux aides les plus significatives ressorties de l'enquête 2014-2015 ;
3. comment ils s'approprient différentes initiatives proposées par des enquêtés en 2014-2015 : les services d'échange locaux, le covoiturage de proximité, l'entraide autour des enfants ;
4. quel est leur usage des NTIC (nouvelle technologie de l'information et de la communication) en la matière.

Il s'agissait également de pouvoir toucher deux publics-cibles sous-représentés dans le panel : les habitants du parc social locatif, les 18-30 ans.

### **L'extension de l'enquête (année 1 et 2) au micro-quartier de la Halvêque**

Lors de l'exposé des résultats de 2014, les commanditaires et l'équipe avons souligné la moindre présence dans notre échantillon des habitants du parc social locatif (16 % quand ce statut d'occupation des logements pèse 22,5 % dans les IRIS enquêtés). Une des explications est à rapprocher de la variété des statuts d'occupation des logements dans les quartiers des grands ensembles retenus en 2014 la Maison radieuse Corbusier à Rezé et les IRIS de La Harlière à Saint-Herblain.

Pour l'enquête 2015, nous avons sur proposition de l'AURAN et de Nantes Métropole inclus une cinquantaine de nouveaux enquêtés de la Halvêque, îlot composé de 627 logements gérés par La Nantaise d'Habitation<sup>1</sup>, bailleur social privé. 8 % des ménages ont donc été enquêtés avec un questionnaire associant des entrées mobilisées en 2014 et l'intégralité du questionnaire 2015.

Nous présentons dans ce rapport le panel constitué à la Halvêque ainsi que les conclusions propres à cet îlot autour de la discrimination, de l'impact du quartier..., entrées privilégiées en 2014. Les analyses sur les questions 2015 sont intégrées aux autres quartiers.

### **L'enquête auprès des 18-30 ans**

Les commanditaires avaient souligné l'intérêt de mener une enquête auprès des « jeunes » adultes de 18 à 30 ans vivant dans l'agglomération nantaise et de les appréhender dans leur diversité (activité, genre, niveau de diplôme...). Plus de 300 jeunes ont ainsi été enquêtés.

### **Une série d'entretiens exploratoires**

Une quinzaine d'entretiens exploratoires a été menée avec des personnes du panel qui ont été force de proposition lors des enquêtes 2014-2015 et 2015-2016. L'entretien s'est articulé autour des pratiques des enquêtés quant aux services d'échange locaux, au covoiturage de proximité, à l'entraide autour des enfants. Celles-ci ont pu être restituées au regard des conditions de vie des enquêtés et de leur trajectoire (professionnelle, familiale, résidentielle, militante...). Il s'agissait également de mieux comprendre le sens que les personnes donnent à la solidarité informelle. Enfin, les enquêteurs ont exploré les initiatives que les enquêtés du panel avaient pu proposer de manière concise lors de l'enquête par questionnaire (développer le service SOS Maman, créer un accueil de nuit pour les mères de nourrissons souffrant de troubles du sommeil...). Ils ont pu recueillir également des données sur les freins qui avaient pu entraver la mise en œuvre de ces projets.

---

<sup>1</sup> Nous tenons ici à remercier les personnels de l'agence LNH-Beaujoire, en particulier Madame Massé, directrice de l'agence, pour leur collaboration dans ce travail d'enquête : soutien pour la diffusion d'une information sur notre passage chez les habitants, mise à disposition d'un plan de la résidence et d'un badge d'accès aux escaliers.



## **Un premier repérage des initiatives originales de solidarité**

Un autre objectif pour cette année était un repérage des initiatives de solidarité sur le territoire de Nantes Métropole. L'idée est ici de repérer « ce qui se fait et ce qui se voit », autrement dit les initiatives qui d'informelles ont connu un processus de formalisation. Nous avons pour cela travaillé à partir des bulletins des municipalités et de Nantes Métropole d'une part, sur une exploration à travers internet (sites, réseaux sociaux), d'autre part. Ce travail n'en est qu'à ses prémices et se poursuivra en 2016-2017. Nous présentons dans ce rapport une synthèse d'entretiens menés auprès d'habitants de la Maison Radieuse et de Beaulieu.

## I. Ce que sont devenus nos enquêtés

### 1.1. Les enquêtés : quelle évolution du panel entre 2014 et 2015 ?

En 2015, 183 enquêtés du panel constitué en 2014, ont accepté d'être réenquêtés. Le quartier de la Halvêque a été ajouté aux espaces d'études pour combler le manque d'habitat social locatif et intégrer un quartier socialement homogène. Cela accroît le poids de Nantes dans l'ensemble des enquêtés. 51 questionnaires y ont été réalisés. Le panel de 2015 atteint ainsi 234 enquêtés.

Les pertes les plus importantes concernent Saint-Jean-de-Boiseau, La Chapelle/Erdre et Saint-Herblain. À l'inverse, le poids des enquêtés de Orvault et Vertou parmi l'ensemble des enquêtés s'est accru.

*Les espaces enquêtés*

Communes	2014		2015 sans Halvêque		2015 avec Halvêque	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
44035 La Chapelle sur Erdre	46	7,3	10	5,5	10	4,3
44109 Nantes	241	38,3	72	39,3	123	52,6
<i>Dont 301 Durantière</i>	117	48,5	27	37,5	27	22,0
<i>Dont 402 Monselet</i>	33	13,7	11	15,3	11	8,9
<i>Dont 604 Ile Beaulieu</i>	88	36,5	30	41,7	30	24,4
<i>Dont 906 Beaujoire-Halvêque*</i>					51	41,5
44114 Orvault	63	10,0	29	15,9	29	12,4
44143 Rezé	57	9,1	18	9,8	18	7,7
44162 Saint-Herblain	61	9,7	13	7,1	13	5,6
44166 Saint-Jean-de-Boiseau	81	12,9	14	7,7	14	6,0
44172 Sainte-Luce sur Loire	43	6,8	11	6,0	11	4,7
44215 Vertou	37	5,9	16	8,7	16	6,8
<b>Total</b>	<b>629</b>	<b>100</b>	<b>183</b>	<b>100</b>	<b>234</b>	<b>100</b>

\* L'enquête à la Halvêque n'ayant été menée qu'en 2015, ses effectifs et pourcentages sont calculés à part.

La surreprésentation des femmes dans le panel demeure stable, dans un rapport de 2/3. Les femmes sont peut-être plus enclines à s'engager dans la durée sur un questionnement autour des solidarités quotidiennes. Cette surreprésentation, déjà très accentuée, en 2014, dans les grands ensembles, le pavillonnaire et le péricentre nantais, est à nouveau marquée en 2015 dans ces espaces.

*Sexe et type d'espace dans l'enquête (%)*

Type d'espace	2014		2015		2015 avec Halvêque	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Petites communes	43,5*	56,4	44,0	56,0	44,0	56,0
Centre-bourg	42,2	57,8	50,0	50,0	50,0	50,0
Grands ensembles	38,1	61,9	29,0	71,0	30,5	69,5
Pavillonnaire	37,8	62,2	28,6	71,4	28,6	71,4
Péricentre	38,0	62,0	37,8	62,2	37,8	62,2
Total	39,6	60,4	36,1	63,9	35,0	65,0

\* 43,5 % des petites communes sont des hommes en 2014. Pourcentages en ligne.

*Classes d'âge : un vieillissement marqué du panel*

Age*	2014		2015		2015 avec Halvêque	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
De 18 à 29 ans	99	16,1	20	10,9	24	10,3
De 30 à 44 ans	143	23,2	40	21,9	54	23,1
De 45 à 54 ans	103	16,7	28	15,3	36	15,4
De 55 à 64 ans	111	18,0	44	24,0	63	26,9
65 ans et plus	160	26,0	51	27,9	57	24,4

\* Classes d'âge formées d'après les dates de naissances en 2015 (1951, 1961, 1971, 1986)

On observe un vieillissement du panel, illustré par l'accentuation de la surreprésentation des 65 ans et plus en 2015 (28 %), à l'exception des grands ensembles où ils ne représentent encore que 16 % des enquêtés et même 13 % en intégrant les enquêtés de la Halvêque. Leur part demeure très élevée dans l'espace pavillonnaire (39 %) en 2015, mais diminue parmi les enquêtés du péricentre et des centres-bourgs. C'est sans doute en partie liée à une plus grande présence et disponibilité à domicile sur de plus grandes plages horaires.

La part des 55-64 ans a également cru parmi les enquêtés (24 %) dans tous les types d'espace ; cette augmentation est accentuée par l'ajout des enquêtés de la Halvêque où cette classe d'âge pèse 37 %.

À l'inverse, le poids des jeunes de moins de 30 ans diminue au sein du panel entre 2014 et 2015, notamment dans les espaces des grands ensembles et du pavillonnaire. Ces populations plus mobiles et plus occupées sont aussi plus difficiles à toucher. Cependant, l'enquête jeune réalisée auprès de 326 individus âgés de 18 à 30 comble cette diminution.

**La composition des ménages : une stabilité**

La composition des ménages a peu évolué entre les deux enquêtes de 2014-2015 et 2015-2016. On observe quand même le renforcement du poids des ménages d'une personne et de celui des familles monoparentales, notamment avec l'intégration des enquêtés de la Halvêque. À l'inverse, le poids des ménages de 4 personnes ou plus a perdu 4 points, de 24 % à 20 %.

Ménages	2014*		2015		2015 avec Halvêque*	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Ménages	628	100	181	100	232	100
Dont ménages 1 personne	150	23,9	48	26,5	64	27,6
Dont ménages avec famille	429	68,3	124	68,5	156	67,2
Couple sans enfant	179	28,5	53	29,3	60	25,9
Couple avec enfant(s)	194	30,9	52	28,7	63	27,2
Familles monoparentales	56	8,9	19	10,5	33	14,2
Autres	49	7,8	9	5,0	12	5,2

\* Il y a une non-réponse en 2014 et deux non-réponses en 2015

Les personnes seules, comme en 2014, sont surreprésentées (42 %) dans les espaces péri-centraux (Monselet et Beaulieu). C'est aussi dans ces espaces que les enfants sont moins présents en 2015 et que 73 % des ménages n'ont pas d'enfant au domicile contre 57 % pour l'ensemble des enquêtés (même tendance qu'en 2014).

Les couples avec enfants sont également moins représentés dans les grands ensembles en 2015 par rapport à 2014, passant de 28 % à 21 %. Cependant, les ménages monoparentaux y sont quant à eux surreprésentés et en nette progression dans le panel : leur poids parmi les ménages des grands ensembles passant de 18 % à 37 % (sans la Halvêque). L'intégration des enquêtés de la Halvêque limite cette proportion des familles monoparentales (31 %) dans ces espaces des grands ensembles.

Enfin, les couples sans enfant apparaissent surreprésentés dans l'espace pavillonnaire (41 %) et en progression par rapport à 2014 où ils représentaient 35 % des ménages.

1/3 des enquêtés comptent 1 ou 2 enfants au domicile (32 %) en 2015, soit un poids légèrement inférieur à celui de 2014 (35 %). Celui des ménages comptant 3 enfants ou plus au domicile se maintient à environ 8 %. L'intégration des enquêtés de la Halvêque ne bouleverse pas les choses mais renforce d'1 point le poids des grands ménages, comptant 3 enfants ou plus au domicile.

### Formation, PCS et statut d'activité des enquêtés

Le niveau de diplôme des enquêtés progresse dans le panel entre 2014 et 2015 notamment au regard des diplômés de 1<sup>er</sup> cycle universitaire : 56 % des enquêtés ont un niveau d'études supérieur au baccalauréat contre 49 % des enquêtés de 2014.

Formation	2014		2015		2015 avec Halvêque*	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans diplôme	22	3,5	6	3,3	13	5,8
En deçà du bac	182	29,0	44	24,0	63	28,0
Baccalauréat	119	19,0	31	16,9	35	15,6
Diplôme de 1 <sup>er</sup> cycle	160	25,5	60	32,8	65	28,9
Diplôme de 2 <sup>nd</sup> cycle	144	23,0	42	23,0	49	21,8
Total	627	100	183	100	225	100

\* 9 non-réponses en 2015

Si le poids des enquêtés de niveau bac, en deçà du bac ou sans diplôme diminue, l'intégration des enquêtés de la Halvêque, où 62 % d'entre eux n'ont pas le baccalauréat, permet de limiter cet effet. Elle renforce même le poids des non diplômés (6 %).

Ces derniers sont très présents en 2015 dans les grands ensembles (12 %) et en particulier à la Halvêque avec 7 des 13 enquêtés non-diplômés.

Les enquêtés avec un haut niveau de formation sont surreprésentés dans les espaces pavillonnaires (61 %) et du péricentre (67 %) tandis que dans les centres-bourgs et les petites communes, le poids des enquêtés de niveau bac voir en deçà du bac est plus important. Ces résultats sont en lien direct avec les PCS de notre échantillon.

Du côté des PCS, on note l'augmentation du poids des professions intermédiaires et des retraités dans le panel, ces derniers étant également issus de la classe des professions intermédiaires pour 35 % d'entre eux, suivie par celle des employés (28 %) et des cadres (26 %). Si l'ajout des enquêtés de la Halvêque limite la progression des retraités et professions intermédiaires, elle renforce le poids des employés et ouvriers tant parmi les actifs que les retraités.

PCS	2014		2015		2015 avec Halvêque*	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculteurs exploitants	1	0,2	0	0,0	0	0,0
Artisans, commerçants, chefs entr.	31	5,0	8	4,4	9	3,9
Cadres, Prof. Intel. Sup.	70	11,2	18	9,8	21	9,1
Prof. Intermédiaires	95	15,2	32	17,5	37	15,9
Employés	101	16,2	28	15,3	45	19,4
Ouvrier	36	5,8	9	4,9	16	6,9
Retraités	202	32,4	72	39,3	84	36,2
<i>Dont</i>						
<i>Artisans, comm. chefs entr.</i>			2	2,8	2	2,4
<i>Cadres, Prof. Intel. Sup.</i>			19	26,4	19	22,6
<i>Prof. Intermédiaires</i>			25	34,7	25	29,8
<i>Employés</i>			20	27,8	28	33,3
<i>Ouvriers</i>			4	5,6	6	7,1
<i>Autres inactifs</i>			1	1,4	2	2,4
Autres	87	14,0	16	8,7	20	8,6
Total	623	100	183	100	232	100

\* Il y a 2 non-réponses en 2015

Les retraités sont surreprésentés dans tous les types d'espaces à l'exception des grands ensembles où ils apparaissent sous-représentés (23 %) malgré une augmentation de leur poids depuis 2014 (17 %). Plus d'un enquêté sur deux est retraité dans l'espace pavillonnaire (57 %). Par ailleurs, on distingue à nouveau en 2015 des différences entre les espaces déjà remarquées en 2014 : une forte présence des employés/ouvriers dans l'espace des grands ensembles ; les cadres et professions intellectuelles supérieures plutôt bien présents dans le péricentre et les centres-bourgs.

La progression du poids des retraités concerne tous les types d'espaces mais on observe qu'ils ne bénéficient pas de la même situation sociale. Ainsi, 46 % des retraités du péricentre sont d'anciens cadres et professions intellectuelles supérieures.

Dans les petites communes et l'espace du pavillonnaire, les retraités sont principalement issus des professions intermédiaires et donc de classes sociales plutôt élevées alors qu'il s'agit principalement d'anciens employés dans les centres-bourgs (40 %). Enfin, au sein des grands ensembles, la surreprésentation des employés et ouvriers est également marquée chez les retraités (81 %).

Au-delà de la simple prise en compte des retraités de l'enquête, l'intérêt porté à leur situation professionnelle précédant la retraite permet donc de distinguer des espaces aux profils différents.

Le chômage est par ailleurs une problématique importante dans l'espace des grands ensembles où 1/3 des enquêtés ou un membre du ménage (35 %) a connu une période de chômage sur la dernière année contre 18 % dans le pavillonnaire.

*Le chômage par type d'espace en 2015*

Type d'espace	Oui		Non		Total
	N	%	N	%	N
Petites communes	5	20,0*	20	80,0	25
Centre-bourg	5	19,2	21	80,8	26
Grands ensembles	28	35,0	52	65,0	80
Pavillonnaire	10	17,9	46	82,1	56
Péricentre	11	25,0	33	75,0	44
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>25,5</b>	<b>172</b>	<b>74,5</b>	<b>231</b>

$p = 16,8 \%$  ;  $\chi^2 = 6,46$  ;  $ddl = 4$  (NS). La relation n'est pas significative.

\* 20,0 % des enquêtés ou d'un membre du ménage de l'enquêté des petites communes ont connu une période de chômage au cours de la dernière année en 2015. Pourcentages en ligne.

## 1.2. La Halvêque : les questions de 2014

Au regard de la structure de l'échantillon de 2014, il a été décidé d'ajouter, lors de cette deuxième année d'enquête, le micro-quartier de la Halvêque aux espaces d'étude. 51 questionnaires ont été menés au sein de cette cité HLM construite sur les ruines de la cité ouvrière des Batignolles (1972). La Halvêque (de son nom résidence de la Beaujoire) est formée de 627 logements occupés à titre locatif. Le site, propriété de La Nantaise d'Habitation (LNH), bailleur social privé, comprend 5 tours, 8 plots et 3 bandes, des équipements collectifs et locaux commerciaux.

Si l'on s'intéresse aux caractéristiques de l'échantillon de la Halvêque, sa structure est pour partie liée aux conditions de réalisation de l'enquête.

Sexe	Halvêque		IRIS Beaujoire-Halvêque (2012)		Nantes Métropole (2012)	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Homme	16	31,4	2 215	46,9	288 357	47,9
Femme	35	68,6	2 511	53,1	314 566	52,2
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>100</b>	<b>4 726</b>	<b>100</b>	<b>602 293</b>	<b>100</b>

Sources : Insee, Recensement de la population 2012, Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales

Les femmes représentent ici plus des 2/3 de nos enquêtés, soit 15 % de plus que dans l'IRIS Beaujoire-Halvêque. La seconde surreprésentation est celle des plus de 60 ans qui représente 1/3 des enquêtés. Contrairement aux autres espaces des grands ensembles, ils apparaissent ici surreprésentés. À l'inverse, les jeunes de moins de 30 ans ne représentent qu'une faible part de notre échantillon (8 %).

Age	Effectif	%
De 18 à 29 ans	4	7,8
De 30 à 44 ans	14	27,5
De 45 à 54 ans	8	15,7
De 55 à 64 ans	19	37,3
65 ans et plus	6	11,8
Total	51	100

La composition des ménages de l'échantillon sur la Halvêque diffère des résultats du recensement. Les personnes seules, bien que très présentes (31 %), le sont moins que pour la commune de Nantes dans son ensemble (51 % des ménages du recensement de 2011) et qu'à l'échelle de l'IRIS (42 % des ménages au recensement de 2012). Les ménages de couples sans enfant sont légèrement moins nombreux qu'à l'échelle de l'IRIS et de Nantes Métropole.

Les ménages monoparentaux sont en revanche nettement présents dans notre échantillon avec près de 30 % des ménages enquêtés. Cette surreprésentation par rapport à l'IRIS s'explique en partie par le choix de l'espace d'étude, la résidence de la Beaujoire étant uniquement du logement social. Cette catégorie de ménage est « *souvent moins aisée et donc à la fois plus souvent demandeur et bénéficiaire de logements sociaux* » (rapport 2014-2015).

39 % des ménages comptent un ou deux enfants au domicile et 12 % plus de trois enfants dans l'enquête.

Type de ménage	IRIS Halvêque-Beaujoire		Enquêtés	
	Effectif	%	Effectif	%
Ménage en 2012	2 244	100	51	100
Dont ménages 1 personne	944	42,1	16	31,4
Dont ménages avec famille	1 234	55,0	33	64,7
<i>Ménages En couple avec enfant(s)</i>	480	21,4	11	21,6
<i>Ménages En couple sans enfant</i>	407	18,1	7	13,7
<i>Ménages Seul(e) avec enfant(s)</i>	347	15,5	15	29,4
Autres (avec un ou vos parents, colocation...)			2	4,0

### Des enquêtés faiblement diplômés

À l'inverse des autres espaces, les enquêtés sont peu diplômés, seulement 24 % de l'échantillon ayant un niveau d'études supérieur au baccalauréat (plus de 50 % dans les autres espaces enquêtés). En conséquence, les diplômes professionnels courts (CAP-BEP) sont surreprésentés (22 %) de même que les personnes sans diplôme (14 %). Du côté des PCS, 50 % des enquêtés sont employés ou ouvriers ; les cadres et professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires sont des catégories sous-représentées en comparaison de l'IRIS. Les retraités représentent, quant à eux, 22 % de l'échantillon.

Formation	Effectif	%
Aucun diplôme	7	13,7
Certificat d'études primaire, Certificat de Formation Générale	7	13,7
BEPC, brevet des collèges	4	7,8
CAP-BEP	11	21,8
Baccalauréat (ou brevet de technicien, professionnel...)	6	11,8
Diplôme de 1 <sup>er</sup> cycle universitaire	5	9,8
Diplôme de 2 <sup>nd</sup> cycle universitaire	7	13,7
Non-réponses	4	7,8
Total	51	100

PCS*	Enquêtés		IRIS Beaujoire-Halvêque (2012)		Nantes Métropole (2012)	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Artisan, commerçant, CE	3	5,9	73	2,2	13 728	2,8
Cadre et profession intellectuelle supérieure	2	3,9	215	6,6	64 938	13,0
Profession intermédiaire	4	7,8	504	15,4	85 564	17,2
Employé	18	35,3	883	27,0	78 185	15,7
Ouvrier	8	15,7	748	22,9	49 878	10,0
Retraité	11	21,6	193	5,9	116 092	23,3
Autre inactif	5	9,8	658	20,1	88 957	17,9
Total	51	100	3 274	100	497 911	100

\* Les agriculteurs exploitants ne représentant que 0,1 % des habitants de Nantes Métropole en 2012 et 0 % de nos enquêtés, cette catégorie a été enlevée afin de faciliter la lecture.

Enfin, du côté des conditions de logement, l'ensemble des enquêtés habitent en appartement et sont tous locataires du bailleur social LNH. Cela va de pair avec la structure des logements de la Halvêque, en précisant toutefois que des logements d'une des bandes sont mis en vente en accession abordable.

L'espace de la Halvêque ayant été ajouté en 2015, il nous a semblé important de faire un point sur quelques éléments abordés, en 2014, sur les autres espaces : discrimination, espace de vie, sociabilité et relations sociales.

### Discrimination et insécurité sociale : un fort sentiment et peu de soutien déclaré

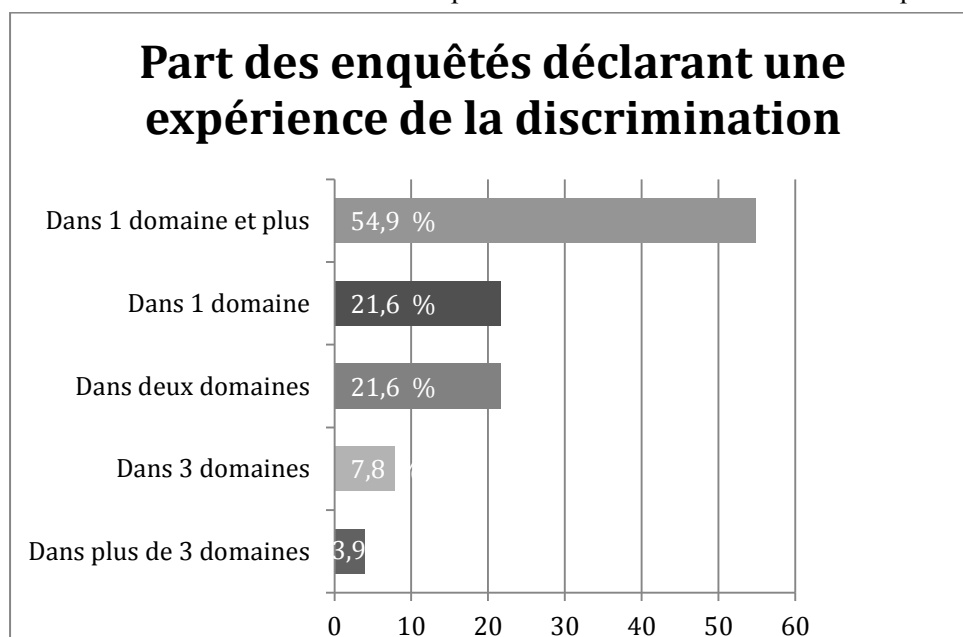
L'enquête à la Halvêque met en évidence un très fort ressenti de discrimination. En effet, plus de la moitié des enquêtés ont déclaré avoir fait l'expérience de la discrimination (55 % et aucune non-réponse à ces questions). Parmi les enquêtés, 28 % font état d'un ressenti de discrimination dans la vie quotidienne, 24 % au travail, 18 % dans l'accès à l'emploi ou à un logement, 14 % dans les administrations, 4 % dans les services bancaires et 2 % dans une autre situation (l'accès au diplôme en l'occurrence).

Part des enquêtés déclarant une expérience de la discrimination...	Oui	Non
...dans la vie quotidienne	27,5*	72,5
...dans le travail	23,5	76,5
...dans l'accès au logement	19,6	80,4
...dans l'accès à l'emploi	17,6	82,4
...dans les administrations	13,7	86,3
...dans l'accès aux services bancaires	3,9	96,1
...dans d'autres domaines	2,0	98,0
Total	15,4	84,6

\* 27,5 % des enquêtés de la Halvêque déclarent une expérience de la discrimination dans la vie quotidienne. Un individu peut déclarer plusieurs registres de discrimination. Pourcentages en ligne.



Parmi les enquêtés ayant déclaré une situation de discrimination (55 %), 22 % en ont fait l'expérience dans un seul domaine et le reste dans plusieurs domaines ciblés lors de l'enquête.



La couleur de peau est le premier facteur de discrimination invoqué (32 %), ce qui s'explique par la forte présence d'enquêtés étrangers ou d'origine étrangère. Viennent ensuite l'origine ou la nationalité (29 %), l'âge (18 %), la situation économique (18 %) et l'apparence physique (14 %).

Cependant, bien que ce sentiment de discrimination soit particulièrement fort chez les enquêtés, près des ¾ déclarent ne pas avoir été conseillés ou aidés (71 %). Seules 7 personnes ont fait des démarches auprès d'un commissariat, d'une association, d'un médecin... Il semble donc que ces situations désignées comme discriminantes par les enquêtés n'aient pas entraîné de démarches particulières.

Pour ceux qui ont été aidés (29 %), la nature du soutien est liée à la situation de discrimination évoquée. Il s'agit souvent d'un soutien non précisé (27 %), ou d'une autre aide plus particulière en lien avec la situation vécue (signalement à LNH, travail sur la colère avec un spécialiste, suivi d'un avocat, soutien administratif...).

Les services sociaux et assistantes sociales (30 %) sont les premières personnes citées comme soutien. On retrouve ensuite d'autres personnes telles qu'un avocat, des connaissances et amis, des associations, un vigile, un spécialiste... Les proches et la famille ne sont pas cités comme des soutiens dans le cadre de ces expériences de la discrimination. Les enquêtés semblent plutôt faire appel à des professionnels. Cela reste toutefois du déclaratif et il n'est pas impossible que le soutien familial ou amical soit présent mais non mis en évidence car plus « normal ».

On observe l'importance de la référence au centre médico-social et aux assistantes sociales sur le quartier parmi les enquêtés. En effet, sur les 26 personnes connaissant des lieux où on peut trouver de l'aide dans le quartier (52 %), ces deux éléments sont mentionnés à 10 reprises (39 %).

### **Espace de vie, sociabilité et relations sociales**

La moitié de la population de l'enquête (51 %) vit dans son quartier depuis moins de 10 ans, 1/5 depuis plus de 30 ans (20 %). Cette propension à la mobilité s'explique en partie par la structure du parc de logements à dominance d'appartements et de location sociale. On observe aussi que 70 % des ménages habitaient déjà sur Nantes précédemment dont 22 % à la Halvêque ou à proximité (Beaujoire) alors que certains enquêtés résidaient précédemment dans un quartier relativement proche en terme de structure sociale et du logement (Dervallières, quartier Nord, Lauriers...).

### **Sociabilité : la famille et les amis d'abord, les voisins et les commerçants ensuite**

Les interlocuteurs des enquêtés au cours de la semaine sont la famille (88 %), les amis (82 %), les voisins (73 %), les commerçants (61 %) et les collègues (49 %) ; ces derniers étant moins cités du fait de la part importante des retraités dans l'échantillon (22 %), du nombre d'inactifs ou chômeurs (28 %).

Les liens familiaux sont très marqués : 77 % des enquêtés ont de la famille dans la commune et 75 % rencontrent leur famille au moins une fois par mois ou plus fréquemment. La famille est donc très fréquentée à l'inverse des amis.

Plus de 70 % des enquêtés ont des amis dans la commune mais moins de la moitié des enquêtés (43 %) reçoivent leurs amis une fois par semaine ou une fois par mois. Les voisins viennent encore plus rarement au domicile, à peine ¼ des enquêtés recevant à leur domicile leur voisinage à des fréquences variables (d'une visite mensuelle à quotidienne).

Par ailleurs, 47 % des enquêtés ne reçoivent jamais ou rarement leurs voisins, 12 % ne reçoivent jamais leurs amis et 2 % ne rencontrent jamais leur famille.

Pour autant, le lien aux voisins n'est pas indifférent. Ainsi, 63 % des enquêtés déclarent que les voisins se rendent des services dans leur immeuble. Il s'agit régulièrement de petits dépannages, de coups de main, d'entraide, d'aide pour les courses ou la préparation de repas, d'entraide autour des enfants, de prêt ou d'aide autour de la voiture ou de bricolage.

### **Le rapport au quartier**

Les habitants apprécient de vivre dans leur quartier et retiennent des termes favorables au quartier. On relève cependant quelques jugements plus négatifs. Ainsi, près de la moitié des enquêtés (49 %) présentent leur quartier comme plutôt sale. Par ailleurs, le quartier est très bien connecté, 96 % des enquêtés déclarant qu'il est bien desservi par les transports ce qui joue sans doute sur la notion de centralité, la moitié des enquêtés (51 %) définissant leur quartier comme central. Pour autant, les questions de la sécurité et de la centralité apparaissent moins tranchées parmi les enquêtés de la Halvêque.

#### *La qualification du quartier de la Halvêque*

Qualificatifs	Nb	Qualificatifs	Nb
Bien desservi par les transports	49*	À l'écart	21
Aéré	40	Insécure	20
Agréable	37	Propre	19
Animé	36	Anonyme	18
Résidentiel	33	Bruyant	17
Bien équipé	33	Avec peu d'équipements	16
Convivial	31	Commerçant	12
Sécuré	29	Triste	12
Calme	28	Mort	12
Central	26	Dense	10
Sale	25	Mal desservi par les transports	1

*\* Bien desservi par les transports a été cité 49 fois pour qualifier leur quartier par les enquêtés de la Halvêque.*

Le quartier est plutôt bien noté puisque 83 % des enquêtés classent leur quartier comme endroit pour vivre entre 5 et 10 et 47 % sur les notes de 7 et 8.

Les personnes présentes depuis longtemps (30 ans) dans le quartier sont celles qui déclarent connaître plus de 10 personnes tandis que les enquêtés récemment installés connaissent souvent moins de 5 personnes.

*Le nombre de connaissances dans le quartier selon la durée d'habitat dans le quartier (%)*

Durée de résidence dans le quartier	Moins de 5 personnes	5 à 10 personnes	Plus de 10 personnes	Total
	%	%	%	N
Moins de 10 ans	47,4*	31,6	21,1	19
De 10 à 20 ans	25,0	37,5	37,5	8
De 20 à 30 ans	40,0	20,0	40,0	5
30 ans et plus	20,0	20,0	60,0	10
Total	35,7	28,6	35,7	42

$p = 51,9 \%$  ;  $\chi^2 = 5,19$  ;  $ddl = 6$  (NS). La relation n'est pas significative.

\* 47,4 % des enquêtés de la Halvêque résidant depuis moins de 10 ans dans le quartier connaissent moins de 5 personnes dans celui-ci. Pourcentages en ligne.

62 % des habitants de la Halvêque déclarent se rendre des services entre voisins, soit une proportion plus importante que dans les IRIS du péricentre nantais, des centres-bourgs (La Chapelle et Vertou) ou encore de La Harlière (50 %). Cela n'atteint cependant pas les 93 % entre voisins du Corbusier.

Le rapport au voisinage est complexe même si le quartier apparaît très identifié pour les enquêtés. Ainsi, 88 % des enquêtés mobilisent le terme Halvêque, les autres références étant celles de la Beaujoire (il s'agit de la résidence de la Beaujoire) ou de la rue de l'enquêté, en particulier Léon Serpollet.

Les  $\frac{3}{4}$  des enquêtés pensent qu'il existe des lieux de convivialité dans le quartier et plus de la moitié (52 %) connaissent des lieux où on peut trouver de l'aide. Parmi les lieux décrits, on retrouve principalement mention du centre social et des assistantes sociales, du commissariat (19 %), de la CAF (12 %), de Récup'Halvêque (19 %), de l'agence LNH (12 %) ou encore de la maison de quartier (12 %).

84 % des enquêtés connaissent du monde dans le quartier et  $\frac{1}{3}$  énoncent connaître plus de 10 personnes. Ces connaissances sont surtout des personnes du voisinage (93 %) ou connues par l'école (26 %), au cours d'une promenade (26 %) ou d'une autre manière (23 %) comme dans les transports, par le travail et les collègues, la famille ou les commerces. De même, 80 % des enquêtés disent avoir de bonnes ou très bonnes relations avec le voisinage et 63 % des enquêtés se rendent des services à cette échelle.

Cependant, plus d' $\frac{1}{4}$  des enquêtés ne pourraient demander de l'aide à aucune personne dans le quartier et 58 % à 2 personnes ou plus.

Le quartier semble révéler une double dynamique avec des individus relativement isolés, connaissant peu de monde, et d'autres enquêtés plus enracinés ayant développé une vie sociale dans le quartier, auquel ils affirment un attachement.

### **L'appartenance associative**

75 % des enquêtés ne sont adhérents d'aucune association, un peu moins d' $\frac{1}{5}$  (18 %) adhèrent à une association et le reste à deux associations ou plus (8 %). Comparativement à l'ensemble de l'enquête, le taux d'adhésion est moindre dans cet espace (un enquêté sur 3, contre 1 sur 2 pour les autres quartiers en moyenne).

Parmi ceux qui adhèrent à une association, 92 % s'engagent bénévolement et 31 % ont des fonctions de responsabilité dans le groupe.

Type d'engagement associatif	N	%
Un soutien financier	3	23,1
Un engagement bénévole	12	92,3
La prise de responsabilité dans le groupe	4	30,8
Total	13	100

## Une pratique religieuse

Deux tiers des enquêtés (67 %) ont une pratique religieuse régulière, occasionnelle, ou un sentiment d'appartenance et 28 % déclarent avoir une pratique religieuse régulière. À la Halvêque, cette pratique religieuse régulière concerne tous les âges. Si la religion catholique (58 %) et ou chrétienne (3 %) est dominante chez les enquêtés, comme dans l'ensemble de l'enquête, la proportion de l'échantillon déclarant une appartenance à la religion musulmane y est supérieure (27 % contre 9,2 % pour l'ensemble de l'enquête).

**Sur le quartier de la Halvêque, deux points peuvent attirer l'attention des décideurs politiques :**

**1/L'exposition aux phénomènes de discrimination et la faiblesse des soutiens trouvés par les enquêtés d'après leur ressenti. Une enquête pourrait être menée pour mieux appréhender les ressorts de l'expérience subjective de la discrimination et des freins aux solidarités dans ce domaine.**

**2/Un travail à mener autour de l'accueil des nouveaux arrivants dans le quartier.**

### **1.3. L'enquête jeunes 2015**

L'enquête sur les pratiques de solidarité des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant dans une des communes de Nantes Métropole a ramené 326 questionnaires sur les 300 escomptés au départ. Cette population est essentiellement nantaise (71 %) pour des raisons qui tiennent au mode d'administration du questionnaire par les étudiants enquêteurs. Ces derniers ont en effet sélectionné des enquêtés vivant à proximité de leur lieu de vie (8 % des enquêtés ont été démarchés par le porte-à-porte) et/ou qui appartiennent à leur réseau de relations (76 % de l'échantillon).

Ce type de recrutement a produit deux effets sur la population enquêtée. Le premier tient à son niveau de diplôme relativement élevé par rapport à la moyenne nantaise. Seulement 12 % des jeunes enquêtés dans le cadre de cette étude ont un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat, contre 40 % pour la population nantaise. Cette dernière englobe, il est vrai, des personnes âgées de plus de 30 ans susceptibles d'avoir des niveaux de diplôme moindres.

L'homosociabilité entre enquêteurs et enquêtés a donc produit un effet de resserrement des niveaux de diplôme vers le centre de l'échelle. Ainsi, 75 % des enquêtés ont un diplôme de baccalauréat ou de l'enseignement supérieur court. Or cette configuration a produit un deuxième effet sur la distribution des professions des jeunes actifs interrogés qu'on retrouve concentrés dans ce qu'on a coutume d'appeler les « petites classes moyennes ». 46 % d'entre eux occupent une profession d'employé-e et 21 % une profession intermédiaire. Par comparaison, les employés représentent 25 % des actifs nantais occupés âgés de 15 à 64 ans en 2012 tandis que les professions intermédiaires occupent la première place de la structure sociale nantaise avec 29 % des actifs ayant un emploi. La surreprésentation des employés dans la population enquêtée peut être mise en relation avec les difficultés d'insertion que connaissent les jeunes sur le marché de l'emploi et avec le fait qu'ils commencent souvent au bas de la hiérarchie professionnelle.

Ainsi, au regard des deux grandes variables que sont le diplôme et la profession exercée, on observe que l'échantillon enquêté est relativement homogène. Nous avons affaire à un type moyen. Or l'absence de diversité socioculturelle peut bien évidemment avoir des répercussions sur les pratiques de solidarités informelles dont on risque de recueillir des formes en rapport avec ce type moyen.

Comparaison des niveaux de diplômes de la population des jeunes enquêtés et de la population nantaise âgée de 15 ans ou plus

Diplôme	Enquête jeunes 2016		Population nantaise 2012*
	Effectif	%	%
Diplôme inférieur au baccalauréat	40	12	40
Baccalauréat	132	41	17
Diplômes équiv. au 1er cycle univ.	112	34	16
Diplômes équiv. au 2nd cycle univ. et plus	40	12	26
Total	326	100**	100

\* Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2012, Insee, RP 2012.

\*\* La somme des pourcentages n'est pas égale à 100 du fait des NR et des arrondis pratiqués.

Les variables du sexe et du statut des jeunes ont été contrôlées pour pouvoir comparer des groupes suffisamment constitués. Ainsi, l'échantillon compte environ autant de femmes (46 %) que d'hommes (54 %) et les trois statuts principaux retenus à l'origine de l'étude sont représentés à parts égales. Au moment de l'analyse, cette population de jeunes comptabilise 36 % d'étudiants, 33 % d'actifs et 31 % de chômeurs.

Enfin, bien qu'elle n'ait fait l'objet d'aucun contrôle particulier, la structure par âge de cette population révèle une répartition relativement normale autour de la moyenne d'âge qui s'élève à 23,3 ans. Trois classes peuvent être identifiées. Les 18-21 ans et les 22-25 ans représentent chacune 37 % de l'échantillon. Les 26-30 ans complètent le tableau avec 26 % des effectifs.

#### 1.4. Aide reçue et aide fournie : logiques spatiales et sociales

L'inventaire des différents types d'aide mené en 2014 a été reconduit en 2015 mais recentré autour de quelques propositions majeures, la longueur du tableau ayant été pointé par les enquêtés. On observe à nouveau, en 2015, que les individus sont plus enclins à déclarer aider les autres qu'à déclarer recevoir des aides de la part des autres. Ainsi, près d'un enquêté sur deux déclare avoir fourni une aide à quelqu'un au cours de la dernière année (48 %). À l'inverse, ils ne sont que 1/3 à avoir reçu une aide de la part d'autrui (31 %).

#### Des solidarités principalement familiales et amicales

Les solidarités informelles se développent principalement dans le cadre familial (37 % des aides reçues et 35 % des aides fournies) et amical (31 % des aides reçues et 27 % des aides fournies). Vient ensuite le voisinage : 16 % des aides reçues et 22 % des aides fournies.

Aide reçue au cours de la dernière année...	Oui		Non		Total
	N	%	N	%	N
Une aide alimentaire	95*	40,9	137	59,1	232
Une aide pour se faire véhiculer	93	39,7	141	60,3	234
De l'aide informatique ou électronique	89	38,5	142	61,5	231
Un conseil	77	32,9	157	67,1	234
Une aide pour réaliser des travaux d'entretien du logement	64	27,4	170	72,6	234
Une autre aide	48	20,7	184	79,3	232
Aide pour faire garder les enfants	39	16,7	195	83,3	234
Total	505	31,0	1 126	69,0	1 631

$p = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 61,12$  ;  $ddl = 6$  (TS). La relation est très significative.

\* 95 enquêtés ont reçu une aide alimentaire (préparation de plat ou don de nourriture) au cours de la dernière année. Pourcentages en ligne.

Aide fournie au cours de la dernière année...	Oui		Non		Total
	N	%	N	%	N
A gardé des enfants	<b>143*</b>	<b>61,1</b>	<b>91</b>	<b>38,9</b>	234
A donné un conseil	131	56,0	103	44,0	234
A véhiculé quelqu'un	125	53,4	109	46,6	234
A aidé pour des questions administratives	122	52,4	111	47,6	233
Aide alimentaire	117	50,0	117	50,0	234
A aidé pour faire les courses	99	42,9	132	57,1	231
A fourni une autre aide	97	41,6	136	58,4	233
A ramené des enfants d'une activité	<b>61</b>	<b>26,1</b>	<b>173</b>	<b>73,9</b>	234
Total	895	47,9	972	52,1	1 867

$p = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 78,33$  ;  $ddl = 7$  (TS). La relation est très significative.

\* 143 enquêtés ont gardé les enfants de quelqu'un au cours de la dernière année. Pourcentages en ligne.

Le ratio d'aide par enquêté progresse en ce qui concerne les aides fournies passant de 2,4 aides/enquêté à 3,4 aides/enquêté. Ce ratio demeure stable en ce qui concerne l'aide reçue autour de 2.

Les solidarités informelles les plus courantes concernent la garde des enfants (61 % des aides fournies). Il s'agit principalement d'enfants de la famille (54 %) ou d'amis (25 %), moins souvent ceux de voisins (18 %). Cette aide mobilise davantage les femmes (64 %). On retrouve ensuite les conseils (56 %) principalement donnés à des amis (33 %) ou des membres de la famille (28 %). Ces échanges de conseils (33 % d'aides reçues) mobilisent aussi d'autres personnes et notamment les institutions dans le cadre des conseils reçus.

Suivent l'aide pour se faire conduire ou véhiculer quelqu'un qui concerne les amis (31 %), les membres de la famille (29 %), les voisins (28 %) mais aussi les collègues de travail. Dans ce cadre, l'enquêté est à la fois receveur (11 %) et donneur (9 %). Ces surreprésentations (relations significatives) mettent en évidence une pratique du covoiturage entre collègues. Plus d'un enquêté sur deux (52 %) a aidé quelqu'un pour une question administrative, notamment des membres de la famille (42 %), des amis (25 %) mais aussi d'autres personnes (16 %). Enfin, 50 % des individus ont donné de la nourriture ou préparé des plats pour autrui ; principalement pour/à un membre de la famille (33 %), cette pratique mobilisant surtout les femmes (55 %).

Parmi les autres aides exprimées librement par les enquêtés, on retrouve des pratiques déjà citées dans l'enquête 2014-2015 : des aides pour réaliser des travaux d'entretien du logement telles que l'aide pour de la décoration, réaliser une installation électrique, peinture chez un ami ; l'accompagnement à une visite médicale : aide pour se faire véhiculer ; mais également des pratiques liées à l'aspect psychologique, les visites et présence (soutien moral, présence d'amis, écoute...), des aides financières, de garde d'animaux ou d'enfants, d'aide autour du véhicule (prêt, dépannage...), du bricolage et de l'entretien de la maison ou du jardin et enfin l'aide au déménagement. On distingue des pratiques plus spécifiques comme l'aide au travail scolaire, l'aide ménagère, l'entraide autour d'un enfant handicapé, l'offre d'une table, du tutorat informatique... On retrouve aussi des aides difficiles à classer car peu précises (aide à la voisine...).

Aide reçue de qui...	Membre de la famille	Ami(e)	Voisin(e)	Autre connaissance	Collègue de travail	Total
	%	%	%	%	%	N
Pour la garde des enfants	51,7*	25,9	19,0	1,7	1,7	58
Pour être véhiculé(e)	34,1	31,7	14,6	8,9	10,6	123
Pour des travaux d'entretien de la maison	38,3	38,3	12,3	8,6	2,5	81
Pour une aide informatique/électronique	42,2	30,4	9,8	9,8	7,8	102
Pour une aide alimentaire	42,0	24,4	28,6	2,5	2,5	119
Pour un conseil	21,2	35,6	12,5	23,1	7,7	104
Pour une autre aide	30,8	34,6	17,3	15,4	1,9	52
Total	36,6	31,3	16,4	10,0	5,6	639

$p = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 76,59$  ;  $ddl = 24$  (TS). La relation est très significative.

\* 51,7 % des enquêtés ont été aidés par un membre de la famille pour la garde de leurs enfants. Pourcentages en ligne.

Aide fournie à qui...	Membre de la famille	Ami(e)	Voisin(e)	Autres connaissances	Collègue de travail	Total
	%	%	%	%	%	N
Pour la garde d'enfants	53,7*	25,0	18,3	2,4	0,6	164
Pour ramener des enfants d'une activité	25,0	37,5	21,9	15,6	0,0	64
Pour véhiculer quelqu'un	29,1	30,5	27,8	4,0	8,6	151
Pour faire des courses	39,3	19,6	34,6	5,6	0,9	107
Pour une aide administrative	41,5	25,2	14,1	17,8	1,5	135
Pour une aide alimentaire	32,7	25,0	24,4	16,0	1,9	156
Pour un conseil	27,6	32,8	16,7	16,7	6,3	174
Pour une autre aide	24,8	25,7	21,1	24,8	3,7	109
Total	35,1	27,4	21,9	12,4	3,3	1 060

$p = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 128,51$  ;  $ddl = 28$  (TS). La relation est très significative.

\* 53,7 % des enquêtés ont gardé les enfants d'un membre de la famille. Pourcentages en ligne.

## Aides reçues, aides données : une dimension de proximité et des différences entre les espaces

Qu'il s'agisse d'une aide reçue ou fournie, la proximité joue un rôle majeur : 77 % des aides reçues et 79 % des aides fournies par les enquêtés l'ont été à l'échelle de l'immeuble, du quartier, de la ville ou de l'agglomération. Le cercle d'action des solidarités de nos enquêtés est donc réduit et proche. Cette dimension de proximité s'affirme notamment dans l'aide fournie aux courses, 32 % des enquêtés ayant réalisé cette action pour quelqu'un du quartier. La surreprésentation des échelles du département et d'une autre région dans la garde d'enfant (9 % et 17 %) s'explique par la structure familiale (garde pendant les vacances...).

En %

Aide reçue de quelqu'un résidant dans mon...	Immeuble	Quartier	Ville	Agglo.	Départ.	Région	Autre région	Autre pays
Pour la garde d'enfant	13,1*	24,6	18,0	16,4	6,6	8,2	11,5	1,6
Pour être véhiculé	16,9	26,3	22,0	23,7	4,2	5,1	1,7	0,0
Pour des travaux d'entretien (maison)	9,9	18,5	28,4	22,2	9,9	4,9	6,2	0,0
Pour une aide informatique	16,0	11,0	19,0	25,0	7,0	9,0	12,0	1,0
Pour une aide alimentaire	21,2	24,6	12,7	15,3	8,5	10,2	6,8	0,8
Pour un conseil	11,2	14,3	30,6	23,5	2,0	9,2	9,2	0,0
Pour une autre aide	7,8	23,5	19,6	11,8	13,7	9,8	11,8	2,0
Total	14,7	20,3	21,4	20,4	6,9	8,0	7,8	0,6

$p = 2,1\%$  ;  $\chi^2 = 62,71$  ;  $ddl = 42$  (S). La relation est significative.

\* 13,1 % des enquêtés ont reçu une aide de quelqu'un résidant au sein de leur immeuble pour la garde de leurs enfants. Pourcentages en ligne.

En %

Aide fournie de quelqu'un résidant dans mon...	Immeuble	Quartier	Ville	Agglo.	Départ.	Région	Autre région	Autre pays
Pour la garde d'enfant	12,8*	18,3	17,2	19,4	9,4	3,9	17,2	1,7
Pour ramener des enfants (activité)	10,4	28,4	28,4	22,4	3,0	4,5	1,5	1,5
Pour véhiculer quelqu'un	16,7	27,8	21,5	22,2	2,8	4,9	4,2	0,0
Pour faire des courses	20,4	31,5	19,4	13,9	3,7	3,7	7,4	0,0
Pour une aide administrative	10,2	19,7	22,6	21,2	3,6	10,2	10,9	1,5
Pour une aide alimentaire	17,6	21,6	24,8	19,6	3,9	5,2	6,5	0,7
Pour un conseil	15,1	12,6	24,5	25,8	4,4	6,9	9,4	1,3
Pour une autre aide	13,4	20,5	17,0	22,3	2,7	7,1	9,8	7,1
Total	14,7	21,6	21,6	20,9	4,5	5,8	9,2	1,6

$p = < 0,1\%$  ;  $\chi^2 = 103,24$  ;  $ddl = 49$  (TS). La relation est très significative.

\* 12,8 % des enquêtés ont gardé les enfants de quelqu'un résidant dans leur immeuble. Pourcentages en ligne.

On observe des différences selon les espaces. Ainsi, si l'échelle de l'immeuble est surreprésentée dans les grands ensembles (31 %) et l'espace du péricentre (13 %), celle de l'agglomération est très représentative des aides fournies dans l'espace pavillonnaire (31 %) et des petites communes (36 %). Le type d'habitat joue sans doute un rôle majeur.



En %

Aides fournies où...	Immeuble	Quartier	Ville	Agglo.	Départ.	Région	Autre région	Autre pays
Petites communes	2,7*	23,2	10,7	35,7	3,6	12,5	11,6	0,0
Centre-bourg	9,2	19,2	20,8	20,0	3,3	10,0	15,0	2,5
Grands ensembles	30,6	22,0	24,9	13,0	3,2	1,7	2,3	2,3
Pavillonnaire	1,8	23,3	17,1	31,1	8,9	4,7	11,7	1,2
Péricentre	13,3	19,6	27,6	14,7	2,7	8,0	12,4	1,3
Total	14,7	21,6	21,6	20,9	4,5	5,8	9,2	1,6

\* 2,7 % des enquêtés des petites communes ont fourni une aide à quelqu'un résidant au sein de son immeuble au cours de la dernière année. Pourcentages en ligne.

En %

Aides reçues où...	Immeuble	Quartier	Ville	Agglo.	Départ.	Région	Autre région	Autre pays
Petites communes	8,6*	27,6	6,9	43,1	3,4	6,9	3,4	0,0
Centre-bourg	1,4	23,2	26,1	21,7	17,4	5,8	4,3	0,0
Grands ensembles	28,7	15,2	23,9	16,1	7,0	5,2	3,5	0,4
Pavillonnaire	3,6	27,3	23,7	14,4	5,8	15,8	8,6	0,7
Péricentre	11,5	16,8	18,3	23,7	3,8	6,1	18,3	1,5
Total	14,7	20,3	21,4	20,4	6,9	8,0	7,8	0,6

\* 8,6 % des enquêtés des petites communes ont reçu une aide de quelqu'un résidant au sein de son immeuble au cours de la dernière année. Pourcentages en ligne.

Au regard de ces types d'espaces, les destinataires et fournisseurs de l'aide varient également. Les pratiques de solidarité ne se développent pas en direction des mêmes catégories de personnes selon les types d'espaces. On remarque notamment que le voisinage prend une importance supplémentaire dans l'espace des grands ensembles.

Cependant, les relations entre les pratiques de solidarités et le type d'espace sont peu significatives. La variable de l'espace n'influe pas les types d'aides mis à part pour l'accompagnement en véhicule. La proximité des réseaux de transports en commun explique sans doute que peu d'enquêtés des grands ensembles aient véhiculé quelqu'un au cours de la dernière année.

#### Aide fournie pour véhiculer quelqu'un

Aide fournie au cours de la dernière année...	Oui		Non		Total
	N	%	N	%	N
Petites communes	17*	68,0	8	32,0	25
Centre-bourg	15	57,7	11	42,3	26
Grands Ensembles	32	39,0	50	61,0	82
Pavillonnaire	30	53,6	26	46,4	56
Péricentre	31	68,9	14	31,1	45
Total	125	53,4	109	46,6	234

$p = 0,9\%$  ;  $\chi^2 = 13,48$  ;  $ddl = 4$  (TS). La relation est très significative.

\* 17 enquêtés des petites communes ont véhiculé quelqu'un au cours de la dernière année. Pourcentages en ligne.

## Des solidarités peu régulières

Les pratiques solidaires des enquêtés ne sont pas très régulières. Plus d'un enquêté sur deux (5 %) a fourni une aide plusieurs fois par an et 5 % ont été receveur sur cette même fréquence.

Cet exercice de re-mémorisation est complexe et il est peut-être difficile de définir précisément la régularité de ces pratiques sans la mise en pratique d'un carnet de bord précis.

Fréquence des aides fournies, au moins une fois par...	Semaine	Mois	Plusieurs fois par an	An	Total
	%	%	%	%	N
Aide pour garder des enfants	14,1*	22,4	51,9	11,5	156
Aide pour ramener des enfants (activité)	17,5	22,2	39,7	<b>20,6</b>	63
Aide pour véhiculer quelqu'un	11,2	24,6	54,5	9,7	134
Aide pour les courses	6,9	28,4	54,9	9,8	102
Aide administrative	8,9	<b>11,4</b>	65,0	14,6	123
Aide alimentaire	11,9	23,8	61,9	<b>2,4</b>	126
Don de conseil	16,5	18,7	56,1	8,6	139
Autre aide fournie	16,8	18,8	49,5	14,9	101
<b>Total</b>	<b>12,8</b>	<b>21,2</b>	<b>55,2</b>	<b>10,8</b>	<b>944</b>

$p = 0,3 \%$  ;  $\chi^2 = 43,65$  ;  $ddl = 21$  (TS). La relation est très significative.

\* 14,1 % des enquêtés ont gardé des enfants au moins une fois par semaine au cours de la dernière année. Pourcentages en ligne.

Fréquence des aides reçues, au moins une fois par...	Semaine	Mois	Plusieurs fois par an	An	Total
	%	%	%	%	N
Aide pour la garde des enfants	15,6*	22,2	51,1	11,1	45
Se faire véhiculer	20,6	21,6	48,5	9,3	97
Aide pour l'entretien de la maison	10,1	1,4	46,4	42,0	69
Aide informatique	6,7	15,6	60,0	17,8	90
Aide alimentaire	14,0	25,0	50,0	11,0	100
Un conseil	10,1	25,3	49,4	15,2	79
Autre aide reçue	20,0	10,0	36,0	34,0	50
<b>Total</b>	<b>13,6</b>	<b>18,1</b>	<b>49,6</b>	<b>18,7</b>	<b>530</b>

$p = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 68,47$  ;  $ddl = 18$  (TS). La relation est très significative.

\* 15,6 % des enquêtés ont fait garder leurs enfants au moins une fois par semaine au cours de la dernière année. Pourcentages en ligne.

## La solidarité informelle au croisement des déterminants sociaux

Le croisement de ces pratiques de solidarité avec le sexe de l'enquêté illustre une certaine division des activités entre hommes et femmes. Peu visibles au regard de l'aide reçue, ces différences sont plus nettes dans l'aide fournie. Ainsi, l'entraide autour des enfants concerne principalement les femmes : 64 % des femmes ont gardé des enfants au cours de la dernière année et 29 % ont ramené des enfants d'une activité. De même, l'aide alimentaire (faire des courses pour quelqu'un, préparer des plats ou donner de la nourriture) est une activité essentiellement féminine, 46 % des femmes ayant fait des courses pour quelqu'un et plus d'une femme sur deux (55 %) ayant préparé des plats ou donné de la nourriture à quelqu'un au cours de la dernière année.

*La garde des enfants selon le sexe de l'enquêté(e) (%)*

Au cours de la dernière année...	Oui	Non	Total (N)
Homme	56,1*	43,9	82
Femme	63,8	36,2	152
Total	61,1	38,9	234

$p = 24,8 \%$  ;  $\chi^2 = 1,34$  ;  $ddl = 1$  (NS). La relation n'est pas significative.

\* 56,1 % des hommes ont gardé des enfants au cours de la dernière année. Pourcentages en ligne.

*L'aide à la préparation de plats ou don de nourriture selon le sexe de l'enquêté(e) (%)*

Au cours de la dernière année...	Oui	Non	Total (N)
Homme	40,2*	59,8	82
Femme	55,3	44,7	152
Total	50,0	50,0	234

$p = 2,8 \%$  ;  $\chi^2 = 4,81$  ;  $ddl = 1$  (S). La relation est significative.

\* 40,2 % des hommes ont préparé des plats ou donné de la nourriture à quelqu'un au cours de la dernière année. Pourcentages en ligne.

Aide fournie selon le sexe		Homme	Femme
		%	%
A gardé les enfants de quelqu'un	Oui	56,1	63,8*
	Non	43,9	36,2
À ramener les enfants de quelqu'un	Oui	20,7	28,9
	Non	79,3	71,1
A véhiculé quelqu'un	Oui	58,5	50,7
	Non	41,5	49,3
À fait les courses pour quelqu'un	Oui	36,3	46,4
	Non	63,8	53,6
A aidé pour des questions administratives	Oui	56,8	50,0
	Non	43,2	50,0
A préparé des plats ou donné de la nourriture	Oui	40,2	55,3
	Non	59,8	44,7
A donné un conseil	Oui	63,4	52,0
	Non	36,6	48,0
A donné une autre aide	Oui	45,1	39,7
	Non	54,9	60,3

\* 63,8 % des femmes ont gardé les enfants de quelqu'un au cours de la dernière année et 36,2 % n'en ont pas gardé. Pourcentages en colonne.

## Les aides en fonction du diplôme

La relation au diplôme est particulièrement remarquée quant à la garde des enfants : plus d'un tiers des diplômés du 2<sup>nd</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire ont reçu une aide pour la garde de leurs enfants. Comme en 2014, il convient de rappeler que la sous-représentation des diplômés en deçà du baccalauréat est aussi liée à l'âge des individus.

*Garde des enfants selon le diplôme de l'enquêté(e) (%)*

Aide reçue au cours de la dernière année...	Oui	Non	Total (N)
Aucun diplôme	7,7*	92,3	13
En deçà du Baccalauréat	4,8	95,2	63
Baccalauréat ou équivalent	14,3	85,7	35
Diplômes de 1er cycle univ ou équivalent	16,9	83,1	65
Diplômes de 2nd ou 3e cycle univ ou équivalent	36,7	63,3	49
Total	16,9	83,1	225

$P = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 21,30$  ;  $ddl = 4$  (TS). La relation est très significative.

\* 7,7 % des non diplômés ont fait garder leurs enfants. Pourcentages en ligne.

D'autre part, le croisement entre le diplôme et les différentes formes de solidarité fait apparaître une relation significative entre le conseil donné et le niveau de diplôme. Ainsi, les enquêtés les plus diplômés (1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle) sont surreprésentés dans le don de conseils au cours de la dernière année. Plus de  $\frac{3}{4}$  des enquêtés titulaires d'un diplôme du 2<sup>nd</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle ont prodigué un conseil (78 %).

*Les conseils donnés selon le diplôme de l'enquêté(e) (%)*

Aide fournie au cours de la dernière année...	Oui	Non	Total (N)
Aucun diplôme	30,8*	69,2	13
En deçà du Baccalauréat	38,1	61,9	63
Baccalauréat ou équivalent	48,6	51,4	35
Diplômes de 1er cycle universitaire ou équivalent	64,6	35,4	65
Diplômes de 2nd ou 3e cycle universitaire ou équivalent	77,6	22,4	49
Total	55,6	44,4	225

$p = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 23,47$  ;  $ddl = 4$  (TS). La relation est très significative.

\* 30,8 % des enquêtés sans aucun diplôme ont donné un conseil à quelqu'un au cours de la dernière année. Pourcentage en ligne.

## Les solidarités et l'âge

La réduction des propositions ne permet pas de dégager comme en 2014 des corrélations très significatives entre la variable de l'âge et les différents types d'aides donnée et reçue. On peut toutefois noter certains éléments.

Les jeunes de moins de 30 ans se trouvent plus souvent en position de receveurs que de donneurs, notamment lorsqu'il s'agit de se faire véhiculer (71 %) ou de recevoir une aide alimentaire (58 %). L'enquête auprès des jeunes adultes nuance ces résultats (voir ci-dessous). Il s'agit principalement d'une aide familiale dans le cadre de l'aide alimentaire (69 %), d'une aide amicale quand il s'agit de se faire véhiculer (44 %).

Les jeunes donnent également de l'aide en retour : près d'un enquêté sur deux (47 %) ayant fourni une aide à autrui. Il s'agit principalement d'une aide alimentaire ou d'un conseil donné et notamment en direction des amis.

Dans les classes d'âge intermédiaires (30-44 ans), les enquêtés fournissent davantage d'aide (49 %),

principalement en direction des amis (36 %) et de la famille (25 %). Les 2/3 des enquêtés fournissent des gardes d'enfants, des services rendus plutôt à des amis (48 %). De même, près d'un enquêté sur deux (50 %) fait garder ses enfants, des services rendus notamment par la famille (52 %). La garde des enfants voit se mettre en place un système d'entraide où les enquêtés sont donneurs ou receveurs de l'aide. Ces enquêtés fournissent aussi des conseils (65 %) et sont également receveurs (46 %) dans un système d'échanges avec les amis. Enfin, plus d'un enquêté sur deux a fourni une aide administrative (56 %), en direction notamment d'un membre de la famille (39 %).

Enfin, les personnes âgées de 65 ans ou plus fournissent davantage d'aide (43 %) qu'elles n'en reçoivent (26 %). Près des ¾ des enquêtés de 65 ans ou plus, ont reçu une aide sur des questions informatiques (44 %). Le manque de pratiques numériques des aînés explique ce chiffre, les ¾ des enquêtés étant aidé par un membre de la famille (45 %) et notamment par leurs enfants et petits-enfants. Ces enquêtés se caractérisent également par l'aide qu'ils reçoivent pour être véhiculés : 40 % des enquêtés ayant été véhiculés par quelqu'un au cours de la dernière année notamment dans le cercle familial (39 %) et amical (27 %). En parallèle, 61 % des 65 ans et plus ont véhiculé quelqu'un. Enfin, si l'aide reçue pour la garde d'enfants ne concerne pas cette classe d'âge, la garde d'enfants (61 %) et notamment celle des petits-enfants est importante et régulière ; 47 % des enquêtés de 65 ans et plus gardant des enfants au moins une fois par semaine ou une fois par mois.

Les pratiques solidaires dirigées vers les amis, collègues et voisins sont « *le fait d'une population en moyenne moins âgée que celle qui donne son temps à la famille* » (PROUTEAU, WOLFF, 2003<sup>2</sup>). Cela peut globalement être appliqué dans le cadre de notre enquête avec une relation entre la variable âge et les destinataires des pratiques d'aides fournies significative.

*La garde des enfants selon l'âge des enquêtés (%)*

Aide fournie au cours de la dernière année	Membre de la famille	Ami(e)	Voisin(e)	Autre	Total
	%	%	%	%	N
65 ans et plus	<b>81,1*</b>	<b>5,4</b>	10,8	2,7	37
55-64 ans	74,5	12,8	10,6	2,1	47
45-54 ans	30,4	39,1	21,7	8,7	23
30-44 ans	<b>23,8</b>	<b>47,6</b>	28,6	0,0	42
18-29 ans	40,0	26,7	26,7	6,7	15
Total	53,7	25,0	18,3	3,0	164

$p = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 47,99$  ;  $ddl = 12$  (TS). La relation est très significative.

\* 81,1 % des 65 ans et plus ont gardé les enfants d'un membre de la famille au cours de la dernière année. Pourcentages en ligne.

## Les solidarités et les PCS

L'influence du statut et de la PCS n'apparaît pas comme déterminante dans les pratiques solidaires des enquêtés en 2015.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans l'aide à la garde d'enfants.

## Les solidarités selon la structure du ménage et les situations familiales

L'analyse des pratiques de solidarité informelle au sein des ménages ne montre pas en 2015 de différences selon la composition de ceux-ci. Toutefois, si l'on se réfère à l'une des conclusions de l'analyse de l'enquête Emploi du temps 1998-1999 de l'INSEE auprès de 8 186 ménages, les

<sup>2</sup> PROUTEAU L., WOLFF F.C., 2003. Les services informels entre ménages : une dimension méconnue du bénévolat, Economie et Statistique n°368

personnes mariées semblent plus engagées dans des pratiques solidaires en direction des membres de la famille que les célibataires qui sont « *plus enclines à aider les amis* » (PROUTEAU, WOLFF, 2003). Si l'aide reçue pour faire garder ses enfants ne concerne que les individus avec enfants et notamment les couples avec enfants, près des ¾ (43 %) ayant reçu une aide pour la garde de leurs enfants, ils sont également plus concernés par l'aide fournie aux autres pour la garde des enfants.

### Les jeunes : aides données, aides reçues, la circulation des mêmes (enquête 18-30 ans)

Tout comme leurs aînés lors de l'enquête réalisée en 2014-2015, les jeunes adultes enquêtés déclarent environ deux fois plus d'aides données que d'aides reçues.

*Aides reçues au cours des 12 derniers mois (en %)*

À reçu au cours des 12 derniers mois...	Oui		Non		Total
	N	%	N	%	N
Une aide alimentaire	262	<b>80</b>	64	20	326
Une aide pour se faire véhiculer	261	<b>80*</b>	64	20	325
Un don d'argent	225	<b>69</b>	101	31	326
Un conseil	222	<b>68</b>	104	32	326
A été hébergé**	212	<b>65</b>	114	35	326
Une aide en rapport avec l'informatique	167	51	158	<b>49</b>	325
Un prêt d'argent	159	49	165	<b>51</b>	324
Une aide pour entretenir le logement	110	34	216	<b>66</b>	326
Le prêt d'un logement	65	20	261	<b>80</b>	326
Une aide pour garder un enfant	22	7	289	<b>93</b>	311
Ensemble	1 705	53	1 536	47	3 241

\* 80 % des jeunes interrogés ont déclaré avoir reçu une aide pour se faire véhiculer au cours des 12 derniers mois.

\*\* En gris figurent les aides reçues supérieures à la moyenne.

*Aide donnée au cours des 12 derniers mois (en %)*

A donné au cours des 12 derniers mois :	Oui		Non		Total
	N	%	N	%	N
Une aide à un inconnu	270	<b>83</b>	54	17	324
A hébergé une personne	219	<b>67*</b>	107	33	326
A donné un vêtement	206	<b>63</b>	119	37	325
A fourni un conseil	198	<b>61</b>	126	39	324
A prêté de l'argent	197	<b>61</b>	128	39	325
À fait les courses pour quelqu'un	193	<b>59</b>	133	41	326
A véhiculé quelqu'un	180	<b>55</b>	145	45	325
A aidé quelqu'un sur des questions d'informatique	179	<b>55</b>	144	45	323
A aidé quelqu'un à déménager	171	<b>53</b>	154	47	325

A donné de l'argent	168	<b>52</b>	157	48	325
A donné de la nourriture**	162	<b>50</b>	164	50	326
A gardé les enfants de quelqu'un	147	45	177	<b>55</b>	324
A aidé quelqu'un sur des démarches administratives	128	39	198	<b>61</b>	326
A aidé pour la scolarité des enfants	88	27	238	<b>73</b>	326
A prêté des vêtements	86	26	240	<b>74</b>	326
A ramené les enfants de quelqu'un d'une activité	80	24	246	<b>76</b>	326
A prêté son logement	51	16	274	<b>84</b>	325
Ensemble	2 723	49	2 804	51	5 542

\* 67 % des jeunes interrogés ont déclaré avoir hébergé quelqu'un au cours des 12 derniers mois.

\*\* En gris, figurent les aides données supérieures à la moyenne.

Globalement, les aides données et les aides reçues coïncident. Cela signifie que, pour les jeunes, la solidarité ne consiste pas à recevoir des biens ou des services qu'ils ne possèdent pas contre des biens ou des services qu'ils possèdent, mais à échanger des biens et des services qu'ils partagent avec ceux qui sont inclus dans la boucle. La garde d'enfants permet d'illustrer ce mécanisme. On garde les enfants des autres quand on a soi-même des enfants que les autres garderont à leur tour lorsque l'on en aura besoin. On retrouve ici les mécanismes d'échanges réciproques qui permettent de faire fonctionner la solidarité comme système d'entraide mutuelle. Ainsi les entraides que l'on retrouve à la fois dans le don et la réception sont caractéristiques de la jeunesse. Elles concernent d'abord, et avant tout, l'aide alimentaire, le besoin de se déplacer, le don d'argent, l'hébergement ou encore le fait de conseiller ou d'être conseillé sur des questions relatives à l'orientation scolaire ou à l'emploi.

D'autres formes d'aides, comme le prêt d'argent ou l'aide au déménagement, entrent dans ce système d'échange dans lequel le donateur et le donataire gardent un lien qui oblige le donataire à rendre à plus ou moins long terme l'aide qu'il a reçue.

A contrario, d'autres aides données par les jeunes apparaissent plus à sens unique et n'attendent pas de retour. Le don d'un vêtement qu'on ne porte plus ainsi que l'aide reposant sur la maîtrise d'une compétence, notamment en informatique ressortent de cette catégorie.

Toutefois en matière de don, l'aide la plus citée concerne l'aide à une personne inconnue. 83 % des jeunes interrogés dans le cadre de cette enquête déclarent être venus en aide à une personne qu'ils ne connaissaient pas. Or il est tout à fait intéressant de resituer cette réponse par rapport à la définition que les jeunes ont de la solidarité. Seulement 4 % d'entre eux considèrent que l'aide à un-e inconnu-e entre dans l'idée de ce qu'ils se font de la solidarité. Ainsi, les jeunes semblent admettre qu'il peut y avoir une aide sans pour autant que cette dernière soit classée du côté de la solidarité. Tant que ce don est à sens unique et surtout qu'il conserve un caractère ponctuel, il reste canalisé du côté de l'aide. Dès lors qu'il oblige mutuellement les personnes, les plaçant dans un système d'échange dans lequel, tour à tour, chacun va glisser de la position d'aidé à celle d'aidant et réciproquement, l'aide va progressivement se transformer et permettre à la solidarité de se mettre en place.

L'inventaire des aides données et reçues ne laisse pas apparaître de corrélations statistiquement intéressantes selon le statut des jeunes. Globalement les aides données et reçues sont destinées et/ou proviennent soit de la famille proche<sup>3</sup>, soit des amis. En la matière, les choses semblent bien séparées. La famille remplit des fonctions qu'on pourrait qualifier de régaliennes. Elle nourrit, finance et conseille, alors que les amis interviennent davantage dans la sphère publique en véhiculant et en hébergeant si besoin. Ce qui concerne l'aide reçue vaut également pour l'aide fournie. Ainsi, le fait d'héberger ou de véhiculer une personne s'adresse d'abord aux amis, alors que le fait d'aider pour les courses se passe davantage dans le cadre familial.

<sup>3</sup> Cette dernière comprend les parents ainsi que les membres de la fratrie.

Seuls les échanges d'argent concernent prioritairement les étudiants. Ces derniers sont les plus nombreux à avoir perçu des dons d'argent, essentiellement de leur famille proche (ils sont 85 % dans ce cas contre 68 % des jeunes chômeurs et 54 % des actifs). Les étudiants sont également ceux qui prêtent le plus d'argent (75 % d'entre eux déclarent prêter de l'argent contre 1 chômeur sur 2). Ces prêts sont essentiellement destinés à des amis. Ces pratiques sont-elles le signe d'un privilège d'une jeunesse non encore concernée par les réalités du monde du travail et de ses aléas : le chômage ?

Pour conclure, l'enquête 2015-2016 confirme le poids de certains déterminants sociaux sur les pratiques informelles de solidarité : le genre, l'âge, le niveau de diplôme orientent ces pratiques en tant qu'ils sont associés à des conditions de vie, une disponibilité et des compétences socialement acquises. Le type d'espace paraît moins structurant, sinon pour certaines aides comme le covoiturage là où des espaces plus enclavés peuvent inciter à une telle pratique. Qu'en est-il du sens que revêt la solidarité pour nos enquêtés ?





## II. La solidarité vue par nos enquêtés

Le terme de solidarité étant aujourd'hui largement utilisé dans des contextes de discours très divers (politiques, associatifs, militants, commerciaux...), il peut renvoyer à différentes acceptions. L'enquête 2015-2016 a eu pour objectif de mieux cerner le sens que revêt la solidarité pour les enquêtés.

### 2.1. Qu'est-ce que la solidarité ? Sens et limites donnés à la notion de solidarité

#### La solidarité : avant tout, de l'entraide et de l'aide... de quelle façon ?

Lors de l'enquête 2015-2016, les réponses apportées à la question « pour vous, la solidarité, c'est avant tout »... montrent que la solidarité apparaît avant tout comme de *l'entraide* (44 % des enquêtés) puis comme de *l'attention aux autres* (27 %), de *l'aide aux personnes en difficulté (santé, travail, précarité, scolarité etc.)* (13 %) et enfin très marginalement du *don gratuit à un(e) inconnu(e)* (4 %). La formulation de la question imposant une seule réponse, 30 personnes ont proposé une réponse libre (autre 13 %) : pour 18 d'entre elles (soit 8 %), la solidarité peut être considérée comme *c'est un tout*, deux personnes déclarent *je ne sais pas* et une déclare la *notion complexe à définir*, d'autres évoquent *l'aide aux personnes* (1), *l'entraide et l'attention aux autres* (1), *le soutien et le don gratuit* (1), *l'engagement collectif* (1), *l'écoute* (1), *l'empathie* (1), *le don gratuit à tout le monde, connu ou inconnu* (1), *la convivialité* (1), *la solidarité internationale* (1).

Lors des entretiens, les termes d'*aide* et d'*entraide* sont aussi cités à plusieurs reprises pour définir la solidarité. Au-delà de cette confirmation, il est important de retenir que plusieurs personnes expriment la difficulté de définir cette notion considérée comme *complexe, abstraite, dont on parle beaucoup*.

Les répondants à l'enquête, quand ils apportent de l'aide, déclarent le faire préférentiellement *en donnant directement à la personne* (30 %), *en se renseignant sur les associations caritatives pour donner des objets* (28 %), *en se renseignant pour donner du temps dans une association caritative* (20 %), *en se renseignant pour donner de l'argent* (12 %). Parmi les réponses libres (17 personnes soit 7 %), deux personnes déclarent *je fais tout cela* et quatre disent le faire selon la situation (*ça dépend - à l'opportunité - selon la situation, le contexte - en fonction du besoin*), six autres personnes précisent les différentes formes de don (*don de temps aux proches en difficulté - don de temps aux autres - bénévolat - soutien aux associations - dons sans réciprocité - dons à l'église*), une déclare la *mise à disposition d'un logement*, une personne évoque des *services aux voisins*, une autre *l'échange de biens et services* et une autre *toucher et bien-être pour le lâcher prise*.

#### Au quotidien, la solidarité avant tout de l'aide à des proches, lesquels ?

Dans l'enquête, il apparaît qu'au quotidien, la solidarité, c'est avant tout apporter de l'aide à des proches : *apporter de l'aide à sa famille* (34 %), *au sein du voisinage* (13 %), *à ses amis ou collègues* (11,5 %) et dans une moindre mesure *aux inconnus* (14 %).

Cette question orientait les réponses vers « le bénéficiaire principal » de la solidarité (un seul choix). Or, parmi les 234 répondants, 64 (27 %) ont préféré citer d'autres modalités que celles proposées pointant ainsi trois constats relatifs au périmètre des bénéficiaires de la solidarité, confirmés lors des entretiens :

- le premier constat concerne la difficulté de limiter ce périmètre à une catégorie ainsi que le rôle du degré de proximité (familiale, géographique, affinitaire) - famille versus inconnus - dans la délimitation de ce périmètre : 34 personnes (14,5 % des répondants) considèrent que *c'est un ensemble*, 5 citent *n'importe qui, toutes les personnes* (1), *à tous mes semblables* (1), *à l'entourage* (1), *à toutes les personnes qui nous entourent* (1), *environnement de proximité* (1), *à une association* (1), *à la famille et associations* (1), *famille et voisinage* (1), *amis et famille* (1) ;
- le deuxième porte sur les circonstances, ou situations, qui vont rendre le périmètre de solidarité à géométrie variable : 8 personnes précisent que c'est *selon la situation*, 3 personnes

centrent la réponse sur *ceux qui en ont besoin*, une personne dit *tout le monde dans la peine*, une autre *en fonction du besoin spontané*, une autre encore énonce *ce qui se présente* ;

- le troisième fait abstraction de ce périmètre des bénéficiaires, soulignant ainsi la « prédisposition » nécessaire à s'engager dans une démarche de solidarité quel qu'en soit le bénéficiaire : une personne considère que *c'est un état d'esprit*, une autre que *c'est un devoir*.

### Les jeunes : une définition commune de la solidarité, centrée sur la notion d'entraide (enquête 18-30 ans)

Le sexe, le statut et l'âge des personnes ne font pas varier la définition que les interrogés ont de la solidarité. Pour 60 % d'entre eux, cette dernière est d'abord et avant tout synonyme d'entraide, c'est-à-dire, si l'on se réfère au Dictionnaire Trésor de la langue française du CNRS, « une aide qu'on se porte mutuellement. »

*Définition de la solidarité selon le statut (%)*

	L'entraide	L'attention aux autres	L'aide aux personnes en difficultés	Le don gratuit à un-e inconnu-e	Total
	%	%	%	%	N
Etudiant-e	64*	20	13	3	116
Actif-ve	56	23	15	4	103
Chômeur-se	61	18	16	3	97
Total	60**	20	14	4	316

\*64 % des étudiants considèrent que la solidarité s'exprime d'abord par l'entraide entre personnes.

\*\*La somme des pourcentages n'est pas égale à 100 du fait des NR et des arrondis pratiqués.

Les formes de solidarité « à sens unique », tournées vers l'Autre, ne recueillent que 40 % des réponses. Les jeunes penchent donc vers une définition de la solidarité qui inclut une interaction et, au-delà un échange réciproque qui inscrit l'aide dans un système de don et de contre-don et qui les inscrit eux-mêmes dans cet échange, bien loin de l'action désintéressée et altruiste. D'ailleurs, le fait que la personne qui reçoit l'aide connaisse des difficultés, ce qui pourrait accroître la légitimité de l'action de solidarité, n'est pas considéré comme un facteur favorisant la solidarité. L'attention aux autres, indépendamment de la situation de ces autres, obtient un taux de réponse de 6 points supérieurs.

*Aides apportées préférentiellement selon le sexe des enquêtés (%)*

	Dons de temps dans une asso. caritative	Dons d'argent dans une asso. caritative	Dons matériels à une asso.	Dons directs à la personne	Aucune de ces aides	Total
	%	%	%	%	%	N
Homme	16	14	32	58	14	236
Femme	16	15	54	65	5	231
Total	16	14	42	61	10	467

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum)

## La solidarité à travers les entretiens

La solidarité apparaît polymorphe, trois champs se dégagent des entretiens, d'abord autour de la **notion de service**, service qui peut être matériel allant du simple prêt d'objet au prêt d'argent, ou « *service rendu* ». La nature de ce service varie en fonction de l'intensité de la solidarité ou du degré de familiarité qui est perçue ou voulue. Il est le reflet de l'implication sociale : la nature du ou des services rendus ou échangés avec la famille, les amis et les voisins traduit l'importance accordée à l'engagement. Si la solidarité familiale est décrite comme importante par les interviewés, dans leurs pratiques et usages elle est largement suppléée et complétée, par les amis quand il s'agit de service programmé (une action, ou une activité prévue à l'avance) ou régulier, et par les voisins pour un service plus ponctuel ou imprévu. Ensuite, vient l'entraide-voisinage qui est largement cité par les enquêtés avec de multiples anecdotes et qui prend des formes bien différentes selon les individus. Il s'agit, par exemple, pour Julie des voisins immédiats, de l'immeuble et du palier. Pour Bernard, ce sont les habitants du lotissement avec des différences assez nettes entre les voisins avec qui *on partage quelque chose* et ceux avec qui l'échange est vraiment plus ponctuel. L'intensité des liens avec les voisins est d'autant plus forte que la famille est éclatée et dispersée. La configuration de l'habitation est aussi décrite comme un facteur favorisant les interactions, avec des espaces qui peuvent être dédiés.

Une deuxième forme de solidarité est qualifiée de morale, décrite comme *quelque chose que l'on fait ensemble*, l'attention que l'on porte aux autres en particulier dans des situations difficiles, elle peut renvoyer au fait *d'épauler quelqu'un*, également décrite comme un acte de confiance. Pour Julie, jeune femme locataire de l'île Beaulieu, *"on fait des choses ensemble, on s'épaulé sur des trucs, difficultés de travail. En dehors des échanges de services, c'est être attentionnée dans le vivre ensemble."*

La troisième forme est la solidarité dans le bénévolat, l'engagement associatif, elle ressort particulièrement dans l'engagement au sein des associations locales qui œuvrent dans l'aide au développement. Cette forme plus classique est aussi décrite dans la manière de s'organiser en collectif pour une cause commune. A posteriori, cette mobilisation autour d'une cause commune est susceptible d'engendrer de nouvelles pratiques informelles de solidarité. Françoise raconte ainsi comment la mobilisation des habitants de son quartier pavillonnaire contre un projet immobilier a débouché par la suite sur une mobilisation des voisins contre un autre promoteur immobilier harcelant une veuve de sa rue chaque jour dans l'espoir de lui faire vendre son bien. L'engagement dans un collectif nourrit en retour l'interconnaissance dont découle une attention accrue aux situations de vulnérabilité de certains des membres.

**Les représentations de la solidarité telles qu'elles ressortent des réponses à l'enquête 2015-2016, et l'analyse des discours sur les expériences associées à la solidarité recueillis lors des entretiens, renvoient à des situations dans lesquelles une ou plusieurs personnes rencontrent une difficulté (santé, situation financière, compétences « techniques », vie quotidienne, sécurité matérielle ou affective, protection d'un environnement...) ou nourrissent un projet (fête des voisins, composteur collectif...) qui mobilisent l'intervention d'autrui (individu, collectif informel ou formel).**

**Cette intervention, aide ou entraide, présente trois caractéristiques principales : elle procède de la gratuité au sens où s'il y a une forme d'échange ou de réciprocité, elle n'est pas marchande ; elle est volontaire ; elle suppose de l'écoute et de la tolérance, voire de la connivence au sein d'un périmètre de proximité (familiale, géographique, affinitaire). Elle peut prendre diverses formes : écouter, relayer, donner du temps, donner ou prêter de l'argent ou des objets...**

**L'enquête « jeunes de 18 à 30 ans » relativise cette approche en soulignant que la notion d'entraide et la prégnance d'un système d'échange de type « don/contre-don » sollicite moins la participation de systèmes d'intermédiation via les associations au profit de l'aide directe.**

**Ces premiers résultats appellent au moins deux questionnements relatifs à la compréhension de ce qui peut « faire solidarité » sur un territoire :**

**- la notion de solidarité apparaît dans cette recherche de terrain plus comme une relation d'aide ou d'entraide de gré à gré, individuée que comme une dynamique collective face à des enjeux collectifs posés par des questions sociales ou sociétales<sup>4</sup>. Dès lors, comment mobiliser des énergies présentes sur des « micro-territoires » pour résoudre des situations nécessitant de la solidarité et relevant de phénomènes plus macro (pauvreté, chômage, exclusion, accueil de personnes migrantes...) qui se déploient différemment selon les espaces ?**

**- la notion de proximité (géographique, familiale, affinitaire) ressort comme une condition nécessaire, voire indispensable, à une dynamique de solidarité et renvoie ainsi aux notions de proximité spatiale et de proximité socio-économique<sup>5</sup> sur un territoire, comment la stimuler, la favoriser, l'encourager, la soutenir ?**

---

<sup>4</sup> CASTEL R., DUVOUX N., 2013. L'avenir de la solidarité, PUF, La vie des Idées ; DUVOUX N., 2012. Le nouvel âge de la solidarité, Pauvreté, précarité et politiques publiques, Seuil, La république des idées ; SUPIOT A. (sous la direction de), 2015. La Solidarité – Enquête sur un principe juridique, Collège de France, Odile Jacob.

<sup>5</sup> BOUBA-OLGA O., GROSSETTI M., 2008. Socio-Economie de proximité, Revue d'Economie Régionale et Urbaine, 2008/3, 311-328.

## **2.2. Les dispositifs de proximité mobilisés par les individus pour la solidarité informelle**

### **Des proximités recherchées et des outils NTIC plutôt familiers qui ne remplacent pas le face-à-face**

Sans occulter les écarts observés selon les personnes interrogées et interviewées, les équipements de communication à distance sont présents dans de nombreux foyers (cf. partie sur l'usage des NTIC) : parmi les 234 personnes enquêtées, près de 9 personnes sur 10 se disent équipées d'un ordinateur fixe ou portable, 65 % disposent d'un téléphone mobile avec connexion internet, près de 40 % d'une tablette tactile et 1/3 d'un téléphone sans connexion internet. Aucune personne ne se déclare sans équipement à distance ; plus de 9 personnes sur 10 disent être munies d'une connexion internet, près des 2/3 jugeant leur niveau de maîtrise des outils informatiques et multimédias très bon (18 %) ou plutôt bon (47 %).

Pourtant, en cas de besoin, près de 6 personnes sur 10 ont recours en premier réflexe au face-à-face contre un peu plus de 4 sur 10 aux NTIC (texto, réseau internet, réseaux sociaux...). En cas de besoin imprévu, pour rechercher une aide, le premier outil est, de loin, le téléphone (85 %), puis le texto à des proches (42 %) et le recours aux voisins (42 %), loin devant le postage d'un message sur un mur numérique (type *facebook*) (7 %). Quatre personnes citent le mël, quatre autres leur entourage proche (enfants) sans préciser le mode de contact, trois personnes ont recours à un spécialiste (technicien, SOS mamans, aide sociale), deux personnes font selon la situation et deux se débrouillent elles-mêmes.

Lorsque le besoin est prévu (programmé quelques jours à l'avance), le téléphone à des proches est toujours mobilisé majoritairement (82 %) toujours suivi, de loin, du texto (42 %) et du recours aux voisins (36 %) ; cela conduit aussi à chercher une solution sur le web (28 %) et à recourir au postage d'un message sur un mur numérique (type *facebook*) (6 %) ; neuf personnes citent alors le mël et une le courrier, quatre disent se débrouiller elles-mêmes, quatre personnes font selon la situation, deux personnes citent leur entourage proche (enfants) sans préciser le mode de contact, quatre personnes ont recours à un spécialiste (techniciens, SOS mamans, aide sociale), une personne met un message dans la cage d'escalier.

Ces résultats sont à modérer selon le niveau de maîtrise des outils (cf. partie sur l'usage des NTIC) : l'outil technologique est un medium mobilisé différemment selon les personnes et les circonstances. Néanmoins, lors des entretiens, plusieurs personnes, dont des personnes plutôt jeunes (moins de 40 ans), familières de l'utilisation des NTIC dans la vie quotidienne (achats, transports, services...) soulignent aussi le rôle primordial du face-à-face et de la proximité géographique dans une relation de solidarité. À cet égard, lorsque l'on demande, lors des entretiens sur les pratiques de solidarité, de préciser la notion de voisinage, le périmètre désigné est restreint aux quelques maisons mitoyennes ou pâté de maison dans le cas d'un lotissement ou d'une zone pavillonnaire, aux bâtiments proches dans le cas d'une cité, à l'immeuble d'une copropriété, ou encore à l'ensemble des copropriétaires dans un lotissement résidentiel. Il est fait également référence à la coupure « collectif/individuel » entre différents modes d'habitat au sein d'un même quartier géographiquement très restreint, coupure marquant le pas des interactions de solidarité.

Il ressort que, si beaucoup s'accordent pour dire que les pratiques de solidarité dans la vie quotidienne engendrent du mieux vivre et peuvent initier à leur tour de nouvelles pratiques, il existe des conditions nécessaires à leur émergence : intérêts communs ou opportunités qui mobilisent, connaissance préalable ou à construire qui crée de la confiance, pilote qui initie et anime un projet.

## **La Net-solidarité : un moyen qui ne s'impose pas (encore ?)**

Plus de la moitié des personnes déclarent ne pas utiliser internet pour se tenir informées des manifestations de solidarité ; 20 % l'utilisent à l'échelle de l'agglomération, 20 % à l'échelle nationale, 14 % à l'échelle internationale, 10 % à l'échelle de la commune et 2 % à l'échelle du quartier ou de la rue. Parallèlement, on note une méconnaissance importante des applications de services et d'informations locaux, à l'exception très notable de l'application de service de transport public TAN (plus de la moitié des personnes l'utilisent, moins d'un quart ne la connaît pas). Cette méconnaissance est particulièrement forte pour les applications susceptibles de contribuer à des interactions de solidarité (à titre d'exemple, ma-residence.fr : 6 % en ont entendu parler et 2 % l'utilisent ; Nantes.voisineo.com : 3 personnes sur 234 en ont entendu parler, aucune ne l'utilise ; covoiturage.nantes-metropole.fr : 17 % en ont entendu parler, 4 % l'utilisent...). Pourtant, il semble que des outils web de solidarité de proximité soient attendus, alors qu'il en existe... : plus d'un quart des personnes souhaiteraient qu'ils soient organisés à l'échelle de la commune et à l'échelle de l'agglomération nantaise, 20 % à l'échelle d'un grand quartier et 14 % à l'échelle d'un petit quartier.

**Les relations et actions de solidarités informelles qui s'instaurent sur un territoire de vie sont décrites comme une construction, une suite d'événements et d'interactions qui facilitent, et nécessitent, la connaissance réciproque, le dialogue et font ainsi évoluer les pratiques. Les dispositifs de proximité mobilisés ou valorisés par les individus, par lesquels ils entrent en relation, apparaissent donc plus comme des outils accompagnant des processus (ou des étapes d'un processus) qui vont faciliter ces actions que comme des leviers qui vont les générer.**

**La force de ces dispositifs, depuis le face-à-face jusqu'au mur numérique, réside dans leur capacité à s'intégrer dans les usages. Le support du dispositif, qu'il soit numérique (site web, applications...) ou physique (parking ou point covoiturage, local, matériel...) ne peut se substituer à ses fonctions : sécurité, fiabilité, accessibilité, fluidité, rapidité, interactivité, réponse. On comprend pourquoi, par exemple, l'appel téléphonique à un proche (et non le téléphone en lui-même) est le « réflexe » en cas de besoin : il est un maillon d'un processus et non une réponse automatisée ou à retard.**

**Il serait donc intéressant, d'une part, de comprendre pourquoi les personnes ne cherchent pas plus à repérer et à utiliser des dispositifs qui sont disponibles ; d'autre part, de les solliciter pour concevoir les dispositifs qui s'intégreraient le mieux à leur vie quotidienne, et ce au plus près de leurs espaces de vie.**

## ***Le rapport aux solidarités institutionnalisées***

### **Donner du temps, donner de l'argent à une association, un geste pas toujours caritatif mais associé à la solidarité**

Parmi les 234 répondants à l'enquête, 26 % déclarent soutenir des associations caritatives par du bénévolat et 46 % les soutenir financièrement. Les réponses concernant les types d'associations attirent l'attention, au sens où elles montrent une diversité d'acceptions du terme « caritatif », pour certaines bien éloignées de la définition « *Qui concerne la vertu chrétienne de charité : Se dit d'une organisation dont l'objet est de porter secours à ceux qui ont besoin d'aide matérielle ou morale* »<sup>6</sup>. D'ailleurs, seul un couple a réfuté le terme caritatif qui est "associé à la notion de charité et est

<sup>6</sup> [www.larousse.fr/dictionnaires/francais/caritatif\\_caritative](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/caritatif_caritative)

*insultant pour décrire leur activité"* (association citée : Attac).

Le bénévolat, tout comme le soutien financier aux associations, concerne quatre principales catégories d'associations : (1) les associations d'aide à des personnes en difficulté (pauvreté, maladie, isolement, chômage...) locales, nationales ou internationales, confessionnelles ou laïques, (2) les associations socioculturelles, culturelles, de loisirs, (3) les associations de défense d'intérêts communs (environnement, parents d'élèves, professeurs, riverains, retraités, copropriétaires, syndicats...), (4) les associations d'activités économiques de production et de consommation alternatives (Amap, Attac, ressourceries...). Ce résultat est intéressant à double titre. D'une part, comme cela vient d'être souligné, cela exprime une interprétation très large, voire erronée comme l'a remarqué un couple, du terme caritatif qui est associé à la solidarité. D'autre part, on peut se demander en quoi le fait de donner du temps à une association de loisirs par exemple procède de la solidarité. Ce n'est sans doute pas tant la cause qui caractérise la solidarité mais peut-être le fait qu'il est de plus en plus difficile de mobiliser les personnes pour qu'elles s'engagent ; dès lors, on peut penser que celles qui le font sont mues aussi par la solidarité envers la dynamique collective indispensable au fonctionnement de l'association.

## Le bénévolat

Avec 26 % des personnes annonçant soutenir les associations par du bénévolat, ce chiffre donne une surreprésentation de l'engagement des enquêtés par rapport à l'engagement national mesuré en 2013 qui était de 12,5 millions de bénévoles pour une population de 65,5 millions soit 19 % (enquête association Recherches et Solidarités, 2013). Ceci confirme que les personnes ont déclaré tout type de bénévolat, considéré alors en soi comme de la solidarité. Si la répartition homme/femme des bénévoles dans notre échantillon est équivalente, la relation entre l'âge et l'engagement dans le bénévolat est plus significatif. Ainsi, 37 % des enquêtés de 65 ans et plus sont bénévoles dans une association contre seulement 21 % des 18-29 ans (tendance confirmée par l'enquête auprès des jeunes : 15 % des 321 enquêtés de 18-30 ans ont indiqué pratiquer du bénévolat dans une association caritative. Cf. ci-dessous).

*L'engagement dans le bénévolat selon l'âge des enquêtés (%)*

Bénévolat	Oui	Non	Total
	%	%	N
18-29 ans	20,8*	79,2	24
30-44 ans	22,2	77,8	54
45-54 ans	11,1	88,9	36
55-64 ans	30,2	69,8	63
65 ans et plus	36,8	63,2	57
Total	26,1	73,9	234

$p = 6,3 \%$  ;  $\chi^2 = 8,91$  ;  $ddl = 4$  (PS). La relation est peu significative.

\* 20,8 % des 18-29 ans sont bénévoles dans une association. Pourcentages en ligne.

La relation entre le statut et l'engagement dans une association met de nouveau en évidence la surreprésentation des retraités (37 %) et dans une moindre mesure celle des actifs au chômage et ceux à leur compte (29 % pour ces 2 catégories).



L'engagement bénévole selon le statut des enquêtés (%)

Bénévolat	Oui	Non	Total
	%	%	N
Actif(ve) à son compte	28,6*	71,4	14
Actif(ve) salarié(e) du secteur public	20,7	79,3	29
Actif(ve) salarié(e) du secteur privé	14,3	85,7	49
Actif(ve) au chômage	29,2	70,8	24
À la retraite	<b>37,6</b>	62,4	85
Étudiant(e), scolarisé(e), en formation	20,0	80,0	10
Inactif(ve) (sauf retraités et étudiants)(au foyer,...)	14,3	85,7	14
Autre	0,0	100,0	6
<b>Total</b>	<b>26,0</b>	<b>74,0</b>	<b>231</b>

$p = 6,3 \%$  ;  $\chi^2 = 13,39$  ;  $ddl = 7$  (PS). La relation est peu significative.

\* 28,6 % des enquêtés actifs à leur compte sont bénévoles dans une association. Pourcentages en lignes.

Si l'influence du diplôme ne permet pas de dégager une relation significative, la taille du ménage et la composition de celui-ci le permettent. Les ménages d'une personne et de couples sans enfant sont plus engagés dans le bénévolat que les ménages monoparentaux (24 %) et les couples avec enfant(s) (14 %), ceux-ci évoquant la moindre disponibilité pour se consacrer à des activités bénévoles.

Engagement bénévole dans les associations selon la composition du ménage (%)

Bénévolat	Oui	Non	Total
	%	%	N
Seul(e)	32,8*	67,2	64
Seul(e)avec enfant(s)	24,2	75,8	33
En couple sans enfant	33,3	66,7	60
En couple avec enfant(s)	14,3	85,7	63
Autre	16,7	83,3	12
<b>Total</b>	<b>25,9</b>	<b>74,1</b>	<b>232</b>

$p = 8,0 \%$  ;  $\chi^2 = 8,34$  ;  $ddl = 4$  (PS). La relation est peu significative.

\* 32,8 % des personnes seules sont bénévoles dans une association. Pourcentage en ligne.

## Le soutien financier aux associations

Les oppositions sont fortes entre les plus de 65 ans qui sont 67 % à soutenir financièrement les associations et les autres catégories d'âge où l'on se situe entre 38 et 44 % de l'effectif interrogé qui soutient les associations par des dons d'argent. Ce sont les moins de 30 ans qui donnent le moins.

Soutien financier aux associations selon l'âge

Soutien financier	Oui		Non		Total
	N	%	N	%	N
18-29 ans	8*	33,3	16	66,7	24
30-44 ans	24	44,4	30	55,6	54
45-54 ans	14	38,9	22	61,1	36
55-64 ans	24	38,1	39	61,9	63
65 ans et plus	<b>38</b>	<b>66,7</b>	<b>19</b>	<b>33,3</b>	57
<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>46,2</b>	<b>126</b>	<b>53,8</b>	<b>234</b>

$p = 0,8 \%$  ;  $\chi^2 = 13,71$  ;  $ddl = 4$  (TS). La relation est très significative.

\* 8 enquêtés de 18-29 ans soutiennent financièrement une association. Pourcentages en ligne.

Autrement dit pour donner, il faut se situer dans une aisance relative : c'est la raison pour laquelle les catégories sociales qui donnent le plus sont les cadres, les retraités, les professions intermédiaires.

Autre différence entre les femmes et les hommes, ce sont les premières qui donnent le plus souvent (49 % de l'effectif féminin) contre 41 % des seconds.

## Des modalités d'engagement spécifiques chez les jeunes adultes ? (enquête 18-30 ans)

Chez les jeunes adultes, le fait de concevoir la solidarité comme une aide qu'on se porte mutuellement détermine sa forme directe. Pour plus de 60 % des jeunes interrogés, la solidarité se passe dans le cadre d'une interaction directe entre le donateur et le donataire qui n'a pas besoin de médiation, notamment via les associations caritatives, pour se réaliser. On comprend que c'est cette forme directe qui permet à la solidarité de fonctionner comme un échange et un système d'entraide. Lorsque les jeunes font des dons à des associations caritatives, ceux-ci prennent préférentiellement la forme de dons d'objets qui ne sont plus utilisés (anciens vêtements, jouets, etc.). Ces dons de marchandises inusitées qui dépassent de loin les dons d'argent et surtout de temps (14 % des jeunes interrogés déclarent faire des dons d'argent à des associations caritatives et 16 % des dons de temps) préfigurent des formes de solidarité relativement ponctuelles faites de dons et d'entraide adressés prioritairement aux personnes. Le faible développement du bénévolat qui nécessite une participation régulière à une activité, une présence et un engagement dans un collectif, confirme cette première impression.

*Pratique du bénévolat dans une association caritative selon le statut (%)*

	Oui	Non	Total
	%	%	N
Etudiant-e	17*	83	116
Actif-ve	14	86	106
Chômeur-se	14	86	98
Total	15	85	321

\* 17 % des 18-30 ans étudiants sont bénévoles dans une association. Pourcentages en ligne.

Pour autant, les jeunes se disent intéressés par la mise en place de certaines initiatives innovantes permettant de développer la solidarité dans leur quartier ou à proximité de chez eux.

*Intérêt pour quelques pratiques de solidarité innovantes selon le statut des jeunes (%)*

	Accueil de nouveaux habitants	Lieu d'échanges et de rencontres pour les habitants	Un lieu permettant le covoiturage de proximité	Un lieu de prêt de matériel	Des jardins partagés	Je ne sais pas	Je ne suis pas intéressé	Total
	%	%	%	%	%	%	%	N
Etudiant-e	58*	64	66	57	59	44	27	439
Actif-ve	51	61	62	64	55	28	23	365
Chômeur-se	52	57	51	50	62	25	26	316
Total (%)	53	61	60	57	58	33	25	
Total (N)	173	196	193	184	188	105	81	1 129

*Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum)*

\* 58 % des 18-30 ans étudiants sont intéressés pour participer à l'accueil de nouveaux habitants. Pourcentages en ligne.

Si les effectifs de l'enquête ne permettent pas de fiabiliser le test d'indépendance entre les variables, des différences significatives peuvent néanmoins s'observer entre les statuts. Ainsi, tout se passe comme si chaque statut privilégiait les innovations en rapport avec ses préoccupations et ses intérêts immédiats. Plus soumis à la mobilité géographique, les étudiants se montrent davantage intéressés par le développement du lien social et du covoiturage de proximité. Les jeunes actifs sont pour leur part plus engagés dans la construction de leur trajectoire professionnelle et familiale. 36 % d'entre eux vivent en couple marié, ou de fait, et leur intérêt pour les prêts de matériel de bricolage et de jardinage

correspond bien à leur installation dans la vie, avec tout ce que cela sous-entend en matière de construction et d'aménagement du logement. Enfin les jeunes chômeurs sont ceux qui ressentent probablement le plus le manque d'argent. Le développement de jardins partagés, à proximité de leur lieu de vie, peut leur apparaître comme une possibilité de desserrer l'étai de la contrainte financière eu égard au poids de l'alimentation dans le budget des ménages. Le fait que les jeunes chômeurs soient les plus intéressés par ce genre d'initiative peut également laisser présager qu'ils ne bénéficient pas ou plus du soutien et de l'aide des proches, parents et/ou amis, en la matière.

### **2.3. Votre situation (changements) et les pratiques de solidarités**

L'enquête 2015-2016 montre des changements de situation de vie des enquêtés, pour près de 3 personnes sur 10. Ces changements concernent :

- la composition du ménage : 2 mariages, 7 naissances ou arrivée d'enfants, 4 départs d'enfants ou de sœur, 1 décès (père), 2 séparations ;
- la situation professionnelle active : 11 personnes ont trouvé du travail dont 2 conjoints et père, 7 personnes sont au chômage, 2 ont donné leur démission, 5 personnes ont changé de métier ou d'emploi dont 1 pour raison médicale, 3 personnes sont en reprise d'études, 2 en poursuite d'études, 2 en formation, 1 personne est en auto-entrepreneur et 1 en micro-entreprise sans salaire, 1 conjoint est en accident du travail et 1 personne avance une raison professionnelle sans la préciser ;
- la retraite : 4 personnes en retraite et 1 en invalidité ;
- le logement : 8 personnes avancent un changement de logement dont 2 sont devenues propriétaires, 1 est retournée vivre chez son père, 1 est revenue de l'étranger et 1 a changé de logement pour cause de séparation ;
- la situation économique, la santé et l'engagement : 1 personne cite la baisse de sa pension d'invalidité et l'aggravation de son état de santé, 1 autre l'augmentation de son impôt sur le revenu, 1 son état de santé, 1 évoque une rentrée d'argent, 1 personne dit ne plus être au conseil municipal.

Deux personnes évoquent des changements « en chaîne ». Par exemple :

*"J'ai été pendant 1 an sans le gaz suite à des impayés. Suite à ma séparation, je n'ouvrais plus les courriers ; J'étais en couple, j'avais un travail et un autre logement."*

### **Des changements de situation de vie qui peuvent modifier les pratiques de solidarité**

Pour 1/3 des personnes (soit 21) qui expriment un changement de situation, celui-ci a entraîné des modifications de leurs pratiques de solidarité.

Certains changements, laissant plus de temps comme la retraite, ou encore faisant prendre conscience de la valeur de relations de solidarité (événements de la vie), ont conduit à initier ou renforcer les pratiques de solidarité :

*"Augmentation de mes pratiques ; Faire plus plaisir à mes amis ; Influence ponctuelle, car ils ont eu des besoins dans le cadre du déménagement ; J'ai des projets en cours ; J'ai quitté un emploi d'aide à la personne et je me suis depuis investi dans des associations d'aide à la personne comme bénévole ; Je donne plus dans le bénévolat et notamment à la banque alimentaire ; Je suis dans deux associations supplémentaires ; Je suis devenue auxiliaire de vie ; Plus d'empathie pour les autres, notamment envers la cause animale ; Plus d'entraide depuis que j'ai déménagé ; Plus de stress ; Rapprochement avec mes sœurs qui avaient besoin de plus d'attention ; Renforcer mes pratiques et mes aides."*

Ou encore à solliciter de l'aide :

*"J'ai eu besoin d'aide le mercredi pour garder mon enfant."*

D'autres changements tels que la reprise d'un travail ou des difficultés matérielles ou de santé ont

réduit les pratiques de solidarité ou d'engagement collectif :

*"Cercle plus restreint d'action ; Un autre cadre plus centré sur les études, Désengagement notamment du club de tennis ; J'ai moins de temps ; Je fais moins de dons ; Je suis moins à l'aise et je dois plus calculer donc je donne moins d'aide ; Moins d'interaction avec ses voisins, baisse des pratiques ; Moins de temps disponible ; On fait toujours plus de solidarité à l'international que localement ; Peu de connaissance dans le voisinage, moins de vie de quartier au niveau de cette nouvelle rue ; Un peu moins d'énergie à consacrer à la vie associative."*

### **Des situations de vie perçues comme inchangées et pourtant des pratiques de solidarité modifiées**

Parmi les 7 personnes enquêtées sur 10 ayant déclaré ne pas avoir subi de changement de situation, près d'1/3 d'entre elles disent avoir modifié leurs pratiques de solidarité de différentes façons : par l'augmentation, la diminution ou le changement de modalités des pratiques.

L'augmentation des pratiques peut être reliée à différents motifs avancés :

- la prise de conscience de besoins :

*"Conscience environnementale augmentée avec la présence des enfants, intégration des populations immigrées le plus possible ; Cours de sociologie de la marginalisation avec un entretien avec un SDF ; De plus en plus de besoins ; La sensibilisation à certaines causes, les enfants qui grandissent ; La vieille dame est de plus en plus dépendante ; L'utilité ; J'ai envie d'aider les autres ; Je me sens un peu plus concernée ; J'ai le projet de travailler dans le social et je m'intéresse notamment à la situation des SDF."*

- les sollicitations d'associations ou d'autres acteurs :

*"J'ai répondu à un appel de la mairie pour du bénévolat ; Montée en grade, jumelage avec l'Allemagne ; Plusieurs stands de l'Unicef ferment : besoin de l'association ; Une demande particulière ; Bénévolat dans le collège de ma fille (centre d'orientation), déjà impliquée dans l'association d'aviation sans frontières ; Plus d'investissement dans une organisation ; Elue au conseil syndical de la copropriété. Intensification des demandes d'interventions, soutien scolaire au sein de l'association Vivre à Beaulieu ; Masse de temps de travail augmentée à la paroisse (secrétariat) ; Un peu plus de demande d'aide et de temps ; Ponctuellement la Banque Alimentaire, avec une hausse de la demande de la part de l'association."*

- la situation professionnelle ou de l'activité :

*"Congé maladie donc temps disponible ; J'ai changé de formation et l'intervention dans cette association correspond à ma nouvelle orientation professionnelle ; Plus de temps libre."*

- l'implantation dans le quartier :

*"Implantation dans le quartier depuis plus longtemps ; Plus de connaissances ; Dans le quartier, nous sommes surnommés "les anges gardiens" : échanges, surveillance des maisons... ; Nous avons plus de liens avec le voisinage ; On a plus de connaissances ; Nous sommes depuis longtemps dans le quartier."*

- l'accentuation de prédispositions personnelles et l'entraînement :

*"Je suis serviable ; Je suis très religieuse et j'aide les gens dans le besoin ; Par choix ; Pour aider les autres, ça fait plaisir et ça peut être utile ; Plus d'entraînement."*

La diminution des pratiques renvoie à des raisons telles que :

- l'âge, la fatigue :

*"Age (2) ; Age (manque d'habileté manuelle) ; Je suis un peu fatigué ; Lassitude ; Pas de pratique de solidarité/activité faible/perte de mémoire ; Problèmes de santé (personne en invalidité et sous curatelle)."*

- la situation professionnelle et économique :

*"Changement d'horaires professionnels ; Touche peu de retraite donc besoin de s'en sortir ; Diminution des dons en nature et moins de revenus ; Pouvoir d'achat en baisse, donc moins généreux."*

- le changement de situation de la personne aidée :

*"Décès de la personne aidée."*

- les conflits lors d'expériences passées :

*"À la Maison Radieuse, il y a un problème intergénérationnel, avec une notion différente du bénévolat. Il y a une dégradation... ; Fin de l'aide pour l'accueil périscolaire en primaire en raison de difficultés avec le directeur de l'école, animation au collège depuis cette année ; Je n'étais pas en phase avec l'association. Cela n'est pas bien géré ; L'assistant social m'a refusé une aide, on m'a refusé donc je ne donne plus vraiment aux autres."*

Les changements de modalités de solidarité peuvent relever de différents changements « indirects » (autrement dit n'ayant pas touché la personne elle-même) tels que :

- l'évolution de l'environnement familial intergénérationnel (arrivée de petits-enfants, difficultés des enfants adultes, parents vieillissants...) :

*"Avec l'agrandissement de la cellule familiale, je suis plus occupée avec mes petits-enfants ; Parents vieillissants qui ont des moyens contraints ; Perte d'autonomie pour les personnes âgées de la famille, chômage et précarité chez les enfants, soutien aux petits enfants ; Attention croissante envers ses parents vieillissants, aide régulière ; Arrivée de nouveaux petits-enfants ; Échanges de service avec ses enfants (garde d'enfants-travaux) ; Je veille sur une vieille dame de plus en plus fréquemment, arrivée d'un petit-fils."*

Les changements de pratiques de solidarité portent sur des actions très diverses. Certains changements consistent en une augmentation des pratiques, nouvelles ou pas, pour la personne :

*"Projet de construction de logements sociaux sur la parcelle devant chez lui ; Accompagnement scolaire, augmentation du tri sélectif ; Adhésion au SEL ; Augmentation des visites dans les maisons de retraite ou à domicile auprès de mes amis et d'autres personnes dans le cadre d'une organisation pour accompagner les personnes seules (dans le quartier notamment) ; Création d'un forum internet d'aide (forum supplémentaire) et rédaction d'articles ; Création d'une association des riverains de la Route de St-Herblain et implication dans l'association de défense ; Développement des échanges dans le cadre de sa présidence d'association Pays de Loire Gaza-Jérusalem ; Dirige le bureau des étudiants de son école ; Je donne beaucoup d'aide ; Je donne plus d'aide à mon entourage ; Je m'investis plus ; Je suis bénévole à la Confédération Syndicale des familles et j'ai été administrateur LNH jusqu'en 2014 ; Je suis plus impliqué dans la Maison Radieuse ; Je suis plus investie dans les associations depuis trois ans ; Je suis tuteur de majeur protégé (mère) depuis 6 mois ; Je travaille dans une association pour les personnes âgées ; Nous allons plus souvent à l'Atelier du Retz emploi, participation à 2 vide-greniers et on donne aux ressourceries ; Oui engagement dans une association "lire et faire lire" ; Participe à une association qui aide les enfants handicapés ; Projet de club*

*de musique à la Maison Radieuse ; Projet de créer une station de radio interne à la Maison Radieuse et pourquoi pas par la suite l'étendre au quartier ; Unicef : deux stands de vente contre un seul l'an dernier ; Intervenante bénévole dans une association."*

D'autres changements consistent en un retrait de pratiques :

*"Arrêt de l'aide à une personne âgée décédée dans l'année ; Arrêt des jardins familiaux (j'étais membre du bureau) ; Avant je faisais du bénévolat aux Restos du Cœur, mais plus maintenant, je leur garde des boîtes d'œufs vides pour leur donner, j'ai eu aussi un jardin partagé, il y avait de l'entraide pour retourner la terre ; Désengagement d'une association (accompagnement de fin de vie) ; J'en fais moins aujourd'hui qu'auparavant ; Je fais moins de bénévolat ; Je ne donne plus ; Je ne participe plus aux actions de solidarité ; Je suis moins active ; Un peu moins de participation."*

En réponse à cette question, certaines personnes évoquent leur recours à des actions de solidarité :

*"Droit à l'épicerie solidaire ; Fréquente une association de quartier (carré des services). Elle va de temps en temps au restaurant social et à la bibliothèque de passage ; J'ai besoin de plus d'aide et les gens s'arrêtent plus dans la rue pour aider."*

et certaines constatent :

*"qu'il y a plus de solidarité aujourd'hui ; il y a plus de solidarité familiale."*

**L'enquête par questionnaire met en lumière de façon nuancée les interactions entre les changements de situation de vie et les pratiques de solidarité : 2/3 des personnes identifiant un changement ne signalent pas une influence sur leurs pratiques de solidarité et parmi celles qui ne considèrent pas qu'il y a eu un changement dans leur situation, 3/10 observent un changement de pratiques. Toutefois, certaines personnes qui ne déclarent pas de changement, tout en considérant que leurs pratiques ont évolué, font état malgré tout de changements au fil de l'échange. Les entretiens, en permettant d'investiguer l'histoire de vie de la personne, approfondissent l'existence de liens entre la situation de vie et les pratiques de solidarité. Les éléments structurants de l'identité de la personne tels que l'éducation, l'engagement conjugal, la séparation, le décès, le travail et sa perte, la maladie, la retraite y sont repérés comme des étapes de changement de situation de vie et de changements de pratiques. Ces étapes modifient le rapport aux autres et amènent à faire évoluer les relations et les pratiques de solidarité<sup>7</sup>.**

**Il serait intéressant de repérer sur des lieux de vie de quelle manière l'entourage de la personne peut être informé de ces changements (ou comment la personne peut être amenée à informer son entourage) afin d'identifier les approches les plus appropriées pour instaurer des solidarités devenues utiles ou nécessaires : par exemple, dans un lotissement résidentiel, une personne a perdu son conjoint ; les relations de proximité étaient déjà présentes, notamment pour défendre la qualité de vie au sein du lotissement, et ont pu s'étendre à cette occasion aux besoins nouveaux de solidarité (bricolage, jardinage...) ; autre exemple, les panneaux d'affichages dans les halls d'accueil peuvent devenir des outils de proximité susceptibles de favoriser l'information et la mise en relation.**

<sup>7</sup> BERGADAA M., LE GALL-ELY M., URIEN B. (sous la direction de), 2011. *Don et pratiques caritatives*, De Boeck.



### III. Innovations et nouvelles technologies de l'information et de la communication chez nos enquêtés

Cette partie entend explorer les pratiques et les attentes des enquêtés quant aux différents domaines d'innovation mis en évidence au cours de l'enquête 2014-2015 : les services d'échanges locaux, le covoiturage de proximité et l'entraide autour des enfants. Une attention particulière a été portée à la place de l'usage des NTIC dans de telles initiatives.

#### 3.1. Des systèmes d'échanges locaux méconnus par le panel, mais qui suscitent son intérêt

Les systèmes d'échanges locaux sont une forme de solidarité en position de « tiers secteur » (DESROCHE, 1991<sup>8</sup>) c'est-à-dire situés entre secteur public et secteur marchand. Ils ont souvent été présentés comme des entreprises sociales novatrices au milieu des années 2000 (et de ce fait ont été très étudiés par le monde scientifique et politique quand la thématique de l'économie sociale et solidaire s'est imposée<sup>9</sup>), tout comme l'ont été souvent en parallèle les jardins coopératifs, les crèches parentales, les échanges équitables, les réseaux réciproques de savoir ou encore l'habitat partagé. Les spécialistes les situent parfois du côté de l'économie solidaire ou d'autres fois sociale.

#### Les SEL, ces méconnus

Interroger le panel à propos des SEL nous semblait une idée intéressante à creuser dans le questionnaire de 2015-2016. Le résultat est que les SEL sont de manière générale une initiative méconnue de 151 personnes sur 234, soit les deux tiers de l'échantillon (64,5 %). Cela paraît évidemment fort peu, mais il faut avoir à l'esprit que seulement 8 SEL existent dans l'agglomération nantaise sur quinze au total dans le département de Loire-Atlantique, regroupant en moyenne chacun une centaine d'adhérents (estimation haute). Autrement dit, le panel connaît finalement beaucoup plus les SEL qu'on ne pourrait s'y attendre au vu de leur poids numérique dans une métropole de 602 923 habitants (INSEE, Recensement population 2012).

Les 83 personnes du panel qui ont entendu parler des SEL sont plus âgées (elles ont plus de 55 ans) et sont également plus diplômées (1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> cycle universitaire) que celles qui ne les connaissent pas.

*Connaissance des SEL et âge des enquêtés*

Les SEL	Oui		Non		Total
	N	%	N	%	N
18-29 ans	2*	8,3	22	91,7	24
30-59 ans	39	31,7	84	68,3	123
60 ans et plus	42	48,3	45	51,7	87
Total	83	35,5	151	64,5	234

$p = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 14,72$  ;  $ddl = 2$  (TS). La relation est très significative.

\* 2 enquêtés de 18-29 ans connaissent les SEL. Pourcentages en ligne.

<sup>8</sup> DESROCHES Henri, 1991. *Histoires d'économies sociales : d'un tiers état aux tiers secteurs*, 1791-1991, Centre des jeunes Dirigeants de l'économie sociale, Paris, Syros/Alternatives, 262 p.

<sup>9</sup> MAGNEN Jean-Philippe, FOUREL Christophe, 2015. D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité, *Rapport de la mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange locaux*, remis à Carole DELGA, Secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, 8 avril 2015, 76 p.



Connaissance des SEL et PCS de l'enquête (%)

	Oui		Non		Total
	N	%	N	%	N
Artisan, comm, chef d'entr.	3	3,6	6	4,0	9
Cadre, prof. intellectuelle sup.	7	8,4	14	9,4	21
Prof. intermédiaire	14	16,9	23	15,4	37
Employé	8*	9,6	37	24,8	45
Ouvrier	7	8,4	9	6,0	16
Retraité	40	48,2	44	29,5	84
Autre inactif	4	4,8	16	10,7	20
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	<b>232</b>

$p = 2,7\%$  ;  $\chi^2 = 14,23$  ;  $ddl = 6 (S)$ . La relation est significative.

\* 8 enquêtés sur 83 connaissant les SEL sont des employés. Pourcentages en colonne.

Les SEL les plus nommés sont ceux de Nantes (rue Paul Bellamy ou Saint-Jacques – 8 mentions), d'Orvault (les Rousinettes – 6 mentions), de Rezé (3 mentions), de la Chapelle-sur-Erdre (2 mentions), ou encore Carquefou et Vertou. Au total, 26 personnes connaissent des SEL de l'agglomération. Et si certains SEL paraissent oubliés (Bouguenais, Saint-Sébastien), cela tient au fait que nous n'avons pas interrogé d'habitants de ces communes. (tableau en annexe).

Les 83 enquêtés, qui disent connaître les SEL, se réfèrent pour quelques-uns au fonctionnement général du système des échanges locaux qui leur est connu par la télévision, la presse ou Internet. Toutefois, nombreux sont ceux qui assimilent les SEL à des philosophies proches et pourtant lointaines comme par exemple le recyclage des déchets (récup'Halvêque), la consommation engagée (AMAP, la Ruche), les services solidaires locaux (garage associatif et solidaire de la rue Paul Bellamy, épicerie solidaire, covoiturage), ou à d'autres initiatives plus complexes telles que l'association Ecos (art, écologie urbaine et pratiques de voisinage) à Beaulieu, ou les monnaies locales. 1/3 du panel est en mesure de citer l'un ou l'autre de ces systèmes d'échanges, sans clairement les distinguer des SEL, faute d'en avoir l'usage.

Seules 6 personnes sur 234 participent ou ont participé réellement à un SEL en tant qu'adhérent. Mais d'autres peuvent en avoir un usage indirect comme cette enseignante retraitée de la Chapelle-sur-Erdre dont le compagnon habite à Orvault et est adhérent des « Rousinettes », adhésion qui tient son origine d'un surplus de pommes dans son verger, et de son espoir d'échanger des pommes contre des prunes. À défaut de trouver des prunes, il a alimenté son compte SEL, en donnant des cours de maths et divers coups de main. Et a dépensé son compte SEL<sup>10</sup> via la route des SEL, réseau qui réunit tous les adhérents des différents SEL français. En fonction du nombre de crédits sur un compte SEL, un adhérent peut alors passer une nuit, débitée sur le compte SEL, dans une région française. La personne avec qui nous avons eu un entretien avait ainsi été hébergée avec son compagnon par une SEListe de Gironde.

### Les SEL de l'agglomération, leurs adhérents et leur fonctionnement

Les deux SEL sur lesquels nous avons obtenu des informations plus précises de la part de leurs responsables, SEL de la Chapelle-sur-Erdre et SEL nantais, ont des effectifs situés autour de 60-80 adhérents pour le premier (créé en 2013) et 155 à 249 membres pour le second (créée en 2003), dont l'effectif est l'un des plus importants de Loire-Atlantique. La variation du nombre d'adhérents se lit sur

<sup>10</sup> Le nom de l'unité monétaire varie selon les SEL : Epi, Rousinettes, Rigolettes etc. C'est un compte établi sur la valeur du temps passé à donner ou échanger quel soit le type de service rendu, c'est-à-dire qu'une heure de ménage compte autant qu'une heure de cours de maths.

plusieurs années, mais également au sein même d'une année, puisqu'une partie d'entre eux sont des adhérents que l'on pourrait qualifier « d'utilitaristes » dans le sens où ils adhèrent pour un service précis et parfois unique (souvent un déménagement ou une demande d'aide au bricolage). Ils ne s'inscrivent pas dans un échange sur le temps mi long ou long. À la Chapelle-sur-Erdre, le turnover au sein du SEL est ainsi de 40 % d'une année sur l'autre.

Les services demandés et offerts au sein d'un système d'échange local, dont la forme est associative, sont mis en ligne par un bénévole, les adhérents se contactent directement par téléphone ou par mèl, mais peuvent se rencontrer a minima lors d'un service fourni ou offert. Pour ceux qui voient aussi le SEL comme collectif ou comme un support au lien social, il existe des rencontres entre SEListes autour de repas partagés une fois par mois, ou de rencontres interSEL. Mais elles réunissent peu d'adhérents, souvent les mêmes, une petite vingtaine.

Les SEL existent depuis les années 1980 au Canada et en France depuis le milieu des années 1990 (*Wikipedia*). Des différents regroupements d'association en catégories que construit l'INSEE lors de l'enquête sur les conditions de vie des ménages en 2008, le type dans lequel pourraient se placer les SEL serait « action sanitaire et sociale <sup>11</sup> ». Ce type d'association rassemble 3,5 % des Français et 4,6 % des Françaises loin derrière les associations sportives, les groupements professionnels et syndicats, les clubs du 3<sup>e</sup> âge, les associations culturelles et celles de loisirs.

Les frais d'adhésion à un SEL sont pourtant peu élevés : 8 euros par an et par famille à La Chapelle-sur-Erdre, 6 euros à Nantes, ils couvrent les frais d'assurance pour occuper un local et les mises en réseau via l'adhésion à un site national (SELidaires par exemple). L'origine de ces SEL peut tenir à l'initiative privée comme ce fut le cas pour la présidente du SEL de la Chapelle. Elle faisait trop de confitures et avait d'abord souhaité devenir auto-entrepreneur puis, devant les normes et les coûts, a créé un SEL pour régler son problème de confitures. Ailleurs, l'initiative peut venir de la mairie ou du centre socioculturel qui va porter et héberger la structure SEL.

*De quoi s'agit-il exactement ? Un SEL est une association dans laquelle les adhérents effectuent des échanges de biens (aussi bien légumes que poste de télévision), de services (de la garde d'enfants à une coupe de cheveux), et de savoirs (des cours d'informatique à l'initiation à l'apiculture). L'échange est multilatéral : si Pierre donne un cours de guitare à Anne, celle-ci devra, en échange, offrir un bien (ou un service, ou un savoir) à n'importe quel membre du SEL, mais pas forcément à Pierre. Le SEL fonctionne donc en réseau avec une monnaie fictive : la branche, le caillou, la minute, etc. À la fin du cours de guitare, Pierre et Anne fixent un « prix » pour ce service. Si la monnaie est le caillou, Pierre sera alors créancier dans l'association de, par exemple, 20 cailloux et Anne débitrice de 20 cailloux. Les objectifs des SEL sont multiples : prouver qu'un système d'échanges peut se développer sans que l'argent n'intervienne ; permettre à des personnes en difficulté d'acquérir des biens, des services, des savoirs ; faire entrer des individus isolés dans un réseau relationnel ; favoriser le développement local ; mettre en valeur les compétences de chacun... On compte aujourd'hui environ 1 500 LETS (Local Exchange Trading System) dans le monde, regroupant plus de 10 000 personnes, et 350 SEL dans toute la France.*

Julien DOKHAN<sup>12</sup>, 2000

Les SEL sont aujourd'hui concurrencés par les services en ligne, par exemple des sites tels que mon.petit voisinage.com.

*"Les SEL existant ont du mal à s'élargir et à toucher une population plus jeune parce que – on la sait la raison – elle est principalement la concurrence du numérique. Par exemple j'ai été m'inscrire sur, c'est pas*

<sup>11</sup> Vie associative : 16 millions d'adhérents en 2008

<sup>12</sup> DOKHAN Julien, « Le temps contre l'argent : un SEL », Socio-anthropologie [En ligne], 7 | 2000, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 21 juin 2016. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/101>

*une pub, mon.petit voisinage.com c'est pratiquement – pas tout à fait – la même chose parce que – nous il nous reste – ce qu'on recherche c'est la convivialité." (présidente Troc au Sel)*

Parmi les concurrents, on peut aussi trouver OVS site dans lequel on peut trouver de l'aide ponctuelle au déménagement ou encore freecycle à Nantes, sites qui nous sont indiqués par le président du SEL nantais.

Les adhérents aux SEL sont comptés en tant que « familles » à la Chapelle-sur-Erdre, même si en réalité, ces familles sont des couples dont les enfants sont partis de la maison, et par ailleurs minoritaires par rapport aux personnes vivant seules qui sont, elles, des femmes.

*"répartitions : homme ou couple - 13 ; femme - 43"*

Ceci va de pair avec une répartition par âge assez élevée comme le montre le tableau réalisé par la présidence de l'association, avec une amplitude qui va de 29 à 85 ans.

Les âges et le type d'habitat orientent les demandes de service.

*"On a plus besoin de garde d'animaux que de garde d'enfants, parce que l'âge avance, et comme ça on peut partir en vacances, arrosage de jardin l'été des choses comme ça qui tournent bien (...)"*

*"On demande pas les métiers mais concrètement, on a plutôt des gens habitant en maison individuelle, on a quelques personnes qui ne sont pas retraités, des gens un peu dans le besoin quand même qui adhèrent des fois par nécessité parce que ça vivote, soit pour des raisons de santé, on a beaucoup de gens avec des problèmes de santé plus ou moins graves et puis on a un peu de gens qui ne vont faire que passer et vont être utilitaristes, c'est-à-dire qu'entre deux boulots on va les dépanner. J'ai fait un calcul, on a un turnover de 40 %." (présidente Troc au Sel)*

#### *Les statistiques du SEL de la Chapelle-sur-Erdre*

Adhérents du SEL par année	Nombre	Age des adhérents (2015-2016)	Nombre	Les services les plus présents	Nombre
2012-2013	47	Moins de 50 ans	17	Dons de biens	95
2013-2014	70	50-59 ans	15	Service à la personne	48
2014-2015	84	60-69 ans	16	Garde d'animaux	12
2015-2016	44	70-79 ans	7	Bricolage	10
		80 ans et plus	1	Jardinage	5
				Prêt de matériel	5
				Atelier	5
				Garde d'enfants	4
				Cuisine	4
				Informatique	3
				Mécanique	3
				Couture	2

*Source : d'après une enquête réalisée par le SEL de la Chapelle-sur-Erdre ; (22 réponses) pour 2014-2015*

Le SEL de Nantes diffère du précédent, dans sa socio-démographie puisqu'il parvient à réunir deux générations, les moins de trente ans, souvent des jeunes couples, avec un fort turnover de l'effectif, et les plus de 55 ans, des femmes seules. Les services offerts et demandés diffèrent selon les catégories d'âge : plutôt déménagement et garde d'enfants pour les premiers ; petit bricolage pour les secondes : *"je suis arrivée à Nantes et je connaissais pas grand monde et je me suis dit si j'ai un truc à faire, j'ai pas mon père, j'ai pas ma famille pour m'aider. Il faut absolument que je m'entoure"* (adhérente SEL Nantais).

Il est également différent dans sa philosophie puisqu'il loue un lieu singulier : celui mis à disposition par l'atelier collaboratif et autogéré de mécanique qui occupe (depuis 1981) le rez-de-chaussée. Les

adhérents de l'association participent aussi aux chantiers de réparation du lieu. Et également parce que l'association n'est pas désireuse de soutien de la Mairie : ni en hébergement, ni financièrement.

Les SEL conjuguent, à la fois, dans leurs modes de faire, des relations de face-à-face lors des repas partagés qui les réunissent tous les mois, avec un noyau dur de personnes qui aiment ces rencontres, mais aussi la liberté du service unique mettant en rapport des personnes qui ne chercheront pas nécessairement à se recroiser. À noter que du point de vue de leur aire de recrutement, celle-ci correspond plutôt à la commune qu'au quartier.

### Un intérêt manifeste pour les SEL

Les personnes du panel voudraient plus d'informations sur ce qu'offrent les SEL, et elles pensent que de tels systèmes leur seraient utiles au quotidien. Nous pouvons par ailleurs supposer que ceux qui ne se disent pas intéressés sont ceux qui connaissent déjà les SEL.

*Intérêt pour une information sur un système d'échange local de la commune ou de l'agglomération*

	Effectif	%
Oui	95	62,9
Non	56	37,1
Total	151	100,0

*Utilité d'un système d'échange local (échanges de biens, de savoirs et de services non monétaires) dans votre vie quotidienne*

	Effectif	%
Oui	91	60,7
Non	59	39,3
Total	150	100,0

Quels types de services les personnes du panel pourraient-elles offrir dans un SEL ? Ils sont extrêmement variés, éclatés en 94 propositions. Quelques regroupements peuvent être effectués qui montrent que l'aide ou les échanges liés au bricolage (11 mentions), au jardinage (9 mentions), aux enfants (6 mentions), à l'informatique (5 mentions), viendraient en tête de la demande de services qui peut recouvrir des demandes de petits travaux, comme des conseils ou des discussions.

Il est vrai, de l'avis même des responsables des SEL que nous avons rencontrés, que l'identification par chacun d'un service à offrir est souvent un exercice difficile à l'entrée dans un SEL, puisque beaucoup des nouveaux adhérents viennent plutôt pour rechercher un service que pour en offrir un. Or la particularité des SEL est de fonctionner sur l'échange de service, via un compte temps SEL constitué en fonction des échanges reçus et donnés. Si l'on peut être débiteur un temps, vient toujours le moment où il faut à son tour offrir un service. Ce qui pose d'ailleurs la question de l'ambiguïté d'un système économique non marchand où tout service est comptabilisé, tout autant que de la concurrence des services marchands de proximité mis en place ces dix dernières années.

Les services que proposeraient les personnes interrogées sont relatifs aux enfants (garde, transports, aide aux devoirs etc.), à la cuisine, ou la pâtisserie (faire, apprendre à faire), mais aussi faire des courses, donner des cours ou de l'aide informatique etc. Les services demandés et les services proposés diffèrent ainsi dans leurs contenus et renvoient très certainement au genre (des femmes demandent un service de bricolage ou jardinage et en contrepartie proposent de la garde d'enfants ou de la cuisine).

## **Les jeunes adultes et les SEL (enquête jeune 18-30 ans)**

Les jeunes de l'échantillon se sont vus poser les mêmes questions qu'à la population du panel issu de l'enquête 2014-2015. Sont-ils intégrés dans un système d'échange local ? 85 % d'entre eux ne savent pas ce qu'est un SEL, 14 % déclarent connaître sa signification, mais seulement 1 % l'utilise. Les variables déterminantes telles que le sexe, l'âge ou le statut ne font pas varier le constat selon lequel : le SEL n'est pas un « truc » de jeunes ! Reste à comprendre les raisons pour lesquels ces derniers ne se tournent pas vers ce type de pratique. La méconnaissance du dispositif explique-t-elle à elle seule le peu d'intérêt pour s'engager dans ce système ? Du côté de l'équipe scientifique, il y a ici matière à approfondir pour une enquête qualitative. Du côté des pouvoirs publics ou des SEL, les jeunes semblent un public à cibler pour une campagne d'informations visant à mieux expliquer les principes de fonctionnement de ces systèmes d'échange locaux.

### **Quel soutien possible de la collectivité ?**

**Les problèmes des SEL sont ceux des associations en général : les membres sont relativement âgés notamment dans les communes de la banlieue nantaise, leurs dirigeants ont du mal à trouver un successeur, les bénévoles actifs ne sont pas assez nombreux. La collectivité ne peut répondre sur tous ces points et par ailleurs les SEL ne souhaitent pas être dépendants des pouvoirs publics.**

**Un soutien pourrait cependant être trouvé en fournissant aux SEL - comme aux autres associations tournées vers l'échange de services et la solidarité aux différentes échelles - un espace dédié (onglet ou sous onglet) soit sur le site internet des municipalités, soit sur le site de Nantes Métropole (soit les deux) afin de parvenir à plus de visibilité.**

**Le site internet de la ville de Nantes par exemple aujourd'hui ne propose derrière la recherche « associations » ou « solidarité » que des listes sans regroupements thématiques qui font que la recherche d'un système d'échange local ne peut se faire sur cet espace.**

### **3.2. Le covoiturage**

Le covoiturage se définit *comme l'utilisation commune d'un véhicule par un conducteur non professionnel et de passagers avec l'objectif de mutualiser une partie des trajets à effectuer. [...] Il reprend le principe d'un trajet partagé, mais dépend du bon vouloir des particuliers et repose en grande partie sur un principe d'auto-organisation.* (BARTHES, 2009<sup>13</sup>). S'il n'est pas une pratique professionnelle (et donc sans bénéfice), il n'en demeure pas moins un volet de l'économie grise. À l'instar d'A. Barthes qui dresse une typologie organisationnelle du covoiturage sur les territoires, à partir de son recensement effectué dans les Alpes, croisant les services organisés et les services spontanés d'une part, les services de territoires et les services de cibles d'autre part, notre travail se situe dans l'analyse des pratiques spontanées à l'échelle des quartiers et micro-quartiers. Cette pratique, de par son caractère éphémère et spontané, sans cadre permettant un recueil statistique, demeure difficile à analyser. Nous avons cependant cherché à mesurer ces pratiques dans notre panel, à travers deux entrées : une par le territoire (lieu de rendez-vous, distance) et une par la cible (contexte et qui covoiture).

#### **Le covoiturage au départ du quartier**

Avant de nous intéresser en détail aux pratiques des 102 enquêtés (44 %) ayant recours au covoiturage local, aux échelles de l'agglomération et du quartier, nous avons questionné notre panel sur son usage du covoiturage pour des trajets de longues et courtes distances en tant que conducteur et/ou passager.

Sur les 1 419 réponses obtenues, 76,4 % indiquent l'absence de covoiturage, 18 % le covoiturage avec service gratuit (s'entendant comme gratuit organisé ou spontané) et 5,6 % avec un service payant. Des variations de la formule de covoiturage (gratuit, payant) sont observées et significativement différentes selon la distance du trajet. Ainsi, le covoiturage aux échelles nationale et régionale, que l'on soit conducteur ou passager, s'inscrit d'avantage dans le cadre d'un service payant que gratuit. Aux échelles locales (agglomération et quartier), les enquêtés se sont déclarés en plus grand nombre comme conducteurs covoitureurs que passagers (62 contre 50) ; pour les conducteurs, le covoiturage sans échange monétaire est surreprésenté à ces 2 échelles.

---

<sup>13</sup> BARTHES Angela, 2009. *Première approche quantitative des processus de covoiturage dans les territoires*, <hal-00391218> et BARTHES Angela, 2009. *Typologie des covoitureurs : analyse de quelques déterminants de passage à l'acte*, Disponible sur <http://www.innovations-transport.fr>

### Les formes de covoiturage

Je pratique le covoiturage...	Non	Oui, avec service payant	Oui, avec service gratuit	Total
	Effectif %	Effectif %	Effectif %	Effectif %
En tant que conducteur à l'échelle nationale, régionale	200 83,7	23* 9,6	16 6,7	239 100
En tant que conducteur à l'échelle de l'agglomération	170 72,3	3 1,3	62 26,4	235 100
En tant que conducteur à l'échelle du quartier	170 72,0	3 1,3	63 26,7	236 100
En tant que passager à l'échelle nationale, régionale	177 74,7	44 18,6	16 6,8	237 100
En tant que passager à l'échelle de l'agglomération	184 78,0	4 1,7	48 20,3	236 100
En tant que passager à l'échelle du quartier	183 77,5	3 1,3	50 21,2	236 100
Total	1 084 76,4	80 5,6	255 18,0	1 419 100

$p = 0,0 \%$  ;  $\chi^2 = 165,21$  ;  $ddl = 10$  (TS). La relation est très significative.

\* 23 enquêtés ont répondu être conducteur covoitureur avec un service payant à l'échelle nationale, régionale, soit 9,6 % des 239 réponses (réponses multiples).

### Le profil des covoitureurs locaux

Parmi les 102 enquêtés ayant indiqué avoir déjà effectué du covoiturage sur une courte distance (nous parlons d'échelle locale), les 2/3 sont des femmes, de façon conforme à notre échantillon.

#### Covoiturage local et sexe

	Homme	Femme	Total
	Effectif %	Effectif %	Effectif %
Oui	34 33,3	68 66,7	102 100
Non	48 36,6	83 63,4	131 100
Total	82 35,2	151 64,8	233 100

$p = 60,0 \%$  ;  $\chi^2 = 0,28$  ;  $ddl = 1$  (NS). La relation n'est pas significative.

La catégorie socio-professionnelle et le niveau de diplôme des enquêtés ne permettent pas de noter des différences significatives dans la pratique du covoiturage local. Si seulement 22 % des enquêtés artisans, commerçants et chefs d'entreprise déclarent covoiturer localement, ce sont près de 50 % des ouvriers et des inactifs qui indiquent y recourir. Ces proportions se retrouvent également dans le croisement des réponses positives au covoiturage local avec le statut des enquêtés : 48 % des salariés du public, 42 % du secteur privé, 46 % des retraités, 1 étudiant ou enquêté en formation sur 2, 57 % des inactifs mais seulement 1/3 des actifs au chômage.

*Covoiturage local et statut*

	Oui	Non	Total
	Effectif %	Effectif %	Effectif %
Actif(ve) à son compte	3 21,4	11 78,6	14 100,0
Actif(ve) salarié(e) du secteur public	14 48,3	15 51,7	29 100,0
Actif(ve) salarié(e) du secteur privé	20 41,7	28 58,3	48 100,0
Actif(ve) au chômage	8 33,3	16 66,7	24 100,0
À la retraite	39 45,9	46 54,1	85 100,0
Étudiant(e), scolarisé(e), en formation	5 50,0	5 50,0	10 100,0
Inactif(ve) (sauf retraités et étudiants)(au foyer,...)	8 57,1	6 42,9	14 100,0
Autre	3 50,0	3 50,0	6 100,0
Total	100 43,5	130 56,5	230

$p = 58,1$  ;  $\chi^2 = 5,65$  ;  $ddl = 7$  (NS). La relation n'est pas significative.

Peut-être plus significatifs sont les résultats par commune. Nous faisons ici l'hypothèse que le covoiturage est l'un des modes alternatifs de transport au regard du développement de préoccupations environnementale et économique des ménages. Si en zone intra-urbaine dense, les alternatives à la voiture individuelle et aux transports en commun se développent autour de la location de vélo (Bicloo...) ou de la combinaison marche-moyen léger et/ou électrique-transport en commun (trottinette, vélo pliant et/ou électrique...), quand est-il dans les communes et quartiers où l'offre de transport public est moins développée ? Le covoiturage offre-t-il une diversification pour le déplacement ?

L'analyse des réponses par commune ne permet pas de valider cette hypothèse. Les réponses des enquêtés de La Chapelle-sur-Erdre (centre-bourg), Nantes, Saint-Jean-de-Boiseau et Orvault sont conformes aux pratiques de l'ensemble du panel. Sainte-Luce-sur-Loire (La Motay) et Saint-Herblain (La Harlière) ont des pratiques de covoiturage local supérieures à la moyenne (respectivement 63 et 69 %) tandis que le centre-bourg de Vertou et les habitants de la Maison Radieuse à Rezé ont plutôt un covoiturage limité (87,5 et 78 % des répondants disent ne pas recourir à du covoiturage local). D'autres facteurs semblent influencer le covoiturage de proximité dans notre panel que nous allons essayer de définir à travers l'analyse des modalités de ce covoiturage.



## Covoiturage local et communes

	Oui	Non	Total
	Effectif %	Effectif %	Effectif %
44035 La Chapelle-sur-Erdre	4 40,0	6 60,0	10 100,0
44109 Nantes	56 45,9	66 54,1	122 100,0
44114 Orvault	14 48,3	15 51,7	29 100,0
44143 Rezé	4 22,2	14 77,8	18 100,0
44162 Saint-Herblain	9 69,2	4 30,8	13 100,0
44166 Saint-Jean-de-Boiseau	6 42,9	8 57,1	14 100,0
44172 Sainte-Luce-sur-Loire	7 63,6	4 36,4	11 100,0
44215 Vertou	2 12,5	14 87,5	16 100,0
Total	102 43,8	131 56,2	233

$p = 3,0$  ;  $chi2 = 15,47$  ;  $ddl = 7$  (S). La relation est significative.

### Le covoiturage local, analyse d'une pratique

Les 102 enquêtés covoiturent entre amis (cités à 64 %), entre membres de la famille (46 %) et entre voisins (35 %), entre collègues (28 %), entre membres d'une association (23,5 %). Le covoiturage avec des inconnus n'est cité que dans moins de 7 % des cas. Dès lors, il n'est pas surprenant que le contact entre conducteur et passagers passe par une relation directe assimilable à un face-à-face dans l'immense majorité des cas. Ainsi, 72,5 % des décisions de covoiturage se font par téléphone et 55 % par rencontre directe. Le SMS, le mël et les réseaux sociaux sont utilisés dans 37 % des cas. Moins de 8 % des contacts passent par un site internet et moins de 7 % via un lieu dans le quartier. Le point de rendez-vous est fixé au domicile du passager ou du conducteur (71 %), sur un lieu variable à chaque fois en fonction des situations (20 %). Le rendez-vous sur une aire de covoiturage, formelle ou informelle, est rare (moins de 3 %).

Au final, notre panel pratique un covoiturage spontané amical, familial, de voisinage ou ciblé sur une activité (professionnelle, associative). Les contacts sont directs (téléphone, rencontre, SMS, mël) et le point de rendez-vous est au domicile. Les pratiques d'un covoiturage avec des inconnus, en recourant à un site internet et à des aires de covoiturage, sont marginales.

Il nous paraît utile à ce moment de l'analyse de faire un point sur l'utilisation du site web de covoiturage de Nantes Métropole par nos enquêtés. Si ce site web est connu sans être utilisé par 17 % des 234 enquêtés (contre 9,5 % en moyenne pour les différents sites que nous avons cités dans le questionnaire. Cf. partie sur l'usage des NTIC), il n'est réellement utilisé que par 3,8 % de nos 234 enquêtés. La référence à ce site par les seuls enquêtés effectuant du covoiturage local est tout à fait minoritaire : seuls 3 enquêtés pratiquant un covoiturage local l'utilisent et 20 en ont entendu parler sans y recourir. Notons que 6 enquêtés disent ne pas covoiturer localement tout en utilisant le site.

*Covoiturage local et site web covoiturage Nantes Métropole*

Je pratique le covoiturage local...	Oui	Non	Total
Connaissez-vous le site web covoiturage Nantes Métropole	Effectif %	Effectif %	Effectif %
Je ne connais pas	79 42,9	105 57,1	184 100,0
J'en ai entendu parler sans l'utiliser	20 50,0	20 50,0	40 100,0
Je l'utilise	3 33,3	6 66,7	9 100,0
Total	102 43,8	131 56,2	233

$p = 58,2\%$  ;  $\chi^2 = 1,08$  ;  $ddl = 2$  (NS). La relation n'est pas significative.

Le covoiturage spontané, gratuit se fait en priorité pour rendre service (près de 68 % des enquêtés indiquent ce motif). Les motivations environnementale et économique sont moindres, respectivement 43 et 30 %. Enfin, la relation aux autres, le lien social est aussi une raison importante du covoiturage pour nos enquêtés (près de 17 %). Au total si l'on cumule les motivations faisant référence à une attention à autrui (rendre service, échange, lien), ce sont 84 % des enquêtés qui recourent au covoiturage local pour ces raisons.

Vous pratiquez le covoiturage pour...	Effectif	%
Rendre service	69	67,6
Une préoccupation environnementale (ne pas accroître la pollution...)	44	43,1
Une préoccupation économique (dépenser moins, gagner du temps...)	31	30,4
Développer le lien avec les autres (entrer en relation avec de nouvelles personnes, discuter entre amis, échanges...)	17	16,7
Total	102	

Nos enquêtés associent le covoiturage aux activités de loisirs pour 72 % d'entre eux, de façon très significative. Près de 60 % des déplacements (en tant que conducteur ou passager) sont sur un rythme mensuel, 50 % concernent une distance variable. Si un tiers des déplacements pour les loisirs se font plutôt dans l'agglomération nantaise, le covoiturage pour des rendez-vous médicaux et les courses se fait à distance plutôt moindre, le quartier et la commune (ou commune limitrophe).

Je pratique le covoiturage local pour...	Oui	Non	Total
	Effectif %	Effectif %	Effectif %
Faire les courses	28 27,7	73 72,3	101 100,0
Aller à un rendez-vous médical	26 25,7	75 74,3	101 100,0
Aller sur mon lieu de formation	14 13,9	87 86,1	101 100,0
Aller au travail	23 23,0	77 77,0	100 100,0
Les loisirs	73 72,3	28 27,7	101 100,0
Total	164 32,5	340 67,5	504

$p = 0,0\%$  ;  $\chi^2 = 96,05$  ;  $ddl = 4$  (TS). La relation est très significative.

### Fréquence du covoiturage pour les loisirs

Fréquence : Au moins une fois par...

	Semaine	Mois	An	Total
	Effectif %	Effectif %	Effectif %	Effectif %
Pour les loisirs en tant que conducteur	9 14,8	35 57,4	17 27,9	61 100,0
Pour les loisirs en tant que passager	6 12,2	28 57,1	15 30,6	49 100,0
Total	15 13,6	63 57,3	32 29,1	110

### Distance du trajet du covoiturage pour les loisirs

À quelle distance...

	Effectif	%
Dans mon quartier	2	2,7
Dans ma commune ou une commune limitrophe	9	12,3
Dans l'agglomération nantaise	26	35,6
À une distance variable	36	49,3
Total	73	100,0

La distance pour le covoiturage est plutôt dans...

	Mon quartier	Ma commune ou une commune limitrophe	Dans l'agglomération nantaise	Une distance variable	Total
	Effectif %	Effectif %	Effectif %	Effectif %	Effectif %
Faire les courses	3 10,7	5 17,9	18 64,3	2 7,1	28 100,0
Aller à un rendez-vous médical	3 11,5	3 11,5	18 69,2	2 7,7	26 100,0
Aller sur mon lieu de formation	1 7,1	3 21,4	8 57,1	2 14,3	14 100,0
Aller au travail	1 4,3	4 17,4	11 47,8	7 30,4	23 100,0
Les loisirs	2 2,7	9 12,3	26 35,6	36 49,3	73 100,0
Total	10 6,1	24 14,6	81 49,4	49 29,9	164

$p = 0,2\%$  ;  $\chi^2 = 30,74$  ;  $ddl = 12$  (TS). La relation est très significative.

### Les raisons pour ne pas pratiquer le covoiturage

Plusieurs raisons freinent les enquêtés à pratiquer le covoiturage comme conducteur ou passager. La première raison, en tant que conducteur, est de ne pas avoir de permis, de ne pas posséder de véhicule ou de ne plus conduire. Des raisons communes poussent les enquêtés à ne pratiquer le covoiturage ni comme conducteur, ni comme passager :

- **Ne pas en avoir l'utilité.** Cela peut tenir au fait d'avoir sa voiture et de privilégier une conduite autonome, une souplesse d'organisation, voire pour une minorité une forme de tranquillité. Il en est ainsi de 19,4 % des personnes évoquant les raisons pour lesquelles ils ne pratiquent pas le covoiturage comme passager. Le fait de privilégier les transports en commun, la marche ou le vélo est également l'une des principales raisons invoquées. L'alternative des transports en commun est la seconde raison pour laquelle les personnes ne pratiquent pas le covoiturage comme conducteur (14,5 % des répondants) et la première comme passager (25,2 % des répondants).

- **Ne pas en avoir l'occasion.** Cela peut tenir à une fréquence des déplacements jugée ponctuelle, l'absence de propositions de l'entourage pour un tel mode de transport, la méconnaissance des outils

pour connaître les demandes du voisinage.

- **Avoir des contraintes perçues comme inconciliables avec cette pratique.** Les contraintes peuvent être associées à un handicap, un problème de santé, mais aussi à une vulnérabilité perçue (être « âgé »). Elles peuvent être aussi associées aux activités (être chargé) ou à la structure du ménage (être accompagné d'enfants en bas-âge).

- **La défiance envers le covoiturage avec des inconnus** n'est avancée que par 8,7 % des personnes ayant répondu en tant que conducteur et 12,6 % comme passager. Elle peut recouvrir une inquiétude quant à la sécurité routière ou une peur d'agression. Ces arguments peuvent expliquer une série de propositions sur lesquels nous revenons ensuite : mise en place d'une plateforme sur le modèle de *blablacar* sur laquelle les profils et les avis des internautes sont susceptibles de renforcer la confiance des utilisateurs, organisation de rencontres de face-à-face dans le voisinage pour une organisation de cette pratique une fois l'interconnaissance renforcée.

### Propositions pour l'organisation d'un service de covoiturage de proximité

Nous avons pour finir interrogé les enquêtés sur leur participation à un covoiturage de proximité si celui-ci était organisé. Sur 208 réponses de la part des enquêtés, 64,4 % indiquent être d'accord pour être conducteur contre 56,7 % comme passager. En moyenne, près de 40 % des enquêtés disent qu'ils ne prendraient pas part à un tel service.

Participeriez-vous à un service de covoiturage de proximité ?	Oui	Non	Total
	Effectif %	Effectif %	Effectif %
En tant que conducteur	134 64,4	74 35,6	208 100,0
En tant que passager	118 56,7	90 43,3	208 100,0
Total	252 60,6	164 39,4	416

$p = 10,8 \%$  ;  $\chi^2 = 2,58$  ;  $ddl = 1$  (PS). La relation est peu significative.

144 enquêtés ont répondu à notre invitation de proposer un mode d'organisation opérationnel pour du covoiturage local. Parmi elles, 39 % envisagent qu'un tel service soit développé sous la forme d'une plateforme accessible sur Internet, via une application mobile ou via l'utilisation des réseaux sociaux pour diffuser l'information. *Blablacar* est souvent pris pour exemple, avec l'idée de développer un site plus facile d'utilisation que ce dernier. 1/10 évoque une ligne téléphonique et un contact par SMS ou numéro de téléphone. Pour les uns, il s'agit d'une alternative à Internet, pour les autres d'un mode de communication complémentaire au site (en deuxième étape, pour s'organiser).

1/10 évoque la nécessité d'un pilotage notamment par la mairie ou Nantes Métropole, par une association, par un salarié ou un bénévole sans nécessairement préciser son ancrage institutionnel. À l'inverse, 8 % des répondants préfèrent en rester à l'organisation du covoiturage de manière spontanée, dans leur réseau informel.

Pour certains l'échelle est celle du quartier, pour d'autres, celle de l'immeuble. Cet ancrage dans le voisinage conduit à valoriser un lieu physique pour se rencontrer, diffuser de l'information sur cette pratique, créer de l'interconnaissance entre les utilisateurs de ce service.

Un système de bornes, avec des places disponibles pour stationner et un marquage est évoqué par une personne sur dix. Certains envisagent une mise en contact en amont via la plateforme ou un mode plus spontané, mais pour l'instant peu détaillé. Est évoquée l'idée d'affichage d'horaires réguliers (comme des bus, obligeant les conducteurs à s'inscrire et à un engagement en amont). D'autres évoquent une prise de contact directe comme le font les taxis.

**Interrogé sur ce qui pourrait freiner une telle initiative d'après eux**, les enquêtés insistent davantage sur les aspects matériels comme conducteurs (ne pas avoir de voiture, de permis ou ne plus conduire pour 31,9 % des répondants), l'absence d'intérêt pour cet usage (préférant une conduite autonome ou des transports en commun pour 29,8 % des répondants) et sur la défiance envers les covoitureurs (22,3 %).

Notre panel met en avant un covoiturage dans un réseau amical, de voisinage et familial, relevant de motivations solidaires : rendre service, créer du lien. La dimension des loisirs est largement présente dans l'usage du covoiturage. Au final, notre panel réunit des covoitureurs ayant de faibles contraintes pour les déplacements (horaires souples, fréquence mensuelle...). Si notre enquête ne permet pas, en l'état actuel des données recueillies, d'aborder le covoiturage de proximité entre inconnus, elle apporte un éclairage sur les conditions du passage à l'acte : connaître les personnes ou avoir un lieu d'interconnaissance en amont de l'acte de covoiturer, organiser un service ne reposant pas sur la seule interface numérique. Si le covoiturage s'est développé sous l'impulsion des nouvelles technologies de l'information, avec la création d'une interface numérique pour la mise en relation des personnes souhaitant covoiturer (CASTEX E., 2015<sup>14</sup>), la création d'un site par la collectivité n'est pour autant pas un réel déclencheur de l'acte, en particulier dans le contexte d'un covoiturage pour « rendre service ou créer du lien ».

### Le covoiturage chez les jeunes : un intérêt économique (enquête 18-30 ans)

Qu'en est-il de la pratique du covoiturage chez les jeunes adultes de 18 à 30 ans enquêtés cette année ?

La pratique du covoiturage fait apparaître des nuances selon que l'on est conducteur ou passager et selon le périmètre dans lequel on la pratique. Les pratiques de covoiturage ne permettent pas d'établir des différences significatives selon le sexe, l'âge ou le statut des jeunes.

*Pratique du covoiturage au niveau national en tant que conducteur selon le statut des jeunes*

	Non	Oui, service payant	Oui, service gratuit	Total
	Effectif %	Effectif %	Effectif %	Effectif %
Etudiant-e	86* 74	20 17	10 9	116 100
Actif-ve	61 57	33 31	12 12	106 100
Chômeur-se	70 71	21 22	7 7	98 100
Total	222 68	74 23	29 9	321

\* 86 enquêtés de 18-30 ans étudiants ne pratiquent pas le covoiturage en tant que conducteur au niveau national.

La majorité des jeunes interrogés (73 %) ne covoiture pas en tant que conducteur. Plus les trajets sont courts, moins les jeunes covoiturent. Plus les trajets sont courts, plus le covoiturage s'apparente à une pratique de solidarité, sous la forme d'un service gratuit. Plus les trajets sont longs, plus les jeunes ont recours à des fournisseurs de service payant de covoiturage, comme *Blablacar*, et il est possible d'assimiler cette pratique à une forme de solidarité informelle.

<sup>14</sup> CASTEX Elodie, 2015. Organisation des pratiques de covoiturage entre inconnus dans les territoires, Netcom [En ligne], 29-1/2 | 2015, mis en ligne le 16 décembre 2015, consulté le 06 janvier 2016. URL : <http://netcom.revues.org/1905>

*Pratique du covoiturage en tant que conducteur selon le périmètre des trajets*

Distance du trajet	Non	Oui, service payant	Oui, service gratuit	Total
	Effectif %	Effectif %	Effectif %	Effectif %
National	222 68	74 23	29 9	325 100
Agglomération	239 73	19 6	67 21	325 100
Proximité	248 76	15 5	62 19	325 100
Total	709 73	108 11	158 16	975

La raison principale qui fait que les jeunes interrogés ne covoiturent pas en tant que conducteur est d'abord et avant tout d'ordre économique. Faute de moyens financiers pour acquérir l'un et/ou l'autre, une majorité de jeunes ne possède pas encore le permis de conduire et ils sont nombreux à ne pas disposer de leur propre véhicule. L'autre grande raison de ne pas covoiturer tient au fait que la majorité des déplacements des jeunes se limite à l'agglomération nantaise. Comme ils le disent eux-mêmes, nous *"n'avons pas besoin du covoiturage"*. Ainsi, à l'échelle de l'agglomération et du quartier, le covoiturage est directement concurrencé par les transports en commun que les jeunes, qui les utilisent, déclarent trouver *"plus pratiques"* du fait de la densité de la circulation dans l'agglomération nantaise et *"plus intéressants"* du fait du coût du stationnement.

Les freins au covoiturage qu'on pourrait qualifier de secondaire car ils apparaissent en moins grand nombre dans les *verbatim* sont de plusieurs ordres. Certains freins tiennent par exemple à la difficulté d'harmoniser les emplois du temps de travail et d'étude avec les exigences du covoiturage comme l'indique ce jeune actif : *"j'ai des horaires de travail irréguliers, c'est difficilement adaptable"*. D'autres freins tiennent à la jeunesse même de cette population et au fait que certains d'entre eux ne se sentent pas suffisamment expérimentés pour se lancer dans la pratique du covoiturage. Une jeune fait état de sa *"peur de conduire sur des longs trajets"*, tandis qu'une autre déclare qu'elle *"ne se sent pas prête à assurer la conduite et la sécurité des passagers"*. Enfin, il y a des jeunes pour qui le covoiturage ne fait pas parti de leurs préoccupations, soit parce qu'ils *"veulent être indépendants"*, soit parce qu'ils *"possèdent une voiture et que leur entourage également"*, soit parce qu'ils y voient plus d'inconvénients que d'avantages. *"Ça m'emmerde (le covoiturage) en fait, j'ai pas envie d'attendre et de me taper la discute avec des gens que je ne connais pas"* (Étudiant).

Une dernière série de raisons de ne pas covoiturer tient aux modalités même de fonctionnement de la pratique. Certains dénoncent la lourdeur de sa mise en place comme cet étudiant qui déclare qu'il *"a la flemme de s'inscrire et de remplir tout le formulaire"*. D'autres insistent davantage sur le matériel requis pour pratiquer le covoiturage. *"Je n'ai pas toujours accès à internet"* indique une jeune chômeuse.

Le covoiturage en tant que passager est plus répandu dans la mesure où 46 % des jeunes interrogés le pratiquent. Comme pour le covoiturage-conducteur, la pratique modale est l'utilisation d'un service payant pour des trajets sur l'ensemble du territoire national. Dès lors que le périmètre des déplacements se restreint, la pratique chute et se transforme en solidarité, c'est-à-dire en services mutuels.

*Pratique du covoiturage en tant que passager selon le périmètre des trajets*

Distance du trajet	Non	Oui, service payant	Oui, service gratuit	Total
	Effectif %	Effectif %	Effectif %	Effectif %
National	114 35	168 52	44 13	326 100
Agglomération	190 59	43 13	92 28	325 100
Proximité	221 68	23 7	80 25	324 100
Total	525 54	234 24	216 22	975

Les freins à la pratique du covoiturage en tant que passager sont de même nature que ceux qui concernent la pratique du covoiturage-conducteur. On y observe tout de même un peu plus de mentions faisant état de la crainte de rencontres indésirables. "J'ai peur de tomber sur des gens bizarres" déclare un jeune actif.

Ces observations permettent de mettre en évidence le sens du covoiturage pour ces jeunes. Il s'agit d'une pratique tournée essentiellement vers les amis et les membres de la famille proches, organisée le plus souvent à l'aide de messages envoyés depuis un téléphone portable ou via l'internet. Enfin, si cette pratique vise à rendre service à un proche, elle est d'abord tournée vers la personne qui la reçoit en tant que passager, c'est-à-dire vers soi. Ainsi, 233 jeunes sur 236 déclarent en premier choix que le covoiturage permet de dépenser moins d'argent, bien loin devant des considérations environnementales.

*Éléments de compréhension de la pratique du covoiturage chez les jeunes de 18 à 30 ans (en effectifs)*

	Modalité citée en n° 1	Modalité citée en n° 2
Qui fait l'objet du covoiturage	Des amis : 170	La famille proche : 118
Comment s'établit le contact pour le covoiturage	Téléphone-SMS : 149	Site internet : 142
Sens du covoiturage	Dépenser moins : 233	Rendre service : 159

## Le covoiturage dans les métropoles : l'exemple du Grand Lyon

Nous avons cherché à titre comparatif des exemples de l'animation et du porté à connaissance autour du covoiturage de proximité dans plusieurs agglomérations françaises : Lyon, Grenoble, Lille, Bordeaux... Le Grand Lyon a développé un soutien au covoiturage de proximité, ainsi qu'un processus de suivi de cette pratique sur l'agglomération à travers des enquêtes (2009, 2013, 2016 en cours) et la publication de rapports d'activité sur cette thématique. Nous en présentons ici une synthèse.

Le projet covoiturage du Grand Lyon comprend **des outils facilitant la rencontre** (site internet, application mobile), **une sensibilisation** (campagnes de communication grand public, blog et réseaux sociaux) et **une évaluation** (partenariats et animations en entreprises, évaluation et réorientation).

Créée en 2009 par la Communauté Urbaine de Lyon, la plateforme [www.covoiturage-grandlyon.com](http://www.covoiturage-grandlyon.com) est un service de mise en relation entre covoitureurs spécialisé sur les trajets de courtes distances : domicile-travail, domicile-études et événements culturels. La démarche confiée à un prestataire unique (La Roue Verte) rassemble plus de 15 000 inscrits en 2015. Elle s'inscrit dans un objectif de développement d'un transport alternatif.

L'entrée sur le site se fait selon deux entrées : selon la destination et le départ ; selon la cible du covoiturage : travail/sorties/loisirs et week-end.

CHERCHEZ UN COVOITURAGE

Adresse de départ Adresse d'arrivée

+ PUBLIER VOTRE ANNONCE

POUR ALLER TRAVAILLER

POUR SORTIR

POUR VOS LOISIRS ET WE

CHERCHEZ UN ÉVÈNEMENT

Saisissez une date, une salle, un spectacle

Les prochains événements

Dans la chambre des merveilles  
du 20/12/2014 au 31/07/2016

Portes ouvertes du Chemin de Fer Privé de la Mulatière  
du 01/01/2016 au 31/12/2016

Sacré Béton ! De la haine à l'amour.  
du 05/01/2016 au 31/07/2016, du 30/08/2016 au 18/12/20...

Devenez partenaire

Référez grat  
notre site et inc

L'outil est disponible

Un pack de commur  
faire la promotion de

Chaponnay → Lyon  
Trajet régulier - 08h15/17h00  
Places 1 Prix max 1€

Bligny → Lyon  
Trajet régulier - 07h15/17h30  
Places 2 Prix max 4€

Ma recherche

Trajet proposé par le covoitreur

Captures d'écran du site [covoiturage-grandlyon.com](http://www.covoiturage-grandlyon.com) : entrée par le lieu, la cible du covoiturage ; trajet proposé le covoitreur...

Les entreprises bénéficient d'un espace dédié (communautés), tous les événements du Grand Lyon sont proposés au public en covoiturage (partenariat avec SITRA) ; les territoires (quartier, commune...) peuvent également disposer d'un espace. Le site est accessible sous forme d'applications Android, Iphone, Ipad et via une plateforme téléphonique pour ceux n'ayant pas internet.

Selon l'enquête de 2013 (1 000 enquêtés de 18 ans et plus qui font des déplacements domicile-travail ou domicile-études), 12 % des enquêtés sont inscrits sur un site de covoiturage et 39 % connaissent l'existence du site internet Covoiturage Grand Lyon. Chaque covoitreur inscrit « *partage en moyenne 5 trajets par semaine, le plus souvent à 2 par véhicule.* » (<http://www.lyon.fr/actualite/deplacements/un-nouveau-portail-wwwcovoiturage-grandlyoncom.html>).



Afin de poursuivre le développement du covoiturage, le Grand Lyon lance régulièrement de nouvelles expérimentations.

Initialement construit autour d'une offre pour les déplacements-travail, le site s'est élargi au covoiturage pour les sorties (site dédié dans un premier temps puis inclus dans le site général de covoiturage avec l'entrée cible « pour sortir »). Ce nouvel outil vise alors à réduire l'usage soliste de la voiture pour se rendre aux manifestations culturelles, faciliter le stationnement, mais aussi « *donner accès à la culture à tous y compris à ceux ne disposant pas de voiture* » (<http://www.lyon.fr/page/cadre-de-vie/deplacements/la-voiture-autrement.html>).

En 2014, l'implémentation d'une application mobile est faite.

Le covoiturage dynamique est ainsi expérimenté à partir de 2015. Ce système de covoiturage en « temps réel » (Flexicov), est destiné à tous les conducteurs et passagers qui se déplacent sur le Grand Lyon. Disponible sous forme d'application, Flexicov permet de covoiturer de manière plus spontanée. « *Flexicov, c'est tout simplement de l'auto-stop numérique, du covoiturage dynamique plus réactif et plus flexible* », selon Gilles Vesco, vice-président à la Métropole de Lyon en charge des Nouvelles mobilités urbaines (<http://www.20minutes.fr/lyon/1679699-20150904-lyon-covoiturage-temps-reel-pret-debarquer-agglomeration>).

En complément du site internet, remis à neuf en 2014, le Grand Lyon développe une politique de communication et des dispositifs d'animation auprès du grand public et des entreprises. Divers modes de communication sont mobilisés : affiches, carte de visite, sets de tables dans les restaurants, dépliants, flyers, serviettes en papier...

La campagne publicitaire « décalée » pour le covoiturage en 2013 cible, quant à elle, le grand public : affiches en 4x3 pendant deux semaines. La campagne de sensibilisation a renforcé la visibilité du site et les visites sur celui-ci.

L'actualité du projet et diverses informations sont également relayées dans divers médias tels que Facebook et Twitter. Le Grand Lyon a mis en place un blog (<https://blog.covoiturage-grandlyon.com/>) accessible à tous où on découvre, au-delà d'un accès au site, multitude d'informations et d'actualités sur le covoiturage. Les actualités locales, bons conseils et résultats des études sont aussi mis en ligne.

Le Grand Lyon a également mis en place une stratégie marketing en direction des entreprises. Des kits de communication complets avec guide pratique ont été créés de manière à impulser une « *démarche de prise en compte des salariés et de communication sur les solutions alternatives à la voiture autosoliste* » avec un objectif de +300 inscrits au site par mois. Un démarchage actif des employeurs est mis en œuvre et des communautés d'entreprises sont créées sur le site afin de faciliter cette proximité.

Le Grand Lyon, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes et l'ADEME, organise aussi des Challenges Mobilité. Ceux-ci visent à promouvoir les modes de transport alternatifs auprès des actifs et à valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité (comptage du nombre d'usagers des modes alternatifs). « *43 200 salariés de plus de 1 000 entreprises, administrations et associations d'Auvergne Rhône-Alpes sont allés au travail autrement en 2015 réalisant au total 647 000 kilomètres à l'aide d'un mode de transport alternatif à la voiture particulière* » (<http://challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu/page/resultats-editions-precedentes.html>).

Au-delà de la mise en œuvre du site, des partenariats et animations en entreprises, la métropole s'investit également dans l'évaluation des pratiques de covoiturations des habitants du Grand Lyon et des inscrits. Les objectifs sont de pouvoir quantifier le covoiturage et les usages ainsi que de connaître



les attentes. De fait, des enquêtes ont été menées auprès des habitants du Grand Lyon et des inscrits au site (Enquêtes Covoiturage 2013). Selon cette enquête de 2013 (qui complète celle de 2007 et devrait être actualisée au premier semestre 2016), 9 % des habitants covoiturent ou ont déjà covoituré (5,8 trajets réalisés chaque semaine par les covoitureurs actuels avec environ 2,5 personnes à bord) et 32 % des non-covoitureurs estiment qu'ils pourraient franchir le pas. L'enquête réalisée auprès des inscrits montre que le dispositif est en croissance avec plus de 10 500 inscrits en 2013 (2 400 en 2009). 52 % des inscrits ont connu le site via un employeur ou l'université et 52 % habitent dans une commune extérieure au Grand Lyon. De même, parmi les inscrits 59 % covoiturent occasionnellement ou régulièrement (5,28 trajets partagés chaque semaine par covoitureur, 2,32 personnes par véhicule en moyenne). L'impact en 2013 représente 1 627 euros de frais d'essence économisés chaque année (20 pleins) soit 5 400 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>/an.

Ce suivi des résultats et leur publication donnent plus de visibilité, guidant les choix d'évolution du système de covoiturage et favorisant l'implication des habitants de Lyon Métropole.

### **Quel soutien possible des collectivités territoriales au covoiturage de proximité ?**

La défiance est un frein au développement de la pratique du covoiturage de proximité. Celle-ci repose soit sur la sécurité routière, soit sur l'intégrité physique. Les enquêtés soulignent de ce point de vue le besoin de médiation pour accroître le sentiment de confiance envers leur covoitureur.

Deux propositions d'approfondissement de la question du covoiturage de proximité sont faites par l'équipe.

1/Il s'agirait de mieux identifier l'offre de covoiturage dans l'agglomération nantaise. Au regard de la difficulté à collecter une information statistique, nous proposons l'analyse des offres du covoiturage sur le site de Nantes Métropole d'une part, l'étude statistique de covoitureurs en entrant par les cibles et les motifs du covoiturage : entreprise, association, événement culturel, régulier ou occasionnel... plutôt que par le territoire. Un travail qualitatif sur des initiatives de covoiturage (par exemple le projet d'association COCLICO à Orvault) compléterait l'analyse.

2/Une deuxième proposition relève du double constat de la faible utilisation du site de covoiturage de Nantes Métropole et de l'importance de la sociabilité dans l'engagement des individus à covoiturer. Il s'agirait donc d'adapter le site : des entrées par cible autour des motifs de déplacement (par exemple, création d'une entrée pour une association, un groupe de voisins, une entreprise...); le développement du covoiturage autour de lieux associatifs, de quartier... (promouvoir le site auprès de ces institutions intermédiaires), l'identification à un lieu étant une possibilité pour lever la crainte de l'inconnu.

3/Enfin un *focus group* organisé par l'AURAN pourrait permettre de discuter les différentes idées innovantes développées par les enquêtés :

\*Une ligne téléphonique et un contact par SMS ou numéro de téléphone. Pour les uns, il s'agit d'une alternative à une plateforme sur Internet, pour les autres d'un mode de communication complémentaire au site (en deuxième étape, pour s'organiser).

\* Un lieu physique pour se rencontrer, diffuser de l'information sur cette pratique, créer de l'interconnaissance entre les utilisateurs de ce service.

\* Un système de bornes, avec des places disponibles pour stationner et un marquage. Un système d'affichage des horaires réguliers (comme des bus, obligeant les conducteurs à s'inscrire et à un engagement en amont) ou des offres ponctuelles.

\* Une carte de covoitureur délivrée par la mairie et un système de commentaires sur le profil de l'enquêté sont des moyens possibles d'augmenter la confiance entre usagers.

### 3.3. L'entraide autour des enfants

Parmi les propositions d'innovation recueillies en 2015, une série d'initiatives étaient tournées autour des enfants.

L'enquête quantitative 2015-2016 met en évidence **l'importance des besoins en la matière** puisque seuls ¼ des enquêtés n'a jamais été concerné par ces pratiques d'entraide. ¼ des enquêtés éprouvent actuellement des besoins en la matière, 40 % ont eu besoin d'une aide par le passé et 7 % n'ont pas d'enfants mais ont pu être engagés dans de telles solidarités informelles. Les enquêtés apportent des précisions sur les services rendus : garde régulière lors d'activités professionnelles ou de loisirs, garde durant les vacances scolaires, garde ponctuelle liée à des rendez-vous professionnels, médicaux ou à des imprévus (grève, maladie). Pour la conduite à des activités, il s'agit d'amener les enfants à l'école, à des activités culturelles et sportives régulières, à des sorties scolaires ou des anniversaires plus ponctuels.

La division traditionnelle des rôles selon les sexes marque fortement les pratiques : l'entraide donnée et reçue est largement une pratique féminine. Les personnes nées avant 1960 sont plus particulièrement concernées par une aide donnée en la matière en raison souvent de leur statut de grands-parents et pour une partie d'entre eux d'une plus grande disponibilité liée à la retraite (les retraités sont surreprésentés parmi les personnes apportant une aide). C'est également le cas des personnes nées entre 1971 et 1985 vraisemblablement davantage concernées par des pratiques d'entraide fondées sur la réciprocité car ils sont actuellement concernés par la parentalité, notamment comme parents de jeunes enfants.

Lorsqu'un enquêté a rendu des services pour la garde ou la conduite d'enfants à des activités (83 % des 172 répondants), le contact **repose principalement sur des liens de voisinage (43,4 %), des liens familiaux (42,7 % des répondants)** ou des liens tissés au sein de l'institution à laquelle participent les enfants (école, association sportive ou culturelle). Les services sont rendus assez rapidement puisque 59 % des répondants ont proposé une aide dès le premier contact et 36 % après quelques semaines. Les services sont d'abord **reçus à l'échelle du quartier (45 %)** puis de la commune (30 %), mais cette échelle peut varier selon les situations (notamment en raison des gardes de petits-enfants durant les vacances scolaires). 1/3 rend un tel service une fois par semaine, un peu plus d'1/3 une fois par mois et un peu moins d'1/3 une fois par an. Les freins évoqués par 10 personnes pour ces pratiques d'entraide tiennent à la situation de l'enquêté (ne pas avoir l'habitude des enfants, ne pas en avoir dans son entourage) ou des aspects pratiques (manque de places dans la voiture, horaires peu flexibles). **Les mêmes logiques structurent les services reçus autour de la garde ou de la conduite d'activité** : importance des liens familiaux, amicaux et de voisinage, échelle prégnante de proximité où ces pratiques sont développées et types de freins (indisponibilité, ne pas avoir d'expérience avec les enfants, aspects matériels).

*Ce qui favorise l'entraide autour des enfants (service donné)*

Ce qui favorise l'entraide autour des enfants	Nb. cit.	%
Non-réponse	101	43,2
Bonne entente (des enfants et/ou des parents)	37	15,8
Lien familial	37	15,8
Besoins communs, plus pratique	25	10,7
Plaisir et envie de rendre service, être sociable	24	10,3
Proximité géographique (voisinage, école)	16	6,8
Autre	12	5,1
Situation particulière (maladie, etc.)	4	1,7
Disponibilité	4	1,7
Avoir les compétences, l'habitude des enfants	2	0,9
Total <i>Recodage d'une question ouverte Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).</i>	234	

**Dans les pratiques d'entraide décrites autour des enfants, les nouvelles technologies ne sont pas évoquées.** Il importe de noter que les sites web pouvant favoriser l'entraide autour de la garde d'enfants ou d'autres besoins sont largement méconnus par la population enquêtée (97 % des enquêtés ne connaissent pas Parentspresdechezvous.com et 98 % ne connaissent pas Troctagarde.com). Une recommandation serait de mieux faire connaître ces services.

**Communiquer davantage sur les services existant sur Internet pouvant favoriser l'entraide entre parents.**

**Parmi les initiatives proposées pour favoriser l'entraide, les répondants (107) ont mis en avant l'importance d'un relais institutionnel :** école, mairie, maison des associations (29 %). Il s'agit d'avoir un référent dans ces institutions auprès duquel s'adresser, en mesure de centraliser les demandes et veiller à la bonne diffusion de l'information. Si dans les pratiques actuelles, les NTIC sont peu évoquées, elles le sont davantage dans les propositions des répondants. 22 % des répondants soutiennent l'idée d'organiser un site à l'échelle de l'école, du quartier. Il s'agit également pour résoudre les problèmes de garde ou d'organisation du transport des enfants à leurs activités de pouvoir créer et mobiliser en cas de souci des listes de diffusion (téléphonique type groupe de parents sur *whatsapp*- ou via le mèl). L'idée de tableaux d'affichage pour organiser un roulement ou épingler des demandes ou des propositions de service est régulièrement évoquée (17 %).

**Quel soutien possible des collectivités territoriales à l'entraide entre parents ?**

**1/Diffuser auprès des partenaires institutionnels (écoles, associations culturelles et sportives) l'idée d'organiser au début de l'année une rencontre entre les parents autour des solidarités informelles, de créer un groupe de diffusion (téléphonique/mèl) et de mettre à disposition un tableau d'affichage clairement identifié pour organiser les roulements.**

**Un temps de rencontre en début d'année scolaire avec un animateur chargé de lancer cette initiative en présentant les outils de communication possible semble opportun.**

**2/Soutenir le développement et mieux faire connaître les alternatives existantes en matière de garde d'enfants : plateforme Internet de mise en relation ; association permettant une garde ponctuelle ou un soutien à la parentalité (voir encadrés).**

**Celles-ci pourraient être labellisées pour leur donner davantage de visibilité. Un rappel des différents dispositifs existants pourrait être intégré à une page des sites Internet des communes et à celui de Nantes Métropole. Il peut aussi être intégré dans les systèmes d'alerte des applications mobiles (type Nantes dans ma poche) en début d'année et lors d'événements particuliers (mouvement social).**

### *SOS Urgences Mamans : un modèle à mieux faire connaître et développer ?*

Afin de répondre à des problèmes ponctuels de garde, un dispositif associatif s'est développé, proposant une alternative en cas d'urgence, assurée par des bénévoles, à la journée ou la demi-journée. L'association SOS Urgences Mamans a vu le jour en 1978 en région parisienne. Dans l'agglomération nantaise, une section s'est développée en 2004 sur le canton de Carquefou (Carquefou, Mauves-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire et Thouaré-sur-Loire) à l'initiative de quatre mairies<sup>15</sup>. Le service est gratuit, seul un don est encouragé pour faire vivre l'association. Le service est destiné aux enfants de 3 à 13 ans et fonctionne de 7 h 30 à 19 heures en semaine et hors des périodes de vacances scolaires. La prise de contact se fait par téléphone. La garde a lieu en majorité au domicile des parents. Les sollicitations peuvent être liées à des problèmes d'enfants malades, la défaillance du mode de garde habituel, mais aussi d'autres impératifs, tels un entretien d'embauche d'un parent en recherche d'emploi dédiant actuellement leur temps à la garde des enfants. Cinq ans après la création de l'association, en 2005, 303 demi-journées de garde avaient été assurées pour l'année<sup>16</sup>. En 2014, l'équipe était composée d'une quarantaine de bénévoles, toutes des femmes pour 85 % à la retraite. Celles-ci s'engagent à dédier au moins une journée de leur temps par mois. Lors d'un entretien, une élue de Sainte-Luce-sur-Loire soulignait toutefois le frein que constituait la crise du bénévolat pour le développement de cette initiative sur l'agglomération nantaise<sup>17</sup>. En 2014 et en 2015, un article a été publié dans *Ouest France* dans l'espoir de susciter des vocations.

### *Un accueil de nuit pour des parents confrontés à des problèmes de sommeil du nourrisson*

L'idée de développer un accueil de nuit pour des parents en détresse par rapport au problème de sommeil de leur nourrisson est venue à l'une des enquêtées en 2001, à la naissance de son premier enfant. À l'époque, son mari travaille de nuit, elle reprend rapidement sa propre activité de dentiste. Son entourage familial est peu disponible : sa mère travaille encore et son frère est à l'étranger. Elle se sent isolée, confinée chez elle, confrontée à l'angoisse de l'impuissance face aux troubles du sommeil de son fils. Par ailleurs, elle ne trouve pas de soutien dans son voisinage, ces voisins étant peu tolérants aux cris du nourrisson et frappant à coups de balai sur la paroi quand celui-ci s'égosille. Elle évoque cette période de la nuit comme propice à accentuer les angoisses. Cette situation douloureuse dure 18 mois, le corps médical ayant tardé à diagnostiquer un problème de reflux dont les brûlures sont accentuées en position allongée.

Cette expérience lui a donné l'idée de créer un appartement où les mères pourraient se rendre avec leur enfant. Elles y trouveraient un lieu d'écoute et de repos auprès d'une personne ayant des compétences en matière de puériculture. Un tel projet pourrait être constitué sous forme associative. Il nécessiterait la location d'un appartement, des aménagements adaptés, et la rémunération du personnel accueillant. Aucun modèle de financement n'a été prévu par l'enquêtée : elle n'a pu s'investir dans ce projet car elle exerçait une activité en libéral à plein-temps.

<sup>15</sup> SOS Urgences Mamans cherche des bénévoles, *Ouest France*, édition du 4 juillet 2014. <http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/sainte-luce-sur-loire-44980/sos-urgences-mamans-cherche-des-benevoles-2673807>

<sup>16</sup> <http://www.sosurgencesmamans.com/carquefou.html>

<sup>17</sup> Entretien avec une élue de Sainte-Luce-sur-Loire, mai 2016.

### 3.4. Les NTIC comme support de la solidarité

#### Équipement des ménages et accès internet

Les enquêtés sont globalement bien équipés en outils informatiques et multimédias : 89 % possèdent un ordinateur fixe ou portable, 2/3 un téléphone mobile avec une connexion internet et 1/3 un téléphone mobile sans connexion.

À titre privé, équipement possédé...	2015 avec les enquêtés de la Halvêque		2015 sans les enquêtés de la Halvêque	
	Effectif	%	Effectif	%
Téléphone mobile sans connexion internet	78	33,3	60	32,8
Téléphone mobile avec connexion internet	152	65,0	120	65,6
Ordinateur fixe ou portable	207	88,5	169	92,3
Tablette tactile	91	38,9	75	41,0
Aucun de ces objets	0	0,0	0	0,0
Total	234	100	183	100

Pour comparaison, selon l'étude Enquête sur les technologies de l'information et de la communication 2007 à 2015 de l'INSEE<sup>18</sup>, 81 % des individus de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire disposent d'un micro-ordinateur à la maison. 39 % des enquêtés possèdent une tablette tactile et il n'y a pas d'enquêté n'ayant aucun de ces objets. Selon l'enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations » du CREDOC<sup>19</sup>, 29 % de la population de 12 ans et plus disposent personnellement d'une tablette en 2014.

Dans notre enquête, le degré d'équipement diffère selon les espaces, sans être statistiquement significatif. Ainsi, le taux d'équipement moyen pour les ordinateurs au domicile est de 88,5 %, mais de 81 % pour les grands ensembles (81 %) ; il n'est que de 75 % pour le micro-quartier de la Halvêque. Seuls 27 % des enquêtés disposent d'une tablette tactile au sein de ces mêmes espaces.

Le taux d'équipement en ordinateur des enquêtés est également légèrement plus faible (88 %) dans l'espace pavillonnaire (Berthelotière à Orvault et Durantière à Nantes) alors que plus d'un enquêté sur deux possède une tablette tactile (52 %). Au regard de la structure par âge de nos enquêtés dans ces quartiers, ces résultats témoignent d'une appropriation des tablettes parmi les seniors.

Le type d'espace influe également sur l'accès aux téléphones mobiles avec une connexion internet. Ainsi, seulement 57 % des enquêtés des grands ensembles possèdent un téléphone mobile avec une connexion internet contre plus de ¾ des enquêtés du péricentre, en lien avec le niveau de revenu.

<sup>18</sup> MORDIER Bénédicte, Enquête sur les Technologies de l'Information et de la Communication auprès des ménages de 2007 à 2015, INSEE, Division Condition de vie des ménages

<sup>19</sup> BIGOT Régis et CROUTTE Patricia, 2014. La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française, CREDOC

### Équipement des enquêtés selon le type d'espace

	Un téléphone mobile sans connexion internet		Un téléphone mobile avec connexion internet		Un ordinateur fixe ou portable		Une tablette tactile		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	
Petites communes	9*	36,0	16	64,0	25	100,0	12	48,0	25
Centres-bourgs	9	34,6	16	61,5	25	96,2	10	38,5	26
Grands Ensembles	32	39,0	47	57,3	66	80,5	22	26,8	82
Pavillonnaire	18	32,1	38	67,9	49	87,5	29	51,8	56
Péricentre	10	22,2	35	77,8	42	93,3	18	40,0	45
Total	78	33,3	152	65,0	207	88,5	91	38,9	234

$p = 70,1\%$  ;  $\chi^2 = 9,03$  ;  $ddl = 12$  (NS). La relation n'est pas significative.

\* 9 enquêtés des petites communes possèdent un téléphone mobile sans connexion internet en 2015. Pourcentages en ligne.

L'âge est une variable souvent mise en avant comme critère explicatif du taux d'équipement. Dans nos résultats, les écarts selon l'âge sont faibles mais statistiquement significatifs. Les enquêtés de 75 ans ou plus restent moins équipés : 1/3 d'entre eux ont un ordinateur contre 40 % pour les 18-29 ans. De même, 1/4 des enquêtés de 65 ans et plus possède un téléphone mobile sans connexion internet alors que 42 % des 18-29 ans disposent d'un téléphone mobile avec une connexion internet.

### Équipement NTIC selon l'âge des enquêtés

À titre privé, équipement possédé...	Un téléphone mobile sans connexion internet	Un téléphone mobile avec connexion internet	Un ordinateur fixe ou portable	Une tablette tactile	Total
	%	%	%	%	N
18-29 ans	1,8*	41,8	40,0	16,4	55
30-44 ans	5,3	34,6	36,8	23,3	133
45-54 ans	13,3	30,1	42,2	14,5	83
55-64 ans	21,2	23,4	39,4	16,1	137
65 ans et plus	25,0	21,7	39,2	14,2	120
Total	14,8	28,8	39,2	17,2	528

$p = < 0,1\%$  ;  $\chi^2 = 39,57$  ;  $ddl = 12$  (TS)

\* 1,8 % des 18-29 ans possèdent un téléphone mobile sans connexion internet. Pourcentages en ligne.

Les autres facteurs comme le niveau de diplôme, la PCS de l'enquêté ou la taille du ménage influencent peu l'équipement des enquêtés mais plus la nature et l'intensité de l'utilisation qui en est faite.

On peut malgré tout noter que 23 % des retraités, 21 % des ouvriers et 12 % des employés se contentent d'un téléphone mobile sans connexion internet contre 4 % pour les cadres et 10 % pour les professions intermédiaires. Si pour les retraités, l'écart générationnel en lien avec l'âge et l'usage du téléphone portable est un élément explicatif, l'aspect économique est également à prendre en compte pour les ouvriers et les employés. Au niveau du diplôme également, des différences sont à retenir : 25 % des enquêtés ayant un niveau inférieur au baccalauréat dispose d'un téléphone mobile avec une connexion internet, quand ils sont 31 % avec un diplôme du supérieur.



Nature de l'équipement NTIC selon la PCS de l'enquêté (%)

À titre privé, équipement possédé...	Un téléphone mobile sans connexion internet	Un téléphone mobile avec connexion internet	Un ordinateur fixe ou portable	Une tablette tactile	Total
	%	%	%	%	N
Artisan, comm. chef d'entr.	0,0	39,1	39,1	21,7	23
Cadre et prof. intellectuelle sup.	4,3	38,3	42,6	14,9	47
Prof. intermédiaire	9,6*	29,8	39,4	21,3	94
Employé	11,7	30,1	38,8	19,4	103
Ouvrier	20,6	26,5	38,2	14,7	34
Retraité	22,8	23,3	39,4	14,4	180
<i>Dont Artisan, comm. chef d'entr.</i>	<i>0,0</i>	<i>50,0</i>	<i>50,0</i>	<i>0,0</i>	<i>4</i>
<i>Cadre et prof. intellectuelle sup</i>	<i>10,4</i>	<i>29,2</i>	<i>39,6</i>	<i>20,8</i>	<i>48</i>
<i>Prof. intermédiaire</i>	<i>18,2</i>	<i>25,5</i>	<i>43,6</i>	<i>12,7</i>	<i>55</i>
<i>Employé</i>	<i>36,4</i>	<i>14,5</i>	<i>34,5</i>	<i>14,5</i>	<i>55</i>
<i>Ouvrier</i>	<i>27,3</i>	<i>27,3</i>	<i>36,4</i>	<i>9,1</i>	<i>11</i>
<i>Autre inactif</i>	<i>25,0</i>	<i>25,0</i>	<i>50,0</i>	<i>0,0</i>	<i>4</i>
Autre inactif	14,0	32,6	37,2	16,3	43
Total	14,7	28,8	39,3	17,2	524

$p = 11,6\%$  ;  $\chi^2 = 25,33$  ;  $d.d.f. = 18$  (PS). La relation est peu significative.

\* 9,6 % des professions intermédiaires possèdent un téléphone mobile sans connexion internet. Pourcentages en ligne.

Le taux d'équipement en ordinateur des enquêtés est très proche de celui d'internet, 98 % de ceux ayant un ordinateur disposant également d'une connexion internet.

Au total, 92 % des enquêtés déclarent avoir une connexion internet à leur domicile, de 11 points supérieurs aux conclusions de l'enquête technologies de l'information et de la communication de 2007 à 2015 de l'INSEE (81 % des individus de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire disposent d'internet à la maison).

Cet équipement internet atteint même 96 % sans les enquêtés de la Halvêque où seulement ¾ des enquêtés (77 %) ont un accès internet à domicile, en lien avec l'équipement en ordinateur plus faible de cet espace. Ainsi, sur les 13 enquêtés n'ayant pas de connexion à domicile, 12 sont à la Halvêque.

Les disparités d'accès à internet dépendent également de l'âge, du niveau de diplôme, du statut, de la PCS et de la composition des ménages.

Les plus jeunes sont les plus équipés : 100 % des 15-29 ans et 94 % des 30-44 ans ont un accès internet à domicile contre 71 % des 75 ans et plus. L'équipement avec un accès à internet progresse aussi avec le diplôme. Ainsi, 15 % des enquêtés ayant un niveau d'études inférieur au bac n'ont pas de connexion internet à domicile tandis qu'ils ne sont que 4 % des diplômés de l'enseignement supérieur (1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> cycle).

Les chômeurs comme les retraités (88 %) sont moins équipés que les actifs ayant un emploi (98 %). L'équipement en internet s'élève également avec les catégories sociales des enquêtés.

L'ensemble des couples avec enfants a une connexion à domicile mais 78 % pour les personnes seules.

### Connexion Internet à domicile selon l'âge (%)

Disposer d'une connexion à domicile...	Enquêtés	Étude INSEE
15-29 ans	100	96,5
30-44 ans	94,1	94,2
45-59 ans	91,8	89,1
60-74 ans	94,5	70,3
75 ans et plus	70,8	28,1
Total	91,8	81,4

\* Source : Insee, Enquêtés Technologies de l'information et de la communication 2007 à 2015

### Les pratiques et usages des nouvelles technologies de la communication

Les enquêtés sont très à l'aise avec les usages de base (SMS, mël et recherche sur le Web) des outils informatiques (plus de ¾ des enquêtés). Cependant, certaines compétences ne sont pas jugées utiles ou maîtrisées par tous : moins d'1/5 des enquêtés participent à des forums et seuls 10 % animent un blog.

Les autres usages évoqués concernent le domaine de la photographie (livres-photos, prise et transfert de photos...), de la musique (réécoute d'émission de radios, écoute, enregistrement...), de la comptabilité et de la gestion administrative...

#### Autonomie des enquêtés dans les différents usages des NTIC (%)

Autonome pour...	Non	Partiellement	Plutôt à l'aise	Oui totalement
Mël	13,7*	3,0	3,4	79,9
WEB	10,3	4,3	6,0	79,5
SMS	10,3	5,1	5,6	79,1
Logiciel	25,8	4,3	11,2	58,8
Achats en ligne	33,3	5,1	5,6	56,0
Musique-vidéo	28,6	7,7	11,5	52,1
Skype	43,2	7,3	8,5	41,0
Applications mobiles	49,1	6,4	6,8	37,6
Jeux	55,6	3,8	4,7	35,9
Chat	56,0	3,0	7,3	33,8
Réseaux sociaux	52,1	7,7	6,8	33,3
Forums	69,7	6,4	6,4	17,5
Autre	85,3	0,9	0,4	13,4
Blog	80,8	5,1	3,8	10,3
Total	43,8	5,0	6,3	44,9

$p = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 870,02$  ;  $ddl = 39$  (TS)

\* 13,7 % des enquêtés ne savent pas envoyer des courriels. Pourcentages en ligne.

Les écarts de pratiques sont essentiellement dus à l'âge (en lien avec la PCS et le statut) et au diplôme. Les plus âgés sont moins à l'aise dans l'utilisation des outils informatiques et multimédias que les plus jeunes. Cette fracture générationnelle est moins visible sur les usages les plus communs comme l'envoi de SMS, de mël ou la recherche sur internet mais apparaît davantage si l'on s'intéresse à d'autres pratiques plus récentes (réseaux sociaux, chat, skype, forums, jeux, applications...). On

retrouve cette différence au regard du croisement avec la PCS et le statut des enquêtés. Les retraités sont moins à l'aise dans leurs usages que les actifs et autres inactifs, quelque soit la PCS. De même, les moins diplômés sont moins à l'aise que les plus diplômés.

Être membre des réseaux sociaux s'explique avant tout par l'âge : 79 % des enquêtés de 65 ans ou plus ne participent pas aux réseaux sociaux alors qu'à l'inverse 79 % des moins de 30 ans y sont totalement à l'aise. L'influence du diplôme est moins évidente. En effet, la participation aux réseaux sociaux progresse avec le diplôme mais cela ne se vérifie que jusqu'au bac. Les diplômés du supérieur sont en effet moins à l'aise sur les réseaux sociaux (33 %) que les bacheliers (49 %). 79 % des retraités ne sont pas usagers des réseaux sociaux contre environ 1/3 des actifs (actifs ayant un emploi privé ou public et actif au chômage).

Cette maîtrise des outils progresse aussi avec le type de ménage et la présence d'enfants dans le ménage ; 28 % des personnes seules et 13 % des couples sans enfants sont totalement à l'aise dans la participation aux réseaux sociaux quand 46 % des couples avec enfant(s) et 46 % des familles monoparentales le sont..

On retrouve globalement au niveau des usages les mêmes « fractures » constatées dans l'équipement des enquêtés : des différences générationnelles, liées à la formation, au statut professionnel et à la composition du ménage.

### Niveaux et réflexe vis-à-vis des NTIC pour la recherche d'aide

Près de 2/3 des enquêtés déclarent avoir un niveau de maîtrise des outils informatiques et multimédias très bon ou plutôt bon (65 %). Ce pourcentage grimpe même à 69 % si on enlève les réponses des enquêtés de la Halvêque où moins d'un enquêté sur 2 déclare avoir un niveau de maîtrise des outils informatiques très bon ou plutôt bon (plus de 60 % des enquêtés au sein des autres IRIS de l'agglomération nantaise).

Votre niveau NTIC est...	Effectif	%
Très bon	42	18,2
Plutôt bon	107	46,3
Plutôt faible	50	21,6
Très faible	16	6,9
Aucune maîtrise	16	6,9
Total	231	100

Le niveau de maîtrise des outils informatiques et multimédias influe de façon significative sur le réflexe des enquêtés dans la recherche d'une aide : 71 % des enquêtés déclarant avoir un très bon niveau de maîtrise des outils privilégient le recours aux NTIC ; ils ne sont que 6 % avec un niveau très faible.

Cependant, la dimension du face-à-face s'impose encore dans la recherche d'aide des enquêtés : 30 % des enquêtés de très bon niveau et la moitié de ceux d'un niveau plutôt bon (52 %) privilégient ce face-à-face.

Ce point mériterait d'être approfondi, les enquêtés nuancent la réponse apportée selon la nature de l'aide recherchée.

*Le premier réflexe pour rechercher de l'aide au regard du niveau de maîtrise des outils informatiques et multimédias (%)*

Réflexe pour rechercher de l'aide...	NTIC	Le face-à-face	Total
	%	%	N
Très bon	<b>70,7*</b>	<b>29,3</b>	41
Plutôt bon	47,7	52,3	107
Plutôt faible	30,0	70,0	50
Très faible ou aucune maîtrise**	<b>6,3</b>	<b>93,8</b>	32
Total	42,2	57,8	230

$p = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 35,01$  ;  $ddl = 3$  (TS). La relation est très significative.

\* 70,7 % des enquêtés déclarant avoir un très bon niveau de maîtrise des outils informatiques, multimédias ont recours aux NTIC pour rechercher de l'aide. Pourcentages en ligne.

\*\* Regroupement des modalités très faible ou aucune maîtrise

### L'âge

Comme pour le niveau d'équipement, l'analyse des corrélations entre l'âge et le niveau de maîtrise des outils confirme l'hypothèse d'une « fracture » numérique : 5 % des 65 ans ou plus déclarant avoir un très bon niveau de maîtrise contre 42 % des moins de 30 ans.

*Le niveau de maîtrise des outils informatiques et multimédias selon l'âge des enquêtés (%)*

Votre niveau NTIC est...	Très bon	Plutôt bon	Plutôt faible	Très faible	Aucune maîtrise	Total
	%	%	%	%	%	N
18-29 ans	<b>41,7*</b>	54,2	4,2	0,0	0,0	24
30-44 ans	<b>33,3</b>	46,3	16,7	1,9	1,9	54
45-54 ans	11,4	62,9	20,0	5,7	0,0	35
55-64 ans	11,3	45,2	21,0	12,9	9,7	62
65 ans et plus	<b>5,4</b>	33,9	<b>35,7</b>	8,9	<b>16,1</b>	56
Total	18,2	46,3	21,6	6,9	6,9	231

$p = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 55,90$  ;  $ddl = 16$  (TS). La relation est très significative.

\* 41,7 % des 18-29 ans déclarent avoir un très bon niveau de maîtrise des outils informatiques et multimédias. Pourcentages en ligne.

L'âge influe aussi sur la manière de rechercher de l'aide. En cas de besoin, les enquêtés privilégient principalement le face-à-face (58 %). Cependant, on observe que si 68 % des 65 ans et plus préfèrent ce face-à-face, plus de la moitié des 30-44 ans recourent en priorité aux nouvelles technologies.

Pour autant, la part des enquêtés privilégiant le face-à-face demeure élevée quel que soit l'âge. Le face-à-face se pose encore comme une dimension importante pour les populations dans la recherche d'aide.

*Le réflexe pour rechercher de l'aide selon l'âge des enquêtés (%)*

Réflexe pour rechercher de l'aide...	NTIC	Le face-à-face	Total
	%	%	N
18-29 ans	37,5*	62,5	24
30-44 ans	53,7	46,3	54
45-54 ans	50,0	50,0	36
55-64 ans	40,3	59,7	62
65 ans et plus	31,6	68,4	57
Total	42,5	57,5	233

$p = 15,0 \%$  ;  $\chi^2 = 6,75$  ;  $ddl = 4$  (PS). La relation est peu significative.

\* 37,5 % des 18-29 ans privilégient les NTIC pour rechercher de l'aide en cas de besoin. Pourcentages en ligne.

**Le niveau de diplôme**

Le niveau de maîtrise des outils informatiques en lien avec le réflexe pour la recherche d'aide progresse aussi avec le diplôme. 41 % des enquêtés n'ayant pas le baccalauréat se déclarent comme bon ou très bon, plus des  $\frac{3}{4}$  (80 %) des enquêtés diplômés du supérieur.

De même, 29 % des enquêtés n'ayant pas le baccalauréat mobilisent les NTIC pour rechercher de l'aide contre 54 % des diplômés du supérieur.

*Le réflexe pour rechercher de l'aide selon le niveau de diplômes des enquêtés (%)*

Le réflexe pour rechercher de l'aide...	NTIC	Le face-à-face	Total
	%	%	N
Aucun diplôme	23,1*	76,9	13
En deçà du Baccalauréat	30,2	69,8	63
Baccalauréat (ou BTP...)	37,1	62,9	35
Diplômes de 1er cycle universitaire ou équivalent	52,3	47,7	65
Diplômes de 2nd ou 3e cycle universitaire ou équivalent	57,1	42,9	49
Total	43,1	56,9	225

$p = 1,1 \%$  ;  $\chi^2 = 13,12$  ;  $ddl = 4$  (S). La relation est significative.

\* 23,1 % des sans diplômes privilégient les NTIC pour rechercher de l'aide en cas de besoin. Pourcentages en ligne.

L'analyse révèle également des corrélations positives entre le niveau de maîtrise informatique, d'une part, le réflexe pour la recherche d'aide, d'autre part, avec la PCS de l'enquêté ou/et la composition du ménage. Les cadres et professions intellectuelles supérieures déclarent globalement un bon ou très bon niveau de maîtrise des outils (91 %) et 55 % vont privilégier ces NTIC pour rechercher de l'aide. L'augmentation de la taille des ménages et le fait d'avoir des enfants renforcent le niveau de maîtrise des NTIC des enquêtés. Les personnes seules se déclarent, quant à elles, soit d'un très bon niveau (20 %), soit d'un niveau très faible (aucune maîtrise ou très faible, 25 %) : l'âge distingue les deux groupes.

Le réflexe pour la recherche d'aide se différencie également selon le type d'espace. Alors que plus d'un enquêté sur deux privilégie les nouvelles technologies dans le péricentre et l'espace pavillonnaire, les  $\frac{2}{3}$  des enquêtés des grands ensembles et les  $\frac{3}{4}$  de ceux des centres-bourgs vont rechercher le face-à-face pour requérir de l'aide.

### *Le réflexe pour rechercher de l'aide selon l'espace de résidence des enquêtés*

Réflexe pour rechercher de l'aide...	NTIC		Le face-à-face		Total
	N	%	N	%	N
Petites communes	12*	48,0	13	52,0	25
Centre bourgs	7	26,9	19	73,1	26
Grands Ensembles	25	30,9	56	69,1	81
Pavillonnaire	30	53,6	26	46,4	56
Péricentre	25	55,6	20	44,4	45
Total	99	42,5	134	57,5	233

*p = 1,0 % ; chi2 = 13,33 ; ddl = 4 (TS). La relation est très significative.*

*\* 12 enquêtés des petites communes privilégient les NTIC, comme premier réflexe, pour rechercher de l'aide. Pourcentages en ligne.*

### **Les dispositifs de solidarité existant : des outils méconnus**

Les dispositifs de solidarité existants sont peu utilisés et globalement méconnus. A l'exception de l'application TAN dont le nom est évocateur (site web et nom commercial du réseau de transport de l'agglomération), utilisée par la moitié des enquêtés et connue par ¼ de ceux-ci, les autres dispositifs demeurent peu utilisés et méconnus.

L'influence de l'âge, du diplôme ou de la PCS n'est pas représentative et ne joue que très peu sur la connaissance et l'utilisation de ces dispositifs.

Parmi les autres sites et applications d'entraide et d'échange cités, on retrouve régulièrement mention du *Bon Coin*, de *Blablacar* et de *donnons.org*. Les autres références sont plus spécifiques.

Un lien avec le faible nombre d'enquêtés utilisant les nouvelles technologies comme un support d'information sur la solidarité est à établir. La moitié des enquêtés n'utilisent pas internet pour se tenir informé sur les manifestations de solidarité. 1/5 mobilisent internet sur ce thème à l'échelle de l'agglomération, 1/5 à l'échelle nationale et 15 % à l'internationale. Peu d'enquêtés utilisent internet pour s'informer sur les manifestations solidaires à l'échelle de la commune, du quartier voire de la rue.

Connaissance des applications et des sites web de la solidarité (%)

Applications et sites WEB	Je ne connais pas	J'en ai entendu parler sans l'utiliser	Je l'utilise	Total
	%	%	%	N
Application Tan	23,1*	26,1	50,9	234
Application Nantes.fr	51,7	19,7	28,6	234
Autre site WEB	80,2	2,6	17,2	227
Application Sorties Loisirs en Loire-Atlantique	68,4	16,7	15,0	234
Site WEB Onvasortir.fr (OVS)	63,2	23,9	12,8	234
Application Rando Loire-Atlantique	75,6	16,2	8,1	234
Application Nantes dans ma poche**	81,2	14,5	4,3	234
Application Vues sur Loire	85,9	10,3	3,8	234
Site WEB Covoiturage.nantes-metropole.fr	79,1	17,1	3,8	234
Site WEB Ma-residence.fr	91,5	6,0	2,6	234
Autre application	96,9	0,9	2,2	227
Application Pay by Phone	82,5	15,8	1,7	234
Application Andi Pratic	93,6	6,0	0,4	234
Site WEB Parentspresdechezvous.com	97,0	2,6	0,4	234
Site WEB Troctagarde.com	97,9	1,7	0,4	234
Site WEB Talentroc.com	97,0	2,6	0,4	234
Site WEB Entraide.consoglobe.com	95,7	3,8	0,4	234
Application Green Raid Nantes	97,0	3,0	0,0	234
Site WEB Nantes. voisineo.com	98,7	1,3	0,0	234
Site WEB Banquedutemps.com	96,2	3,8	0,0	234
Site WEB Selnantais.org	88,9	11,1	0,0	234
Site WEB Pretersonjardin.com	96,2	3,8	0,0	234
Total	83,5	9,5	7,0	5 134

$p = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 1 584,18$  ;  $ddl = 42$  (TS). La relation est très significative.

\* 23,1 % des enquêtés ne connaissent pas l'application TAN. Pourcentages en ligne.

\*\* Lors de l'enquête, Nantes Poche était disponible en version bêta

De même, dans l'idée de la mise en place d'un site ou d'une application d'entraide ou d'échange, 53 % des enquêtés déclarent qu'il faudrait l'organiser à l'échelle de l'agglomération ou de la commune. Des distinctions sont notables selon les espaces : l'échelle du petit quartier prend une importance beaucoup plus grande chez les enquêtés du péricentre et du pavillonnaire.

*L'échelle d'organisation d'un site WEB ou d'une application selon les espaces (%)*

Échelle d'organisation d'une application ou d'un site WEB	Agglo. nantaise	Commune	Grand quartier (découpage municipal)	Petit quartier	La rue, le lotissement, l'immeuble ou la résidence	Une autre échelle	Total
	%	%	%	%	%	%	N
Petites communes	28,0*	<b>52,0</b>	4,0	0,0	0,0	16,0	25
Centre bourgs	16,0	<b>60,0</b>	16,0	4,0	4,0	0,0	25
Grands Ensembles	25,4	22,2	27,0	12,7	3,2	9,5	63
Pavillonnaire	36,5	23,1	19,2	15,4	1,9	3,8	52
Péricentre	22,2	<b>6,7</b>	20,0	<b>28,9</b>	6,7	15,6	45
Total	26,7	27,1	19,5	14,3	3,3	9,0	210

$p = < 0,1 \%$  ;  $\chi^2 = 54,12$  ;  $ddl = 20$  (TS). La relation est très significative.

\* 28 % des enquêtés des petites communes souhaitent organiser une application ou un site WEB à l'échelle de l'agglomération nantaise. Pourcentages en ligne.

### L'usage d'internet chez les jeunes : un recours pour une aide « tout azimut » (enquête 18-30 ans)

L'internet semble concerner plus de jeunes dans la mesure où 74 % des 326 personnes interrogées déclarent avoir reçu une aide via ce média et elles sont 48 % à en avoir donné une.

*Avez-vous déjà utilisé internet pour vous faire aider ?*

	Effectif	%
Oui	242	74
Non	83	26
Total	325	100

*Avez-vous déjà utilisé internet pour aider d'autres personnes ?*

	Effectif	%
Oui	157	48
Non	169	52
Total	326	100

De quelle aide s'agit-il ? Ici, l'éventail est large que ce soit dans l'aide donnée ou dans celle reçue. Des conseils concernant une recette de cuisine à l'orientation professionnelle ; de la recherche d'un job pour l'été à celle d'un emploi stable ; de la résolution d'un problème en informatique au moyen de garder des contacts avec la famille éloignée (géographiquement) ; des conseils pour lever une incertitude sur une question de santé à l'obtention de solutions pour avancer dans un jeu vidéo ; de l'aide apportée à un proche dans le choix d'un tatouage au don d'argent en ligne pour aider un projet nantais à démarrer ; de la signature d'une pétition en ligne à l'aide des personnes qui n'ont pas d'accès internet pour trouver une information ; on observe que tous les domaines de la vie sont concernés, des plus anodins aux plus graves, complexes et sérieux.



**Quelles conclusions tirer pour les collectivités territoriales sur la place des NTIC dans les solidarités informelles ?**

**1/Les NTIC ne peuvent être envisagées comme un déclencheur de solidarité. Elles constituent un outil parmi d'autres, qui est mobilisé et prend du sens quand l'interconnaissance et la confiance sont assurées.**

**2/La faible connaissance des sites pouvant aider à développer une solidarité de proximité est une invitation pour les collectivités à mieux les faire connaître sur une page dédiée ou à l'occasion de temps de rencontre (forums...).**

**3/L'enquête confirme des fractures dans les usages du numérique qui doivent inciter à ne pas tout miser sur le numérique comme l'unique outil de communication et de mise en relation (offrir des alternatives : point relais, téléphone).**

## IV. L'engagement dans la solidarité, du réel au potentiel. Quelles nouvelles pistes pour des projets innovants ?

### 4.1. L'engagement potentiel

L'un des points de l'enquête aborde l'engagement potentiel des enquêtés autour de deux grandes questions portant sur l'intérêt des enquêtés pour des initiatives solidaires (jardins partagés, lieu d'accueil...) et sur l'engagement bénévole des individus.

21 % des enquêtés sont intéressés par la mise en place d'un lieu d'échanges et de rencontres pour les habitants. Près de 20 % portent un intérêt à la création d'un lieu de prêt de matériel de bricolage ou de jardinage (19 %). Suivent les lieux permettant le covoiturage de proximité (17 %) et les jardins partagés qui concernent 15 % des individus.

Initiatives dans le quartier*	Nb cit.	%
Un lieu d'échanges et de rencontres pour les habitants	98	21,0
Un lieu de prêt de matériel de bricolage ou de jardinage	87	18,6
Des lieux permettant le covoiturage de proximité	79	16,9
Des jardins partagés	72	15,4
L'accueil des nouveaux habitants	64	13,7
Je ne sais pas	36	7,7
Autre	31	6,6
Total	467	100,0

\*Un même individu peut avoir répondu à plusieurs propositions

On observe des différences selon l'âge des enquêtés. Ainsi, ¼ des 65 ans et plus sont intéressés par la création d'un lieu d'échanges et de rencontres contre 20 % des moins de 30 ans, qui portent un plus grand intérêt aux lieux de covoiturage (22 %). Les jardins partagés apparaissent également comme une initiative majeure mise en avant par ces jeunes (20 %) à l'inverse des plus âgés (5 %), le développement récent de ces jardins pouvant expliquer en partie ces différences. Il est vrai que nombre d'enquêtés plus âgés le sont dans les espaces pavillonnaires disposant de jardins individuels.

*Les initiatives solidaires selon l'âge des enquêtés (%)*

Initiatives	L'accueil des nouveaux habitants	Un lieu d'échanges et de rencontres pour les habitants	Un lieu de prêt de matériel de bricolage ou de jardinage	Des lieux permettant le covoiturage de proximité	Des jardins partagés	Je ne sais pas	Autre
18-29 ans	14,8*	20,4	16,7	22,2	20,4	1,9	3,7
30-44 ans	13,4	18,1	19,7	18,1	19,7	4,7	6,3
45-54 ans	16,9	18,2	18,2	18,2	14,3	7,8	6,5
55-64 ans	11,1	23,0	18,3	13,5	16,7	8,7	8,7
65 ans ou plus	14,5	25,3	19,3	15,7	4,8	14,5	6,0
Total	13,7	21,0	18,6	16,9	15,4	7,7	6,6

$p = 43,6\%$  ;  $\chi^2 = 24,46$  ;  $ddl = 24$  (NS). La relation n'est pas significative.

\* 14,8 % des 18-29 ans sont intéressés par la mise en place de lieux d'accueil pour les nouveaux habitants.

Parmi les autres initiatives citées, on constate que les enquêtés font référence à la présence actuelle de ces initiatives (tout est déjà là, cela existe déjà...) ou d'autres du même type (15 sur 31 soit 48 %). On retrouve ensuite des initiatives plus spécifiques liées à un contexte et des envies plus personnelles comme le poulailler de quartier, le pedibus, un lieu d'écoute pour les actifs en détresse...

Certaines propositions sont également à rapprocher d'initiatives déjà en place ou proposées dans le questionnaire comme le système d'échange local ou le local de prêt de matériel et le lieu d'aide au bricolage (ateliers partagés). Les enquêtés semblent également dans l'attente de l'action publique quand ils citent la création d'un équipement public (parc public, square pour enfants) ou le renforcement des transports en commun.

*Les initiatives solidaires selon le type d'espaces (%)*

Initiatives	L'accueil des nouveaux habitants	Un lieu d'échanges et de rencontres pour les habitants	Un lieu de prêt de matériel de bricolage ou de jardinage	Des lieux permettant le covoiturage de proximité	Des jardins partagés	Je ne sais pas	Autre	Total
	%	%	%	%	%	%	%	N
Petites communes	22,2*	13,3	22,2	24,4	6,7	8,9	2,2	45
Centre-bourg	10,4	22,9	20,8	18,8	18,8	6,3	2,1	48
Grands ensembles	<b>7,6</b>	18,6	13,8	15,9	17,9	<b>13,1</b>	<b>13,1</b>	145
Pavillonnaire	16,4	22,1	22,1	17,1	14,3	3,6	4,3	140
Péricentre	16,9	25,8	18,0	13,5	15,7	5,6	4,5	89
Total	13,7	21,0	18,6	16,9	15,4	7,7	6,6	467

$p = 1,0\%$  ;  $\chi^2 = 42,80$  ;  $ddl = 24$  (S). La relation est significative.

\* 22,2 % des enquêtés des petites communes sont intéressés par la mise en place de lieux d'accueil pour les nouveaux habitants. Pourcentages en ligne.

Selon les types d'espaces, les attentes sont légèrement différentes. Les lieux pour le covoiturage de proximité (24 %) intéressent ¼ des enquêtés des petites communes (24 %) alors que l'espace du péricentre, bien situé par rapport aux transports en commun est davantage tourné vers la mise en place de lieux d'échanges et de rencontres pour les habitants (26 %). L'intérêt pour les lieux de prêt de matériel de bricolage et de jardinage est notamment ressenti dans les espaces avec des propriétaires de maisons individuelles en plus grand nombre.

Les autres variables sociologiques (statut, diplôme, PCS...) ne permettent pas d'établir des corrélations positives au croisement de ces initiatives proposées.

20 % des enquêtés sont prêts à aider les autres dans les tâches régulières. Suivent ensuite l'aide pour véhiculer des personnes (18 %), la participation à l'animation et au lien entre les habitants (18 %), le prêt de matériel de bricolage ou de jardinage (17 %) et enfin la permanence dans un lieu pour les habitants (13 %). Cette dernière proposition nécessite une plus grande implication et du temps. Elle apparaît ainsi en dernier. Les tâches plus régulières comme la garde des enfants, l'aide aux courses... sont peut-être plus en lien avec des activités habituelles.

*L'engagement potentiel dans le bénévolat des enquêtés (%)*

Bénévolat	Nb cit.	%
Pour aider dans des tâches régulières (enfants, courses, tenir compagnie...)	96	20,3
Pour véhiculer des personnes du quartier	87	18,4
Pour participer à l'animation et au lien entre les habitants	84	17,8
Pour prêter du matériel de bricolage ou de jardinage	80	16,9
Pour assurer une permanence dans un lieu pour les habitants	61	12,9
Je ne sais pas	32	6,8
Autre	32	6,8
Total	472	100,0

Dans les autres propositions avancées, les enquêtés déclarent souvent déjà fournir de l'aide aux autres, évoquent leurs contraintes notamment le manque de temps et de disponibilité ou leur refus. Par ailleurs, un certain nombre d'enquêtés mettent en avant le refus de la contrainte et de l'engagement et se tournent plutôt vers de l'aide ponctuelle.

L'observation des corrélations entre les variables sociologiques (âge, statut, composition du ménage, diplôme...) et cet engagement bénévole ne révèlent pas de relations positives.

*L'engagement potentiel dans le bénévolat selon l'âge (%)*

Bénévolat	Pour véhiculer des personnes du quartier	Pour prêter du matériel de bricolage ou de jardinage	Pour assurer une permanence dans un lieu pour les habitants	Pour participer à l'animation et au lien entre les habitants	Pour aider dans des tâches régulières	Je ne sais pas	Autre
18-29 ans	14,6*	14,6	14,6	20,8	27,1	8,3	0,0
30-44 ans	20,2	17,6	13,4	19,3	22,7	1,7	5,0
45-54 ans	18,1	16,7	9,7	16,7	26,4	5,6	6,9
55-64 ans	17,5	15,1	15,1	17,5	16,7	8,7	9,5
65 ans et plus	19,6	19,6	11,2	15,9	15,0	10,3	8,4
Total	18,4	16,9	12,9	17,8	20,3	6,8	6,8

$p = 58,4\%$  ;  $\chi^2 = 21,91$  ;  $ddl = 24$  (NS). La relation n'est pas significative.

\* 14,6 % des 18-29 ans sont prêts à véhiculer des personnes du quartier. Pourcentages en ligne.

On observe que près de 30 % des enquêtés des petites communes sont prêts à aider pour véhiculer des personnes du quartier, à mettre en lien la moindre desserte en transports en commun de ces espaces.

*L'engagement potentiel dans le bénévolat selon le type d'espace (%)*

Bénévolat	Pour véhiculer des personnes du quartier	Pour prêter du matériel de bricolage ou de jardinage	Pour assurer une permanence dans un lieu pour les habitants	Pour participer à l'animation et au lien entre les habitants	Pour aider dans des tâches régulières	Je ne sais pas	Autre
Petites communes	29,4*	19,6	5,9	11,8	27,5	5,9	0,0
Centre-bourg	23,3	18,3	13,3	13,3	21,7	3,3	6,7
Grands ensembles	14,5	12,7	18,2	22,4	17,0	6,7	8,5
Pavillonnaire	17,2	22,4	12,9	16,4	19,0	6,0	6,0
Péricentre	17,5	15,0	6,3	17,5	23,8	11,3	8,8
Total	18,4	16,9	12,9	17,8	20,3	6,8	6,8

*p = 10,4 % ; chi2 = 33,02 ; ddl = 24 (PS). La relation est peu significative.*

*\* 29,4 % des enquêtés des petites communes sont prêts à véhiculer des personnes du quartier. Pourcentages en ligne.*

### **Des lieux pour une solidarité**

À l'instar des difficultés à définir la solidarité, les espaces dans lesquels elle s'exerce semblent encore plus insaisissables. Alors que tous s'accordent sur le fait qu'elle s'exerce dans une interaction directe, les lieux propices à ces échanges n'auraient pas de caractéristiques immédiatement identifiables. Pour les uns une solidarité de proximité est décrite au niveau du quartier, pour les autres l'immeuble, la rue ou la ville. Il semble pourtant que les espaces de solidarité soient d'avantage le résultat de l'intensité du réseau social de chacun (cela bien sûr reste à vérifier). Cependant l'absence de lieux est largement évoquée, "il n'y pas lieux", "un quartier sans vie". L'absence est d'abord décrite par l'absence de commerce et d'espace environnant et de convivialité. Cette absence est d'autant plus ressentie que les enquêtés sont récemment installés et qu'ils sont éloignés de centre ou de leur ancien quartier.

*"Vous voyez ici il n'y aucun lieu où se rencontrer ou simplement se croiser, en rentrant du boulot tu veux boire un verre au café tout est fermé. Vous allez rire, en fait là où on se rencontre c'est au carrefour Beaulieu. Le dimanche c'est pire, il n'y a que les jogueurs ou les cyclistes, tu culpabilises de ne pas faire de sport... On organise des apéros avec les voisins du palier souvent le vendredi après le boulot, chacun apporte un truc, quand il fait beau on fait ça dehors, vous voyez là la terrasse du toit on en a même profité une fois." (Julie, Beaulieu)*

Parallèlement aux entretiens, l'exploration cartographique menée par les étudiants de Master SAGT, n'a pas permis de s'extraire des cadres institutionnels et de dégager des espaces non institutionnels en dehors des parcs et jardins, s'agit-il d'un simple problème méthodologique.

### *Une vie de quartier : Immeuble Arborea, le quartier dans le quartier*

Julie, jeune femme de 29 ans, habite en couple et est locataire depuis 2 ans. Son compagnon travaille, semble-il, à son domicile (écrivain). Pour Julie l'entraide entre voisins est importante.

Julie explique que le projet immobilier est un projet solidaire, il y avait un blog dans les premières années dont elle regrette qu'il ne fonctionne plus<sup>20</sup>. *"Dans le hall de l'immeuble, il y a une bibliothèque qui est un véritable lieu d'échange, chacun dépose des livres qui seront empruntés par d'autres, on dépose toute sorte de choses, en particulier on peut déposer des légumes ou des denrées quand on part en vacances. On se rend service avec les voisins, à côté (dans l'immeuble d'à côté) ils sont plus performants, ils font plus de choses ensemble. Il y a plusieurs niveaux dans les échanges, on met des mots dans l'ascenseur quand on a besoin de quelque chose des outils en particulier, j'ai moi-même mis un mot quand on a eu besoin de faire garder la petite (fille de son ami). Sinon l'entraide se fait entre les voisins de palier et quelques autres dans l'immeuble avec qui on a tissé des liens, il s'agit de prêter du matériel, mais aussi une voiture ou un vélo, de prendre soin des plantes (Julie a plusieurs plantes et surtout des plantes sur sa loggia) et aussi de garder des animaux."* Elle m'expliquera par la suite que c'est elle qui garde les animaux des autres, sa voisine de palier son chien.

---

<sup>20</sup> Immeuble Arborea  
arborea/?trier=date&export=pdf

[http://www.caue-observatoire.fr/ouvrage/immeuble-de-logement-](http://www.caue-observatoire.fr/ouvrage/immeuble-de-logement-arborea/?trier=date&export=pdf)

## Le Corbusier et ses multiples services bénévoles

L'immeuble Corbusier héberge des services et des animations souvent évoqués, par les habitants interrogés, lors de la première campagne d'enquêtes.

L'ancienne présidente de l'association des locataires a bien voulu nous présenter tous ces services et leur fonctionnement. C'est sur un entretien, réalisé en mai 2016 que s'appuient les propos suivants.

Il y a donc au Corbusier une association des locataires, depuis l'origine, 1955. L'association est formée d'habitants et elle peut fonctionner grâce aux adhésions des habitants (environ 200 familles en 2016 qui paient un tarif par appartement de 8 euros) et à une subvention municipale. Cela lui permet de soutenir les nombreux « clubs », plus ou moins anciens dans leur apparition et qui ont des locaux au sein même de l'immeuble ou à son pied, mis à la disposition par le bailleur, Atlantique Habitation.

Le club le plus ancien est un club « vêtements » dont l'origine tient à une mère de famille dont les enfants grandissaient vite et qui a eu l'idée de donner les vêtements de sa progéniture à d'autres familles de l'immeuble. Le club « vêtement » existe toujours tout comme le club « bibliothèque », également ancien auxquels se sont ajoutés « jeux de société », « couture », « jardinage » - il existe un jardin partagé en bas de l'immeuble, un club « bricolage », un club « sérigraphie », « cuisine » et enfin un club « tri tout ».

Ce sont toujours des habitants qui ont l'idée et qui sont par la suite sont responsables des clubs. Lesquels bénéficient uniquement aux habitants de l'immeuble.

Chacun d'entre eux a son histoire :

*"c'est une habitante qui d'abord adore cuisiner et a parfois des plats originaux donc ce qu'elle propose c'est Samedi atelier cuisine, inscrivez-vous auprès de Sandrine, appartement x" et le principe c'est que quel que soit le nombre.*

*"tri tout, c'est dans une grande salle à l'extérieur, à l'origine c'était une salle pour les habitants pour faire des anniversaires ou des mariages et puis ça s'est arrêté. On a les poubelles en bas de l'immeuble. Une des habitantes a constaté que des gens déposaient des meubles et du matériel en bon état : c'est quand même dommage, ça peut servir à d'autres, on va pas mettre ça à la poubelle". Elle a demandé à avoir la possibilité d'utiliser cette grande salle qu'on appelle le tri tout maintenant, pour stocker. Elle a dit "on pourrait ouvrir tous les samedis de 11 heures à 13 heures Elle a fait ça pendant deux ans. Et celui qui l'a remplacé il a fait un coin salon, ils sont 4 responsables actuellement, ils trient et il y en a toujours un qui a préparé le café quand on arrive. C'est gratuit, ils rentrent juste dans un cahier ce qui rentre et ce qui sort".*

*"à côté de cette grande pièce, il y en avait une plus petite. Un habitant a demandé, il voulait bricoler chez lui sauf qu'avec la scie, la poussière, les enfants en bas âge... il a demandé le local à l'association pour en faire un atelier de bricolage. Chacun vient avec son matériel."*

Toute l'activité des clubs est placardée dans le hall de l'immeuble où se fait tout l'affichage, lequel est encore le moyen de s'informer le plus pertinent.

Toutes les fins d'après-midi des mercredis, un marché dont le producteur de légumes livre aussi des paniers AMAP s'y tient. Une fois par mois, une agricultrice vient aussi livrer des volailles et de la viande.

On peut aussi trouver dans ce hall des annonces de covoiturage, pour aller à tel concert par exemple.

L'association organise aussi toute une série de temps festifs dans le hall, l'école ou le parc : la galette qu'elle offre en janvier, moment qui lui permet de recueillir les adhésions, est un temps qui se déroule dans le hall, de même que la vente du muguet en mai. La fête de l'été, en juin, à laquelle participent 100 habitants sur les 700 que compte l'immeuble, se fait à l'extérieur, Noël avec les enfants de l'école, sur le toit. Les anniversaires de l'immeuble sont aussi fêtés tous les dix ans.

Tout cela fait de cet immeuble un espace très exceptionnel pour l'interconnaissance et la solidarité qui s'y exerce.

## **4.2. Les propositions de solidarité innovantes : innovations et demande d'aide**

### **Des propositions de services de solidarité : innovantes en quoi ?**

Plus de 3 personnes enquêtées sur 10 disent avoir eu une idée d'un service ou d'un échange de services qui pourrait se mettre en place. Ces services sont perçus comme innovants dans la mesure où ils sont susceptibles de répondre à des besoins et usages liés à l'espace de vie, perçus comme absents de leur espace de vie ou insuffisamment servis. Il s'agit de :

- l'aide aux familles, enfants, mamans :

*"Mamie à domicile" : garde impromptue pour veiller à domicile sur les enfants malades*

*Aide pour les familles avec enfants, pour les mamans*

*Le principe des "mamies du mercredi", dans le but de créer des liens*

*Entraide autour des enfants et pour s'occuper des animaux*

*Mode de garde d'enfants entre voisins*

*Mutualiser les transports entre parents pour les enfants*

*Service d'accueil de nuit pour les parents qui viennent d'avoir un bébé et qui sont perdus dans ce nouveau rôle*

*Prendre contact avec d'autres parents qui ont des enfants handicapés et qui peuvent s'entraider*

- l'aide aux personnes âgées et handicapées :

*Aide aux personnes âgées et handicapées*

*De l'aide aux personnes âgées à proximité de chez moi*

*De l'aide pour les anciens pour les courses, le bricolage...*

*Développement du lien quartier-maison de retraite afin que les gens des maisons de retraite sortent*

*Des bus qui viennent chercher les personnes âgées chez elles*

*Entraide autour des personnes âgées*

*Services aux personnes âgées, assister les personnes âgées pour les tâches domestiques*

*Pour le besoin des personnes âgées*

*Résoudre l'aide en informatique qui est problématique pour les personnes de la génération passée*

*Transport de personnes âgées (courses, spectacles)*

*De l'aide pour les anciens pour les courses, le bricolage...*

- des échanges intergénérationnels

*Avec l'association de personnes âgées, volonté de mettre en place des échanges intergénérationnels autour du jeu : échange avec le Patio, club de jeunes avec les jeunes*

- l'aide et de l'accompagnement au bricolage et jardinage :

*Aide au bricolage (gros œuvre comme coup de main), pour le matériel comme pour l'aide physique*

*Aide au bricolage : être accompagné, montrer aux gens comment faire sans faire à leur place. Ainsi on sait faire et on n'a pas à toujours demander*

*Entraide de bricolage ou de jardinage*

*Échange de petit matériel. Compter sur une ou deux personnes pour faire des petits travaux pour les personnes seules*



*Lieu de prêt de matériel et jardins partagés*

*Prêt de matériel, partage de compétences*

*Prêt d'outillage*

- l'aide pour l'éducation et la formation

*Aide pour les cours*

*Cours d'informatique*

*Des cours de français pour les étrangers*

*Éducation sans frontières*

*J'essaie de mettre en place un projet permettant à des familles de réfugiés de pouvoir s'installer, travailler. L'école est le lien*

*Pour les gens perdus avec l'informatique : des référents par quartier avec contact par téléphone*

*Plus d'échanges en informatique*

- des applications et sites à distance de mise en relation

*Application d'échanges de bonnes adresses des producteurs/fermiers/agriculteurs*

*Création d'un site internet (KI-SEMIS) pour l'échange de plantations, de graines...*

*Commande sur internet (à faire en groupe pour réduire les frais de port)*

*Coclico : système de covoiturage local*

- des services et lieux de loisirs, de rencontres, d'échanges et de convivialité

*Club de musique qui se met en place. Il reste juste la question du financement à régler*

*Des échanges artistiques (musique, danse)*

*Création de la Cafete (lieu créé avec accord)*

*Création Le petit Jardin, lieu de lien dans le groupe d'immeubles*

*Élaboration d'une bibliothèque autour du thème du jardin*

*La mise en place d'un JEU (jardins d'échanges universels) à la Maison Radieuse. Plus généralement, il faut créer là où on est*

*Mettre en place des jardins gérés par des SDF, cela leur permettrait d'avoir une activité et une meilleure image*

*Jardins partagés*

*Poulailler de quartier. On les nourrit avec des déchets organiques, c'est un plus*

*Manque de lieux associatifs (salles municipales notamment), qui ne sont accessibles que par le biais d'une association. Il faut des lieux plus informels*

*Mettre en place des choses contre la solitude, impliquer davantage des organismes et des associations*

*Mettre en relation les personnes pour aider à modifier d'anciens formats multimédias (ex : Super 8 en DVD)*

*Radio interne à la Maison Radieuse*

*Ne pas détruire l'école de musique et permettre aux jeunes et à des associations d'occuper ce local. Je voudrais m'y investir si ça se fait*

*Réorganisation de l'espace agricole et des pratiques*

*Répertorier les personnes prêtes à covoiturer à l'échelle d'un quartier*

*L'idée du parrainage avec les enfants*

*Organiser des sorties culturelles pour les enfants*  
*Organiser un service d'échanges local (pour les enfants ?)*  
*Faire des repas avec ses voisins*  
*Faire un repas des voisins*  
*En profiter pour rencontrer les gens*  
*Un lieu de parole et d'échange*  
*Un lieu d'échange*  
*Un système d'échanges pour parler qui serait convivial, la vie partagée*  
*Lieu d'échange et de parole. Se met en place progressivement au sein de l'immeuble*  
*Développer un lieu physique d'échanges, du style Maison pour tous, avec les gens du quartier Des moments de convivialité*

- de la vente directe et des services de proximité

*De la vente directe de fruits et légumes dans le quartier (accès à des légumes peu chers)*  
*Envisager de remettre des services de proximité*  
*Le pedibus et échange de produits du jardin, troc*  
*Livraisons de courses à domicile*  
*Marché dans le quartier*  
*Garde d'animaux et de maisons pour quelqu'un du quartier, de la commune*  
*Une épicerie de produits africains*  
*Une épicerie solidaire*  
*Vide-grenier dans le quartier, échanges de savoirs dans le quartier*  
*Service pour la couture*  
*Surveillance du quartier*

Une personne évoque une *colocation*, une de *l'entraide au sein de l'entreprise* et une autre *Pas dans la même région, il souhaite mener son projet dans un autre environnement à la montagne*

## **Des freins aux projets et aux idées de solidarité**

Parmi les idées et projets suggérés, certains sont en cours (*je vais en parler au maire – il faut prendre contact - je suis en train de la faire - je suis en train de le mettre en place. Plus généralement, c'est important d'être à l'écoute des autres, de s'encourager. Mais sur l'entraide, comment agir concrètement*) ou en place à différents degrés d'avancement, (*le projet est déjà en place -, il est fait à l'échelle locale, entre amis, article dans le journal*).

Les freins évoqués pour initier ou avancer les projets cités sont relatifs :

- au manque de temps et à une activité présente importante :

*Manque de temps (5) - Le temps (2) - Déjà beaucoup d'activités mais pourquoi pas... - Je fais déjà plein de choses - Je manque de temps et j'ai encore besoin de dormir, mais elle envisage de s'y investir sérieusement une fois à la retraite - Je n'y pense pas, manque de temps - Manque de temps mais il faudrait s'appuyer sur les jardins familiaux et peut-être dans les parcs ? Mais il faudrait faire des études de besoin sur les jardins familiaux - Le manque de temps - Je n'ai pas le temps - Je n'ai pas pris le temps de le faire – Pas de temps - Pas envie de perdre mon temps. Je suis beaucoup occupée. Participer oui, organiser non - Pas le temps - Temps qui manque - Trop mobilisée avec ma voisine pour aider d'autres personnes en plus - Trop occupée, beaucoup trop d'activités qui me prennent du temps*

- à la complexité, au manque de compétences et de relations pour le faire :

*C'est compliqué et je ne peux pas le faire tout seul - Déjà essayé de mettre en place ce système mais échec - Je n'ai aucune idée de comment on s'y prend - Je ne sais pas comment ça se passe - Je ne sais pas trop - Manque de connaissance et de temps pour développer ce système. Il est nécessaire d'instaurer une confiance autour de la fiabilité des personnes sollicitées - Peu de contacts - Je suis nouvelle dans le quartier - Le bouche-à-oreille*

- au manque d'envie ou d'énergie :

*Manque de courage et de confiance - Elle veut être plutôt participante - Je ne veux pas prendre de responsabilité, juste donner un coup de main - Demande de l'énergie, de l'investissement. À peur de faire du tort au détriment des personnes qui travaillent dans le domaine (aide à domicile...)*

- au manque de lien social constructif

*Personne n'a proposé et il n'y a pas assez de dialogues entre voisins - Problèmes de relations du voisinage - Ce n'est pas assez ouvert*

- au manque de moyens :

*Des problèmes financiers - Je n'ai pas le budget - Le projet au Congo est en cours. En ce qui concerne l'outillage, je ne m'investis pas trop pour l'instant car j'ai peu de disponibilités. Il faut trouver des gens investis. Il n'y a pas de locaux appropriés- Il faut avoir le matériel - Il faut avoir les gens*

- au fait que cela relève de l'action publique ou associative :

*Résistances politiques - Ce n'est pas de mon ressort mais celui de Nantes Métropole - Je n'ai pas envie. Ce n'est pas aux particuliers de le mettre en place - Rien mais c'est difficile. C'est plus le rôle des associations*

Comme dans l'enquête 2014-2015, les personnes (77/234 enquêtés) ont évoqué des situations dans lesquelles elles n'ont pas osé demander de l'aide. Nous retrouvons une diversité d'aides (besoin d'une aide financière, de renseignements, de conseils juridiques ou en informatique), de services et coups de main (garde d'enfants, bricolage, être véhiculé), d'un soutien moral ou d'une aide quotidienne lors d'une situation de vulnérabilité (difficultés au travail, licenciement, chômage, maladie, décès, séparation). Une aide lors d'un problème de santé et un besoin d'aide financière sont les deux attentes les plus fréquemment citées.

Différentes justifications sont évoquées pour expliquer le fait de ne pas avoir demandé d'aide. Elles concordent avec celles évoquées l'an passé, la volonté de se débrouiller seul et de ne pas vouloir déranger autrui demeurant le principal frein.

## **Les perspectives pour 2016-2017**

### **Le retour aux enquêtes**

Les enquêtés du panel ont exprimé une forte attente pour qu'un retour des résultats de cette enquête leur soit fait en septembre 2016. Certains ont même pu exprimer leur déception quant à l'absence des *focus group* qui avait été annoncé au lancement de l'enquête. Il apparaît donc important que les commanditaires puissent organiser un *focus group* et communiquer autour des résultats de l'enquête sous la forme d'un « 4 pages » synthétique par exemple à la rentrée 2016.

### **Quelles poursuites pour le panel : la question de l'élargissement ?**

Le panel de nos enquêtés tend à s'homogénéiser. Pour limiter cette tendance d'une relative uniformisation de nos répondants (âge, statut notamment), nous avons fait le choix d'un élargissement cette année : un quartier d'habitat social et une enquête auprès des 18-30 ans.

Cette même démarche devrait être poursuivie en complément de l'enquête auprès de notre panel initial sur des thématiques non encore explorées comme le prêt de matériel, le jardinage, le bricolage.

Une autre piste peut être un travail sur les solidarités de voisinage. Les voisins sont les personnes que l'on rencontre le plus et avec lesquels on est le plus en relation mais nous avons du mal à mesurer la densité de ces relations qui, nous semble-t-il, peuvent excéder en volume et en qualité les formes de solidarités familiales ou amicales.

### **Carnets de bord sur le panel pour une mesure des actes quotidiens de la solidarité**

Afin de mieux appréhender la fréquence des pratiques et les dynamiques quotidiennes qui les soutiennent, un carnet de bord pourrait être proposé aux membres du panel. Cela permet d'interroger les individus sur leurs pratiques plus que sur ce qu'ils seraient susceptibles de mettre en œuvre et ceci sans recourir à un processus de mémorisation trop long.

### **Les thèmes à aborder pour 2016-2017**

Parmi les thèmes à aborder pour l'année 2016-2017, les solidarités développées lors d'incidents biographiques ou celles développées face à des situations de discrimination perçue semblent deux thématiques à explorer. Les premières semblent précisément ressortir autour d'un noyau de proches d'après les enquêtes quantitatives et il s'agirait d'en étudier les pratiques effectives. Les secondes au contraire interrogent plutôt par leur absence, ou du moins leur défaut, l'enquête conduisant à s'interroger sur cette faiblesse des pratiques de solidarité informelle décrite par les personnes affectées par des pratiques discriminatoires sur le territoire de l'agglomération nantaise.

### **Poursuite de l'analyse sur les initiatives de solidarité institutionnalisées**

Les initiatives explorées cette année peuvent donner matière à approfondissement. Une telle analyse permettrait d'identifier les processus d'émergence, de développement et de pérennisation des initiatives afin de voir dans quelle mesure elles peuvent être étendues, adaptées à d'autres espaces de vie.

Concernant les SEL, une enquête qualitative permettrait de davantage comprendre les attentes différenciées des publics qui se sont dégagées (jeunes adultes, femmes, couples plus âgés).

Concernant le covoiturage, une analyse quantitative du contenu de l'application Covoiturage Nantes Métropole pourrait permettre d'analyser l'offre actuellement en cours dans l'agglomération. Nous pourrions également proposer une enquête ciblée sur des espaces : mal desservis par les transports en commun de l'agglomération en émettant l'hypothèse d'un covoiturage organisé comme alternative, au même titre que le transport à la demande ; dans un parc d'activité pour l'analyse d'un covoiturage domicile-travail...

### **Mieux faire connaître les dispositifs susceptibles d'étayer les solidarités informelles**

La faible connaissance des sites pouvant aider à développer une solidarité de proximité est une

invitation pour les collectivités à mieux les faire connaître sur une page dédiée.

Un soutien pourrait être trouvé en fournissant aux différentes initiatives (SEL, services de garde d'enfants...) un espace dédié (onglet ou sous onglet) sur le site internet des municipalités et sur le site de Nantes Métropole afin de parvenir à plus de visibilité.

Le site internet de la ville de Nantes par exemple aujourd'hui ne propose derrière la recherche « associations » ou « solidarité » que des listes sans regroupements thématiques qui font que la recherche d'un service local ne peut se faire sur cet espace.

Concernant le site de covoiturage de Nantes Métropole et son étayage, des modifications pourraient être envisagées : des entrées par cible autour des motifs de déplacement (par exemple, création d'une entrée pour une association, un groupe de voisins...); le développement du covoiturage autour de lieux associatifs, de quartier... (Promouvoir le site auprès de ces institutions intermédiaires); l'identification à un lieu étant une possibilité pour lever la crainte de l'inconnu.

### **Approfondissement des modalités d'échanges de services associés à la solidarité**

Dans la mesure où des services de solidarité proximité sont attendus et peut-être amenés à se développer, la question de la gratuité du service, de la réciprocité, de la participation financière symbolique ou de l'évaluation « marchande » se pose. Du service gratuit à l'économie du partage, différentes modalités se dessinent selon les contextes et les acteurs. Clarifier ces questions à partir de la façon dont elles se posent sur le terrain permettrait de contribuer à lever des freins qui y sont inhérents lors de démarche d'accompagnement.

## Annexes

### Tableaux complémentaires

#### Ce que sont devenus nos enquêtés

##### Sexe des enquêtés

Sexe	2014		2015		2015 avec Halvêque	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Homme	250	39,7	66	36,1	82	35,0
Femme	379	60,3	117	63,9	152	65,0

##### Sexe et type d'espace

Type d'espace	2014			2015			2015 avec Halvêque		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Petites communes	54	70	124	11	14	25	11	14	25
Centre Bourg	35	48	83	13	13	26	13	13	26
Grands ensembles	45	73	118	9	22	31	25	57	82
Pavillonnaire	68	112	180	16	40	56	16	40	56
Péricentre	46	75	121	17	28	45	17	28	45
Total	248	378	626	66	117	183	82	152	234

## Évolution des classes d'âge par espace entre 2014 et 2015

Type d'espace	65 ans et plus	55-64 ans	45-54 ans	30-44 ans	18-29 ans	Total
	%	%	%	%	%	N
<b>2015</b>						
Petites communes	32,0*	24,0	24,0	16,0	4,0	25
Centre bourgs	23,1	26,9	11,5	30,8	7,7	26
Grands Ensembles	<b>13,4</b>	30,5	20,7	25,6	9,8	82
<i>Dont Halvêque</i>	11,8	37,3	15,7	27,5	7,8	51
<i>Autre</i>	16,1	19,4	29,0	22,6	12,9	31
Pavillonnaire	<b>39,3</b>	28,6	7,1	21,4	3,6	56
Péricentre	22,2	20,0	13,3	20,0	<b>24,4</b>	45
Total	24,4	26,9	15,4	23,1	10,3	234
<b>2014</b>						
Petites communes	25,2	20,0	18,3	28,7	7,8	115
Centre bourgs	25,6	23,2	19,5	22,0	9,8	82
Grands ensembles	<b>16,4</b>	11,2	18,1	28,4	<b>25,9</b>	116
Pavillonnaire	32,8	21,7	15,6	17,8	12,2	180
Péricentre	25,6	14,0	14,0	22,3	<b>24,0</b>	121
Total	25,9	18,1	16,8	23,3	16,0	614

2014 :  $p < 0,1$  % ;  $\chi^2 = 41,05$  ;  $ddl = 16$  (TS), 2015 :  $p = 1,4$  % ;  $\chi^2 = 30,86$  ;  $ddl = 16$  (S)

\* 32,0 % des enquêtés des petites communes ont 65 ans ou plus en 2015. Pourcentages en ligne.

## Ménages et type d'espace en 2015

Type d'espace	Seul(e)	Seul(e)avec enfant(s)	En couple sans enfant	En couple avec enfant(s)	Autre	Total
	%	%	%	%	%	N
Petites communes	20,0*	4,0	28,0	44,0	4,0	25
Centre bourgs	24,0	12,0	24,0	36,0	4,0	25
Grands Ensembles	27,2	<b>30,9</b>	14,8	21,0	6,2	81
Pavillonnaire	21,4	5,4	<b>41,1</b>	28,6	3,6	56
Péricentre	42,2	<b>2,2</b>	26,7	22,2	6,7	45
Total	27,6	14,2	25,9	27,2	5,2	232

$p < 0,1$  % ;  $\chi^2 = 44,85$  ;  $ddl = 16$  (TS)

\* 20,0 % des enquêtés des petites communes sont des personnes seules en 2015. Pourcentages en ligne.

## Nombre d'enfants au domicile

Nombre d'enfants au domicile	2014		2015		2015 avec Halvêque	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectifs	%
0	350	56,1	108	59,0	133	56,8
1	107	17,1	30	16,4	43	18,4
2	114	18,3	29	15,8	36	15,4
3	41	6,6	12	6,6	16	6,8
4 et plus	12	1,9	4	2,2	6	2,6
<b>Total</b>	<b>624</b>	<b>100</b>	<b>183</b>	<b>100</b>	<b>234</b>	<b>100</b>

\* Il y a 5 non-réponses en 2014

## Diplôme et type d'espace

Type d'espace	Aucun diplôme	En deçà du Bac (CFG, BEPC, CAP, BEP)	Bac (ou BTP...)	Diplômes de 1er cycle univ. ou équivalent	Diplômes de 2nd ou 3e cycle univ. ou équivalent	Total
<b>2015</b>	%	%	%	%	%	N
Petites communes	8,0*	20,0	20,0	32,0	20,0	25
Centre bourgs	0,0	42,3	26,9	15,4	15,4	26
Grands Ensembles	<b>12,3</b>	39,7	8,2	20,5	19,2	73
<i>Dont Halvêque</i>	16,7	45,2	9,5	11,9	16,7	42
<i>Autre</i>	6,5	32,3	6,5	32,3	22,6	31
Pavillonnaire	0,0	23,2	16,1	33,9	26,8	56
Péricentre	4,4	<b>11,1</b>	17,8	42,2	24,4	45
<b>Total</b>	<b>5,8</b>	<b>28,0</b>	<b>15,6</b>	<b>28,9</b>	<b>21,8</b>	<b>225</b>
<b>2014</b>						
Petites communes	2,4	32,3	19,4	31,5	<b>14,5</b>	124
Centre bourgs	4,8	39,8	18,1	21,7	15,7	83
Grands Ensembles	4,3	34,2	22,2	20,5	18,8	117
Pavillonnaire	2,8	24,4	16,1	22,8	<b>33,9</b>	180
Péricentre	3,3	20,0	20,8	30,8	25,0	120
<b>Total</b>	<b>3,4</b>	<b>29,0</b>	<b>19,1</b>	<b>25,5</b>	<b>23,1</b>	<b>624</b>

**2015** :  $p = 0,4\%$  ;  $\chi^2 = 35,05$  ;  $ddl = 16$  (TS), **2014** :  $p = 0,6\%$  ;  $\chi^2 = 33,85$  ;  $ddl = 16$  (TS)

\* 8,0 % des enquêtés des petites communes n'ont aucun diplôme en 2015. Pourcentages en ligne.



## Systèmes d'échange locaux

OUI, vous connaissez un (des) système(s) d'échange local dans l'agglomération nantaise... De quel(s) système(s) avez-vous entendu parler ?

	Nb	%
Pas de système en particulier	8	9,5 %
Aucun système en particulier	4	4,8 %
SEL des Rousinettes (Orvault)	4	4,8 %
J'ai entendu parler des SEL en général	2	2,4 %
Pas d'un système en particulier	2	2,4 %
Pas de système particulier	2	2,4 %
SEL	2	2,4 %
SEL Orvault	2	2,4 %
SEL Rezé	2	2,4 %
SEL nantais	2	2,4 %
Association d'échange de savoirs Troc-savoirs 44 Rue d'Aouvours (Nantes)	1	1,2 %
Bourses d'échange (jouets...)	1	1,2 %
Utilise La Ruche	1	1,2 %
Vide-greniers	1	1,2 %
restos du cœur	1	1,2 %
AMAP	1	1,2 %
Agglomération	1	1,2 %
Association Ecos (Art, écologie urbaine et pratiques de voisinage) à Nantes-Beaulieu	1	1,2 %
Carquefou et Nantes	1	1,2 %
Cours gratuit au Club retraite d'Orvault	1	1,2 %
Covoiturage	1	1,2 %
Covoiturage, AMAP	1	1,2 %
Dans le pays de Retz (monnaie locale)	1	1,2 %
Des SEL en général	1	1,2 %
Échange de connaissance informatique - administrative	1	1,2 %
Emploi service, portage de repas, transport de personnes âgées, club de troisième âge	1	1,2 %
En général	1	1,2 %
Épicerie solidaire	1	1,2 %
Garage associatif 17 Rue Paul Bellamy	1	1,2 %
Garage solidaire, self-garage (consiste à réparer sa voiture soi-même avec l'aide d'un professionnel)	1	1,2 %
Grain de sel	1	1,2 %
J'en ai entendu parler mais sans le pratiquer	1	1,2 %
Les bouchons	1	1,2 %
Les médiateurs et Récup'Halvèque (je connais)	1	1,2 %
Malakoff ?	1	1,2 %
Monnaie locale du pays de Retz	1	1,2 %
Parents donnent des conseils pour l'aménagement de la vie quotidienne	1	1,2 %
Pas dans l'agglomération nantaise mais un SEL en Auvergne	1	1,2 %
Pas de nom précis	1	1,2 %
Pas de système précis	1	1,2 %
Pas de système en particulier	1	1,2 %
Rezé	1	1,2 %
Rien en particulier	1	1,2 %
SEL à la Maison Radieuse (qui ne s'est pas fait finalement)	1	1,2 %
SEL	1	1,2 %
SEL Bouguenais et Rezé	1	1,2 %

SEL Nantais et ailleurs	1	1,2 %
SEL Nantes	1	1,2 %
Sel Rue Paul Bellamy	1	1,2 %
SEL Saint-Herblain	1	1,2 %
SEL Saint-Jacques	1	1,2 %
SEL de Carquefou	1	1,2 %
SEL de La Chapelle/Erdre	1	1,2 %
SEL de Nantes	1	1,2 %
SEL de Rezé	1	1,2 %
SEL de Saint-Herblain	1	1,2 %
SEL de Saint-Jacques	1	1,2 %
SEL de Vertou	1	1,2 %
SEL en général	1	1,2 %
SEL monétaire	1	1,2 %
sharevoisins.fr (site d'échanges et de mise en relations entre voisins)	1	1,2 %
Système d'échange local quartier, échange d'objets	1	1,2 %
Système monétaire de SEL	1	1,2 %
Troc au SEL chapelain	1	1,2 %
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>100,0 %</b>

## Covoiturage

Raisons de l'absence de covoiturage comme conducteur

Raisons de l'absence de covoiturage comme conducteur	Nb. cit.	Fréquence/ total enquêtés	Fréquences parmi les répondants
Non-réponse	90	38,5 %	-
Pas de véhicule ou inadapté, de permis, ne pas conduire	49	20,9 %	35,5 %
Utilisation d'un mode alternatif de transport (en commun, vélo, marche)	20	8,5 %	<b>14,5 %</b>
Déplacements en voiture ponctuels	19	8,1 %	13,8 %
Ne pas en avoir l'utilité	18	7,7 %	13,0 %
Ne pas en avoir l'occasion	17	7,3 %	12,3 %
Défiance (sécurité routière ou physique), se concentrer sur les amis	12	5,1 %	8,7 %
Horaires inflexibles, atypiques, difficiles à concilier	11	4,7 %	8,0 %
Tranquillité et souplesse d'organisation	11	4,7 %	<b>8,0 %</b>
Autre	6	2,6 %	3,6 %
Vulnérabilité (handicap, grand âge, problème de santé)	5	2,1 %	1,4 %
Viens de s'inscrire	2	0,9 %	1,4 %
Pas d'aire de covoiturage à proximité	2	0,9 %	0,0 %
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>234</b>		

*Recodage d'une question ouverte. Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).*

### Raisons de ne pas pratiquer le covoiturage local comme passager

Raisons de ne pas pratiquer le covoiturage local comme passager	Nb. cit.	Fréquence /total enquêtés	Fréquences parmi les répondants
Non-réponse	131	56,0 %	-
Utilisation d'un mode alternatif de transport (en commun, vélo, marche)	26	11,1 %	25,2 %
Ne pas en avoir l'utilité	25	10,7 %	24,3 %
Privilégie une conduite en voiture autonome	20	8,5 %	19,4 %
Défiance (sécurité routière ou physique), se concentrer sur les amis	13	5,6 %	12,6 %
Ne pas en avoir l'occasion	12	5,1 %	11,7 %
Mode de transport inadapté (enfants, charge...)	10	4,3 %	9,7 %
Peu de déplacements en voiture	9	3,8 %	8,7 %
Horaires inflexibles, atypiques, difficiles à concilier	9	3,8 %	8,7 %
Vulnérabilité (handicap, grand âge, problème de santé)	5	2,1 %	4,9 %
Pratique uniquement avec des connaissances	3	1,3 %	2,9 %
Autre	3	1,3 %	2,9 %
Pas de service proposé	2	0,9 %	1,9 %
Aucune raison	1	0,4 %	1,00 %
TOTAL OBS.	234	234	103

*Recodage d'une question ouverte. Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).*

### Analyse de contenu des questions ouvertes sur le covoiturage

Propositions pour l'organisation du covoiturage	Nb. cit.	Fréquence/total enquêtés	Fréquences parmi les répondants
Non-réponse	90	38,5 %	
Site internet, application, réseaux sociaux	56	23,9 %	38,9 %
Autre	39	16,7 %	27,1 %
Ne sait pas	27	11,5 %	18,8 %
Bornes, places pour se garer et affichage	16	6,8 %	11,1 %
Téléphone et SMS	15	6,4 %	10,4 %
Pilotage par la mairie ou Nantes Métropole	13	5,6 %	9,0 %
spontané, entre connaissances	12	5,1 %	8,3 %
Un lieu de rencontre dans le quartier	8	3,4 %	5,6 %
Circonscriit au voisinage	6	2,6 %	4,2 %
Rencontre de quartier pour informer, se connaître	6	2,6 %	4,2 %
Pilotage par une association	4	1,7 %	2,8 %
Une personne centralisant offre et demande	3	1,3 %	2,1 %
TOTAL OBS.	234		

*Recodage d'une question ouverte. Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).*

### Freins à l'organisation d'un covoiturage de proximité

Freins à l'organisation d'un covoiturage de proximité	Nb. cit.	Fréquence/total enquêtés	Fréquences parmi les répondants
Non-réponse	140	59,8 %	-
Ne pas avoir de voiture ou de permis, ne plus conduire	30	12,8 %	31,9 %
Ne pas en avoir l'utilité (conduite autonome, autre transport)	28	12,0 %	29,8 %
Défiance envers les inconnus (sécurité routière ou physique)	21	9,0 %	22,3 %
Autre	8	3,4 %	8,5 %
Manque de souplesse	7	3,0 %	7,4 %
Age, handicap	5	2,1 %	5,3 %
Manque de temps, trop de contraintes	4	1,7 %	4,3 %
Coût	3	1,3 %	3,2 %
Mise en relation des covoitureurs	2	0,9 %	2,1 %
Manque de places dans le véhicule	2	0,9 %	2,1 %
Les imprévus potentiels	1	0,4 %	1,1 %
Pas de freins identifiés	1	0,4 %	1,1 %
Opposition de principe	1	0,4 %	1,1 %
Manque d'aires de covoiturage	1	0,40 %	1,1 %
TOTAL OBS.	234	234	94

*Recodage d'une question ouverte. Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).*



### Liste des entretiens réalisés.

N°Q.	Commune	IRIS	Sexe	Date Nais.	Statut	PCS	Sit. Fam.	Intérêt entretien
A002	La Chapelle/Erdre	101 Centre-Ville	F	1950	Retraite	Prof. Interm.	En couple, vivant seule	SEL/Covoiturage
A009	La Chapelle/Erdre	101 Centre-Ville	F	1955	Active public	Employé	Marié(e)	Expérience initiative
A029	Orvault	106 La Berthelotière	H	1951	Retraite	Prof. Interm.	Marié(e)	Initiatives enfants/Innovation
A032	Orvault	106 La Berthelotière	F	1952	Retraite	Prof. Interm.	Veuf (ve)	Covoiturage/ Ouverture d'esprit/solidarités intergénérationnelles
A044	Rezé	Le Corbusier	F	1947	Retraite	Employé(e)	En couple, vivant seule	Présidente de l'association
A062	Sainte-Luce/Loire	102 Le Motay-les Indulgences	F	1963	Inactif	Autre inactif	Marié(e)	Elue Entraide enfants/Covoiturage/Solidarités
A072	Nantes	604 Ile Beaulieu	F	1987	Actif privé	Prof. Interm.	Marié(e)	Covoiturage/Entraide enfant/Innovation
A082	Saint-Herblain	501 Harlière Nord	H	1992	Actif privé	Ouvrier	Marié	Innovation/Entraide enfant
A090	Nantes	301 Durantière	F	1980	Actif public	Cadre et prof. Intell. sup.	Pacsé(e)	Covoiturage/Entraide enfant/Innovation

Hors panel	Informations
SEL La Chapelle/Erdre	Enseignante retraitée. Création du SEL il y a 4 ans.
SEL Nantais	Avec M. Noël (président, enseignant en documentation) et Mme Niedlispacher (ancien membre du bureau, éditrice). SEL existant depuis 2006.



## **Bibliographie**

- BARTHES Angela, 2009. *Première approche quantitative des processus de covoiturage dans les territoires*, < hal-00391218 >
- BARTHES Angela, 2009. *Typologie des covoitureurs : analyse de quelques déterminants de passage à l'acte*, Disponible sur <http://www.innovations-transports.fr>
- BERGADAA M., LE GALL-ELY M., URIEN B. (sous la direction de), 2011. *Don et pratiques caritatives*, De Boeck.
- BIGOT Régis, CROUTTE Patricia, 2014. La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française, *CREDOC*
- BOUBA-OLGA O., GROSSETTI M., 2008. Socio-Economie de proximité, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2008/3, 311-328.
- CARY Paul, LAVILLE Jean-Louis, 2015. L'économie solidaire : entre transformations institutionnelles et chantiers théoriques, *Revue Française de Socio-Économie* 1/2015 (n° 15), p. 23-37
- CASTEL R., DUVOUX N., 2013. *L'avenir de la solidarité*, PUF, La vie des Idées
- CASTEX Elodie, 2015. Organisation des pratiques de covoiturage entre inconnus dans les territoires, *Netcom* [En ligne], 29-1/2 | 2015, mis en ligne le 16 décembre 2015, consulté le 6 janvier 2016. URL : <http://netcom.revues.org/1905>
- CHOPART Jean-Noël, NEYRET Guy, RAULT Daniel, 2006. *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte, « Recherches », 294 pages.
- DESROCHES Henri, 1991. *Histoires d'économies sociales : d'un tiers état aux tiers secteurs*, 1791-1991, Centre des jeunes Dirigeants de l'économie sociale, Paris, Syros/Alternatives, 262 p.
- DOKHAN Julien, 2000. Le temps contre l'argent : un SEL, *Socio-anthropologie* [En ligne], 7 | 2000, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 21 juin 2016. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/101>
- DUVOUX N., 2012. *Le nouvel âge de la solidarité, Pauvreté, précarité et politiques publiques*, Seuil, La république des idées
- FRAISSE Laurent, 2003. Économie solidaire et démocratisation de l'économie, Hermès, *La Revue*
- FRANCE BENEVOLAT, 2013. Le bénévolat en France en 2013 et ses évolutions récentes, septembre 2013. Association Recherches et Solidarités, 13 p.
- LAURAIRE Richard, 2002. Les systèmes d'échanges locaux et la valeur », *Journal des anthropologues*, 90-91 | 2002, 189-212.
- MAGNEN Jean-Philippe, FOUREL Christophe, 2015. D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité, *Rapport de la mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange locaux*, remis à Carole DELGA, Secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, 8 avril 2015, 76 p.
- MORDIER Bénédicte, *Enquête sur les Technologies de l'Information et de la Communication auprès des ménages de 2007 à 2015*, INSEE, Division Condition de vie des ménages
- NOGUES Henry, 2006. *De l'innovation économique à la transformation sociale, Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte, « Recherches », 294 pages
- PRADES Jacques, 2003. Une coupe transversale de l'économie solidaire en région Midi-Pyrénées, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2/2003 (avril), p. 339-359
- PROUTEAU L. et WOLFF F.C., 2003. Les services informels entre ménages : une dimension méconnue du bénévolat, *Economie et Statistique*, n° 368
- SERVET J.-M., 1999. *Une économie sans argent, les systèmes d'échange local*, Seuil, Paris.
- SUPIOT A. (sous la direction de), 2015. *La Solidarité – Enquête sur un principe juridique*, Collège de France, Odile Jacob.